

Rapport annuel et de développement durable

2019 2020 2021 2022 2023



Cadre de reddition de compte

Depuis 2006, Fondation réalise tous les deux ans un rapport de développement durable suivant les normes de la Global Reporting Initiative (GRI). Fondation s'assure de suivre les normes de la GRI les plus récentes et se soumet aux normes les plus rigoureuses de celle-ci depuis 2010.

Cette année, Fondation a adopté une approche intégrée pour sa reddition de compte annuelle. En jumelant dans un même document la reddition de compte extrafinancière et financière, Fondation a pour objectif de brosser un panorama complet des enjeux pertinents et un portrait exhaustif des retombées de ses activités et des modalités de gestion de ces enjeux.

Fondation place l'accès de ses parties prenantes à une juste information au centre de sa démarche de responsabilité sociétale et considère que cet accès est essentiel au bon fonctionnement de sa structure de gouvernance. Assurer la diffusion d'un rapport annuel et de développement durable et celle, complémentaire, d'un rapport de gestion, favorise la démonstration de création de valeur globale. Cette approche se veut multiréférentielle, car elle intègre plusieurs cadres en fonction du type d'information divulguée. En plus de la GRI et des IFRS (International Financials Reporting Standards) pour les données financières, le rapport intègre des références au TCFD (Task Force on Climate-Related Financial Disclosures) et aux Objectifs de développement durable de l'ONU (ODD). Ces publications récurrentes constituent des occasions formelles de communiquer en détail quels sont les impacts des activités du Fonds et de ses externalités, et d'entretenir un dialogue continu avec ses parties prenantes dans une perspective d'amélioration de ses pratiques.

Au sein de l'organisation, c'est la présidence-direction générale qui assume les responsabilités liées à la performance globale de Fondation en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Elle choisit et indique les orientations stratégiques que l'organisation doit suivre. Ces orientations et les engagements qui en découlent, comme l'adhésion aux Principes pour l'investissement responsable (PRI) et le soutien aux Objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations unies (ODD), sont établis en cohérence avec la mission, les valeurs et le positionnement stratégique de Fondation.

Ce rapport a été préparé en conformité avec les normes GRI : option de conformité étendue. De ce fait, Fondation se contraint à la divulgation de la totalité des aspects du cadre GRI Standards. Fondation a aligné son rapport de développement durable avec les Objectifs de développement durable de l'ONU. L'intégration des ODD permet de rendre compte des avancements et des enjeux auxquels s'attaque Fondation afin de participer à la réalisation des objectifs et des cibles sous-jacentes. Les ODD auxquels le contenu des pages fait référence sont identifiés dans le bandeau supérieur de chacune de celles-ci. Les données financières, entièrement issues du rapport de gestion et des états financiers vérifiés, sont accessibles ici.

En couverture, trois entreprises de notre portefeuille : Martin Bilodeau et Clara Cohen co-fondateurs de GoGo Quinoa (coin supérieur droit), activité de relaxation animée par la plateforme Lù dans une école primaire (coin inférieur gauche) et un contrôle de la qualité chez CarbiCrete qui a conçu les premiers blocs de béton négatifs en carbone pour le marché nord-américain (coin inférieur droit).

Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique qui tient compte des fluctuations de la valeur des actions et du réinvestissement de tous les dividendes, le cas échéant, et ne tient pas compte de l'impôt sur le revenu payable par un actionnaire, qui aurait pour effet de réduire le rendement. Le taux de rendement sert uniquement à illustrer les effets du taux de croissance historique et ne vise pas à refléter les valeurs futures des actions ou le rendement d'un placement dans les actions. La propriété des actions d'un fonds d'investissement donne lieu à des frais permanents. Les actions de Fondation ne sont pas garanties, il s'agit d'un placement dont la valeur et le rendement fluctuent, son rendement passé n'est pas indicatif de son rendement futur. Avant d'investir, veuillez consulter le prospectus au fondation.com/prospectus.

Table des matières

Cadre de reddition de compte	2	4. Résultats et approche	41
Fondation	3	4.1 Le fonds de la transformation positive	42
1. Rapport d'activité	4	4.2 Implications financières des changements climatiques	44
1.1 Mots de la direction	5	Gouvernance	44
Lutter contre les inégalités et les dérèglements climatiques	6	Stratégie	46
Susciter le dialogue pour mettre en œuvre des solutions collectives	6	Gestion des risques	47
1.2 Faits saillants de l'année	7	Mesure	47
1.3 Consultation des parties prenantes	9	4.3 L'approche de Fondation	48
Modalités de l'identification des enjeux	10	Investissements directs	49
Méthodologie	10	Portefeuille immobilier	53
Alignement avec les Objectifs de développement durable de l'ONU	10	Fonds partenaires et spécialisés	53
2. Présentation du Fonds	12	4.4 Investissement d'impact	54
2.1 Chaîne de valeurs, transformation positive et objectifs de développement durable	13	Agroalimentaire durable	56
2.2 Gouvernance	14	Lutte contre les changements climatiques	59
Présentation du conseil d'administration	15	Villes et communautés durables	62
Membres du conseil d'administration	16	Santé et bien-être	65
Comités du conseil d'administration	17	Investissements structurants	68
2.3 Direction et gestion interne	18	4.5 Placements sur les marchés financiers	69
Gestion des opérations	18	Actions et obligations	70
Structure opérationnelle	19	Portefeuille d'entreprises québécoises publiques (EQP)	70
Planification stratégique	20	4.6 Dialogue avec la communauté	71
Gestion des ressources humaines	22	Engagements	72
Écoresponsabilité	25	Dons et commandites	74
2.4 Actionariat	29	4.7 Résultats extrafinanciers	75
Stratégie et état de l'actionariat	30	Empreinte carbone	75
Actionnaires actifs	31	Retombées économiques	77
Réseau RF et enjeux de la retraite	33	4.8 Résultats financiers	78
3. Stratégie	34	Rendement à l'actionnaire	80
3.1 Stratégie de finance durable	35	5. Index GRI et annexe	81
3.2 Conformité et gestion des risques	38	5.1 Index du contenu GRI	82
Gestion des risques	38	GRI 200 Enjeux pertinents économiques	85
Cybersécurité	39	GRI 300 Enjeux pertinents environnementaux	87
Codes de conduite	40	GRI 400 Enjeux pertinents sociaux	90
		5.2 Annexe	96

1. Rapport d'activité

**Parce que le financier
et l'extrafinancier sont
indissociables**

Chaque geste que nous posons aujourd'hui
constitue un héritage.

1.1 Mots de la direction

Humaniser la finance pour augmenter ses impacts

Depuis plus de 25 ans, Fondaction investit notre argent dans des projets ayant des impacts positifs sur l'économie québécoise, sur son tissu social et sur l'environnement. Tout ça en offrant le meilleur bas de laine possible aux travailleuses et travailleurs du Québec. Une mission à laquelle j'adhère profondément depuis ma nomination à la présidence du conseil d'administration l'an dernier.



► Caroline Senneville
Présidente du conseil
d'administration

Malgré une année où la majorité des marchés financiers sont en baisse, le portefeuille d'investissements en capital de développement de Fondaction fait bonne figure. Et en franchissant la barre des 200 000 actionnaires, le pouvoir de ces derniers grandit. Il s'agit d'un très bel incitatif à la fois pour eux et pour les entreprises qui les emploient, qui désirent proposer à leurs employés un REER qui donne encore plus de valeur à leur travail. Particulièrement en cette période de pénurie de main-d'œuvre où les travailleuses et travailleurs recherchent un poste qui a du sens au sein d'entreprises qui contribuent aux solutions et non aux problèmes.

Une force en ces temps instables

Par exemple, investir dans une entreprise comme Moulins de Soulanges, qui joue un rôle de leader en agriculture durable auprès de 300 producteurs de blé québécois, c'est contribuer à l'élimination de pesticides. C'est également produire ici 25 fois plus de blé pour le pain qu'il y a 16 ans et favoriser notre souveraineté alimentaire.

Aussi, avec la cocréation du Fonds économie circulaire, Fondaction agit pour réduire les matières résiduelles et les émissions de GES: CarbiCrete produit un béton négatif en carbone et ONYM rend la bioénergie et des bioproduits disponibles à partir de la valorisation de résidus de bois provenant de travaux d'émondage urbain. Avec Lü – Aire de jeux interactive, Fondaction soutient une entreprise qui aide les enfants à apprendre tout en bougeant dans une perspective de santé globale.

Ces projets ne sont que des exemples de ce qui se fait tous les jours chez Fondaction. La performance extrafinancière du fonds est en ce sens éloquent, et nous en sommes fiers: l'empreinte carbone du portefeuille de Fondaction est 2,5 fois moindre que celle de l'indice S&P TSX.

Une équipe qui a à cœur vos intérêts

En ce qui a trait aux activités du conseil d'administration, je tiens à souligner la diversité d'expertise des femmes et des hommes qui le composent. Je souhaite également saluer l'engagement de mon prédécesseur, Jacques Létourneau, qui a fait un excellent travail à la présidence de 2012 à 2021. Le conseil d'administration de Fondaction est entré en zone paritaire au cours de l'exercice, une première dans son histoire et une source de fierté pour tout le conseil d'administration. L'arrivée d'Isabelle Monette est une addition qui confirme la parité du conseil.

Je salue la contribution importante de Clément Guimond qui a agi comme vice-président du conseil d'administration depuis les premiers débuts en janvier 1996. Merci également à Thierry C. Pauchant, membre du conseil d'administration durant 6 ans. Vous avez tous deux apporté une grande contribution aux débats et aux orientations de Fondaction.

Je tiens aussi à remercier Bernard Lauzon, qui siégeait au comité d'évaluation, et Annie Derome qui était membre du comité de l'investissement, pour leur précieuse contribution. Et, bien évidemment, impossible pour moi de passer sous silence le leadership à la fois inspirant et pragmatique de Geneviève Morin, PDG de Fondaction, avec qui collaborer est un réel plaisir.

Je termine en soulignant l'engagement précieux de toutes les équipes de l'organisation, car sans elles, rien de cette mission ne serait possible. Continuons de travailler ensemble pour humaniser la finance.

Changer ensemble le visage de l'économie

L'argent a plusieurs visages. Celui de nos actionnaires pour lesquels nous travaillons en toutes circonstances à améliorer les conditions de vie à la retraite. Celui aussi de dirigeantes et dirigeants d'entreprises que nous accompagnons dans leur volonté de proposer des solutions aux enjeux de société, de créer une richesse plus pérenne et de proposer des milieux de vie professionnels épanouissants.



► Geneviève Morin
Présidente-directrice générale

À Fondation, nous sommes persuadés que l'économie doit changer et qu'elle va changer afin de mieux répondre aux besoins des personnes tout en respectant les limites de la planète. Au-delà du contexte immédiat où les marchés financiers sont sous tension et l'inflation élevée, le type d'épargne proposé par Fondation constitue un levier de changement collectif qui se déploie sur le long terme. Grâce au crédit d'impôt offert aux personnes qui souscrivent, à l'engagement des Responsables Fondation auprès de leurs collègues de travail, et à la possibilité d'épargner par retenue sur le salaire, Fondation, constitue une épargne particulièrement accessible.

Lutter contre les inégalités et les dérèglements climatiques

Selon le Laboratoire sur les inégalités mondiales, au Canada, en 2021, les personnes qui font partie du 1% les plus riches se partagent environ 25% de la richesse alors que les personnes qui font partie du 50% les moins riches se partagent environ 5% de la richesse. Cela nous donne une bonne idée de l'écart grandissant des inégalités auxquelles on doit s'attaquer. La difficulté d'accéder à la propriété, voire à simplement se loger, en est une autre illustration.

Fondation crée des conditions permettant davantage de sérénité et de résilience financière pour un plus grand nombre de personnes. Cette année encore, ce sont plus de 5 000 actionnaires qui ont amélioré leur retraite en retirant une portion de leur épargne pour un montant totalisant plus de 120 M\$ en rachats d'actions. Ce qui est vrai sur le plan des enjeux sociaux l'est aussi pour notre engagement envers le climat et la préservation de la biodiversité, des ressources, de l'eau, de la forêt.

C'est pourquoi notre stratégie d'investissement est axée sur la finance durable. Nous choisissons d'appuyer et accompagner les entreprises et fonds qui agissent sur ces enjeux. Ce sera d'ailleurs de plus en plus avantageux pour ceux-ci d'agir en leader de la transformation positive, car ils profiteront pleinement des marchés de demain qui se développent dans des secteurs

aussi diversifiés que la santé, l'agroalimentaire durable, la transition numérique, l'efficacité énergétique, la gestion des matières résiduelles et la lutte contre les changements climatiques.

Susciter le dialogue pour mettre en œuvre des solutions collectives

Pour accélérer cette transformation et vivre dans une société plus équitable, inclusive, verte et performante, nous devons penser collectivement et développer des partenariats structurants. Voilà pourquoi nous participons au G15+, un collectif fondé en mars 2020 qui réunit des leaders économiques, syndicaux, sociaux et environnementaux du Québec et s'appuie sur le dialogue social pour faire en sorte que le bien-être global de la population soit au cœur des politiques publiques. C'est également pour cette raison que nous avons effectué une tournée avec la Fédération des chambres de commerce du Québec et l'organisme Vivre en ville sous le thème des milieux de vie durables et que nous engageons une concertation entre acteurs de l'investissement d'impact au Canada en lien avec le Global Impact Investing Network (GIIN). Notre participation à la COP 26 reposait sur cette même conviction. Ce type de mobilisation est essentiel pour répondre aux défis mondiaux et parvenir à un avenir durable comme nous y invite l'ONU avec les Objectifs de développement durable (ODD). C'est une question d'intention, de cohérence et de volonté collaborative, car c'est ensemble qu'on peut innover, partager des solutions et les concrétiser.

Comme dans toute chose, le processus influence le résultat.

Chaque geste que nous posons aujourd'hui constitue un héritage, car l'avenir des générations futures a aussi plusieurs visages. Merci de poser ces gestes avec nous.

1.2

Faits saillants de l'année

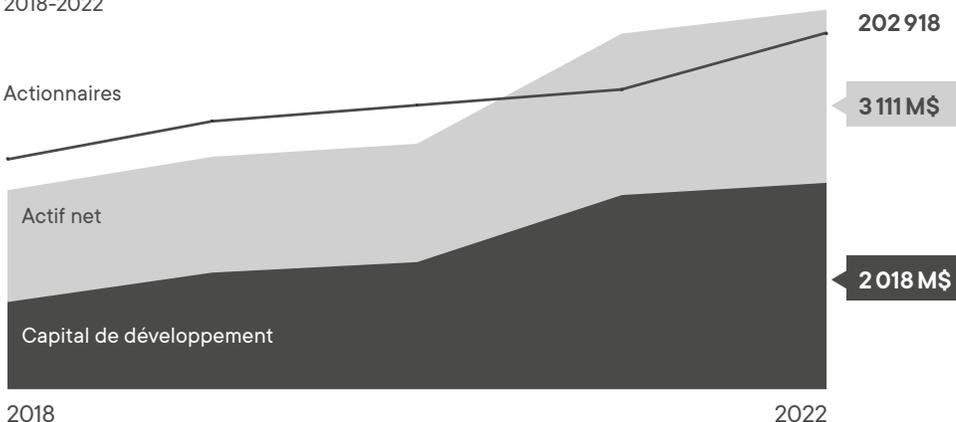
Le portefeuille d'investissement de Fondation fait bonne figure

Le rendement des investissements en capital de développement (ICD), axés sur la finance durable, demeure solide : +5,4 %. Au cœur de la mission de Fondation, les ICD totalisent 1,66 milliard de dollars au 31 mai 2022, en hausse comparativement à l'année précédente. Les autres investissements ont perdu 8,5 %, suivant la tendance des marchés des capitaux.



Évolution de l'actif net et du nombre d'actionnaires

2018-2022



Actif net
3,1 G\$

Plus de
202 000
actionnaires épargnent
avec Fondation.

Plus de
24 000
nouveaux actionnaires
en 2021-2022

Investissements en capital
de développement
2,0 G\$

Cotisations reçues
359,7 M\$

Valeur de l'action
15,02 \$

Mise à jour de la valeur
de l'action
Juin et décembre

Types de comptes disponibles
REER, hors REER
et REER de conjoint

Date de création
Juin 1995

Début des opérations
Janvier 1996

Un portefeuille d'investissements cohérent avec sa mission 4 thématiques d'impact qui regroupent 25% des investissements directs et des fonds



Agroalimentaire durable



Lutte contre les changements climatiques



Villes et communautés durables



Santé et bien-être

Plus de

46 000

emplois maintenus et créés

Ratio avantages-coûts pour les gouvernements pour chaque dollar offert en crédit d'impôt



4,31 Québec

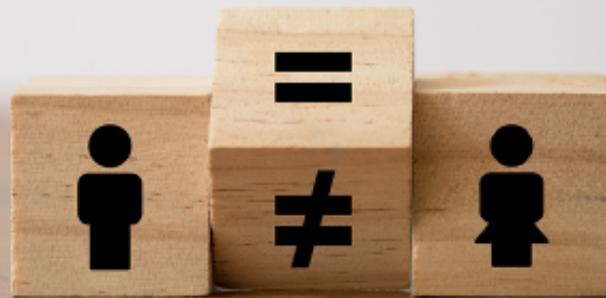


1,55 Canada



Une gouvernance paritaire

Depuis le mois de juin 2021, le conseil d'administration de Fondation a un ratio hommes/femmes en zone paritaire, c'est-à-dire que celui-ci se situe entre 40 % et 60 %. Au 31 mai 2022, notre conseil d'administration est aussi paritaire puisqu'il compte 8 femmes, incluant la présidence, et 7 hommes. Ainsi, le conseil d'administration, le comité de direction (4 hommes, 4 femmes) et le comité d'investissement (5 hommes, incluant la présidence et 4 femmes) sont tous paritaires.



Mesurer notre impact

(au 31 mai 2022)

20,9

tonnes eq CO₂ par million de dollars investis (comparativement à 46,4 tonnes eq CO₂ pour le portefeuille de référence*)

-55%

émissions de GES comparativement au portefeuille de référence*

1,49

millions tonnes de GES évités par les projets financés

Zéro

titre en actions d'entreprises détenant des réserves d'énergie fossile

* Portefeuille composé des indices suivants : 40 % MSCI ACWI; 40 % FTSE TMX Canada; 20 % TSX Composite

1.3

Consultation des parties prenantes

L'analyse de pertinence vise à établir la position relative des principaux enjeux de développement durable selon une échelle d'importance, tant du point de vue des personnes à la tête de l'organisation que de ses parties prenantes. Cet exercice permet d'organiser le processus de reddition de comptes de telle sorte qu'on puisse évaluer le niveau de concordance qui existe entre les attentes des parties prenantes et les impacts concrets que l'organisation et ses activités produisent.

La consultation et l'implication des parties prenantes sont essentielles pour mener à bien cet exercice puisque chaque partie prenante possède ses propres préoccupations et intérêts économiques, environnementaux, sociaux et territoriaux.

Les standards du Global Reporting Initiative (GRI) cherchent à assurer une pertinence accrue entre les enjeux identifiés par l'organisation, les aspects et les indicateurs traités dans le rapport. L'objectif principal de cet exercice vise à présenter au lecteur une reddition de comptes pertinente et ciblée selon les enjeux identifiés et de se conformer aux quatre principes de contenu de la GRI soit, la prise en compte des parties prenantes, le contexte de développement durable, la pertinence et l'exhaustivité. De plus, les indicateurs vérifiés dans le cadre de la mission d'examen sont issus des résultats de l'analyse de pertinence.

En 2022, dans le cadre de la préparation du présent rapport, les neuf groupes de parties prenantes consultées sont les suivants :

1. Actionnaires
2. Conseil d'administration de Fondaction
3. Entreprises du portefeuille de Fondaction
4. Fonds partenaires et spécialisés
5. Salariés de Fondaction
6. Gestionnaires de Fondaction
7. Organismes (Organisations de finance et de développement économique et organisations sociales, communautaires et de recherche scientifique)
8. Représentants de la CSN et de ses organisations affiliées
9. Responsables Fondaction et Responsables Fondaction Régionaux

Cette sélection a été déterminée selon des critères relatifs à la proximité, l'influence, l'interdépendance et la responsabilité. Ce choix de parties prenantes a également été motivé par leur caractère propre, chacune ayant des intérêts et une vision unique des enjeux entourant Fondaction.

Afin de bien appliquer les principes de l'analyse de pertinence, l'identification des enjeux pertinents fait partie des meilleures pratiques recommandées par la GRI. Pour ce faire, Fondaction a mis à jour la liste d'enjeux en se basant sur les politiques, les documents stratégiques, les résultats du dialogue avec les parties prenantes (enquêtes, sondages de satisfaction, rencontres, etc.) et l'analyse comparative. Celle-ci fut ensuite soumise au comité de direction qui s'est prêté au même exercice de bonification. Enfin, la liste actualisée a été envoyée aux neuf groupes de parties prenantes qui ont pris position sur l'importance des 15 enjeux de développement durable ainsi répertoriés. Cette année encore, Fondaction a décidé d'aligner ces enjeux aux objectifs de développement durable afin d'identifier l'importance relative et la pertinence de chacun des objectifs en rapport aux activités de Fondaction.

Les résultats démontrent clairement que la lutte contre les changements climatiques et l'enjeu de la confidentialité des données apparaissent comme les deux éléments les plus importants pour tous les groupes de parties prenantes consultées.

En plus des deux éléments mentionnés ci-dessus, les actionnaires accordent une importance particulière aux règles de gouvernance, de conduite et d'éthique et à la création et au maintien d'emplois de qualité au Québec. Les entreprises et les fonds sont plus sensibles aux questions entourant l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance – les facteurs ESG – dans leur gestion d'actifs.

Tout comme les membres de la direction et du conseil d'administration, les Responsables Fondation considèrent comme très important l'enjeu relatif à l'accessibilité de l'épargne-retraite. La collecte des données, les indicateurs et les données relatives à l'approche de gestion sont issus des activités de Fondation du 1^{er} juin au 31 mai de chaque année de référence. Ils s'alignent avec l'exercice financier annuel de Fondation. La validation du périmètre des enjeux par le comité de direction a permis de s'assurer que le rapport offre une représentation objective et pertinente de la performance de Fondation pour toutes ses activités, tant au siège social de Montréal qu'au bureau de Québec. À la suite de la publication du présent rapport, un processus d'examen sera effectué de façon continue jusqu'à la réalisation du prochain rapport. Cet exercice vise à assurer une veille sur les enjeux susceptibles d'avoir un impact au cours de la prochaine année.

Modalités de l'identification des enjeux

Les données collectées, les indicateurs et les données relatives à l'approche de gestion ont pour objet les activités de Fondation réalisées du 1^{er} juin au 31 mai de chaque année de référence. Ces résultats sont alignés sur l'exercice financier annuel de Fondation. La validation du périmètre des enjeux par le comité de direction a permis de s'assurer que le rapport offre une représentation objective et pertinente de la performance de Fondation pour toutes ses activités, tant au siège social à Montréal qu'au bureau de Québec. À la suite de la publication du présent rapport, un processus de veille sera effectué de façon continue jusqu'à la réalisation du prochain rapport.

Méthodologie

Le rapport de développement durable présente l'information relative aux aspects pertinents. Ces aspects sont déterminés par l'importance et la portée des principaux enjeux de développement durable pour l'organisation et ses parties prenantes. Ces enjeux apparaissent en vert dans le cadran supérieur droit du graphique. Ils reflètent les impacts économiques, sociaux et environnementaux de Fondation qui sont traités tout au long du présent rapport. Le processus de hiérarchisation de ces enjeux, dont est issue la matrice de pertinence, a été effectué uniquement à partir des résultats aux questionnaires complétés par l'ensemble des neuf groupes de parties prenantes identifiés précédemment.

L'ensemble des enjeux ont été reformulés dans un objectif de simplification et pour faciliter la compréhension. La reformulation des enjeux a pu avoir une incidence sur le positionnement des parties prenantes. Ce sont plusieurs enjeux qui ont été modifiés par rapport à 2020 et une grille de correspondance est disponible en **Annexe**.

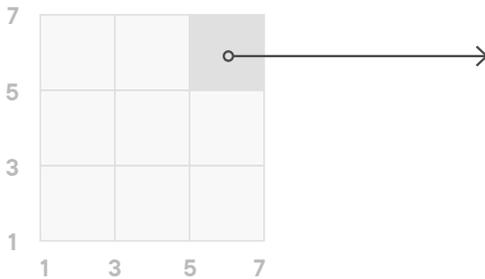
Alignement avec les Objectifs de développement durable de l'ONU

Dans le cadre de l'Agenda 2030, l'ONU a adopté 17 objectifs de développement durable et 169 cibles sous-jacentes. Ils visent à poursuivre la promotion des droits humains pour tous, notamment l'égalité entre les genres et l'autonomisation des femmes et des filles, et à préserver l'intégrité de la biodiversité terrestre tout en assurant un développement économique. L'initiative de l'ONU cherche à rapprocher les stratégies des entreprises des priorités mondiales en intégrant des aspects correspondant aux trois composantes du développement durable et ainsi offrir un référent global relatif aux enjeux de développement durable.

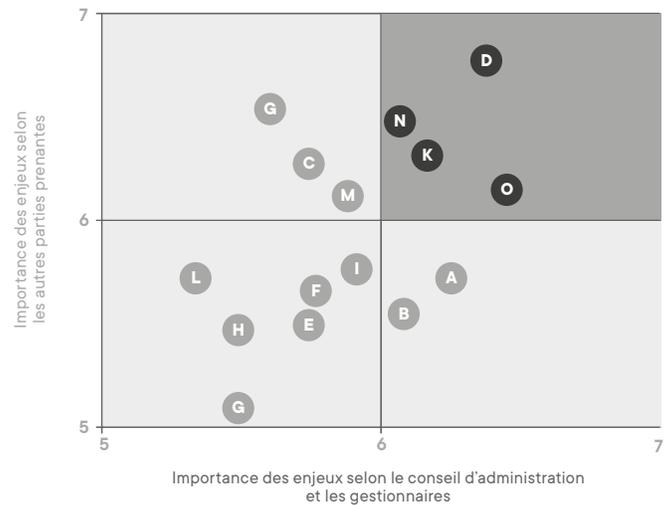
Fondation estime que ces objectifs constituent un cadre primordial dans l'exercice de contextualisation de ses activités. Fondation, depuis ses débuts, cherche à intégrer les principes de développement durable à l'ensemble de ses activités et dans les relations qu'il entretient avec ses parties prenantes. Les objectifs de développement durable de l'ONU, les objectifs de développement durable (ODD), permettent d'établir un standard exhaustif applicable à l'ensemble des activités, non seulement, en tant qu'employeur et investisseur, mais aussi en tant qu'entreprise citoyenne.

De ce fait, les enjeux sélectionnés par Fondation ont été croisés avec les ODD afin de les contextualiser dans une perspective globale. Le présent rapport vise à démontrer la façon dont Fondation aligne ses stratégies et contribue concrètement à l'atteinte des objectifs de développement durable dans l'ensemble de ses activités. Dans chacune des sections du rapport, les objectifs de développement durable susceptibles d'être influencés par les activités de Fondation sont identifiés dans le bandeau supérieur.

Matrice de pertinence



La matrice de pertinence permet de visualiser l'importance relative des enjeux pour les membres du conseil d'administration et les gestionnaires de Fondation en comparaison avec les autres parties prenantes de l'organisation. Les pastilles représentent la moyenne des appréciations pour chacun des enjeux. Sur une échelle allant de 1 à 7, les réponses reçues se retrouvent toutes dans la portion supérieure droite du tableau, ce qui indique des valeurs comprises entre 5 et 7. La légende des enjeux identifiés par des lettres se trouve ci-dessous. Les ODD correspondants aux quatre enjeux identifiés comme ayant le plus haut niveau d'importance apparaissent en couleur dans la grille.



Alignement des enjeux avec les ODD

		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17
La création et le maintien d'emplois de qualité	A								●									
Le développement économique des régions du Québec	B								●			●						
La lutte contre les inégalités sociales	C	●									●							
La lutte contre les changements climatiques	D							●					●	●				
La lutte contre les discriminations	E				●						●							
Le développement et promotion de l'économie sociale	F								●		●		●					
L'amélioration de l'accessibilité à l'épargne-retraite	G	●			●						●							
Le soutien aux organisations sociales, scientifiques et de développement économique	H																	●
Les conditions de travail des employés de Fondation	I		●						●									
Des pratiques d'achats responsables et locales	J												●					
Des règles de conduites, de gouvernance et d'éthique rigoureuses	K																	●
La promotion des Objectifs de développement durable des Nations unies	L																	●
L'accompagnement des entreprises en développement durable	M									●								
L'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans sa gestion d'actif	N												●					
La confidentialité des données	O																	●

Objectifs de développement durable

- | | | |
|--|--|---|
| 01 Pas de pauvreté | 08 Travail décent et croissance économique | 13 Lutte contre les changements climatiques |
| 02 Faim « Zéro » | 09 Industrie, innovation et infrastructure | 14 Vie aquatique |
| 03 Bonne santé et bien-être | 10 Inégalités réduites | 15 Vie terrestre |
| 04 Éducation de qualité | 11 Villes et communautés durables | 16 Paix, justice et institutions efficaces |
| 05 Égalité entre les sexes | 12 Consommation et production responsables | 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs |
| 06 Eau propre et assainissement | | |
| 07 Énergie propre et d'un coût abordable | | |

2. Présentation du Fonds

Le Fonds de la transformation positive

Précurseur depuis plus de 25 ans, Fondaction, c'est le fonds d'investissement de celles et ceux qui se mobilisent pour la transformation positive de la société québécoise. Pour rendre notre économie, plus équitable, plus inclusive, plus verte et plus performante.

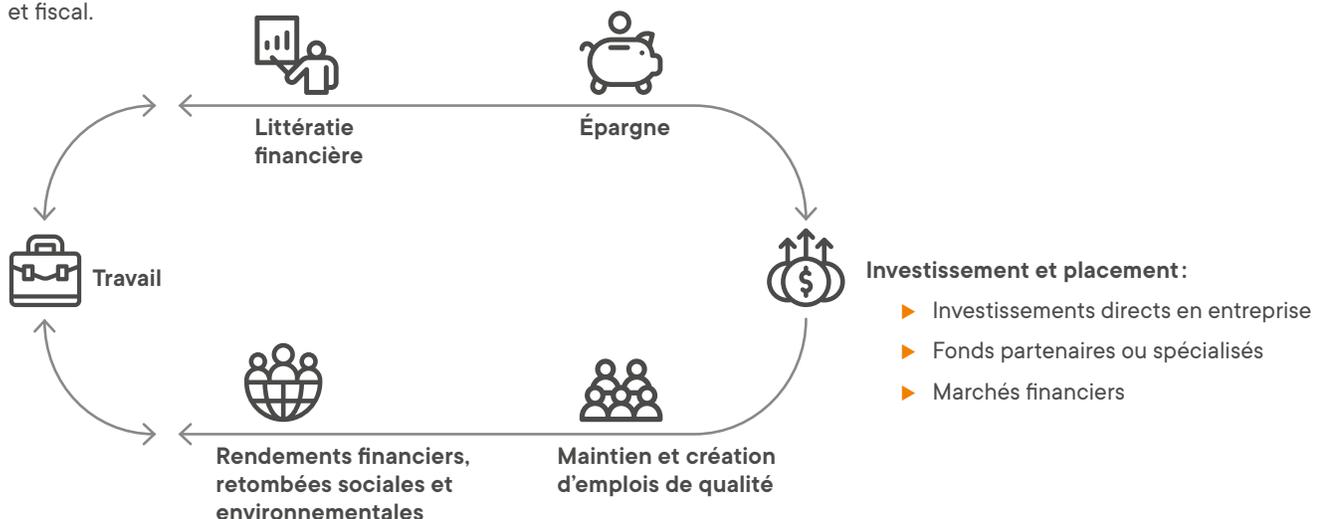
2.1 Chaîne de valeurs, transformation positive et objectifs de développement durable

Pour un fonds d'investissement comme Fondation, être engagé dans la voie du développement durable, c'est investir dans l'économie de demain. Comme nous, nos actionnaires comprennent que l'économie n'est pas viable sous sa forme actuelle. C'est pour cela que Fondation vise la transformation positive de l'économie afin de la rendre notre économie plus équitable, plus inclusive, plus verte et plus performante.

Afin de tenir ce rôle, Fondation s'est doté d'une chaîne de valeurs qui reflète ses activités et traduit le caractère interconnecté des enjeux sociétaux que nous vivons, car chaque décision a de multiples impacts, directs et indirects, sur la société.

La chaîne de valeurs de Fondation est caractérisée par sa circularité. L'épargne des travailleuses et travailleurs favorise le maintien et la création d'emplois de qualité pour d'autres personnes qui à leur tour sont en situation d'épargner pour améliorer leur situation à la retraite et le monde dans lequel elles évoluent. Le capital fourni par les actionnaires sert ainsi à la transformation positive de l'économie en étant investi dans des entreprises et des fonds qui contribuent au développement durable.

Ce processus de création de valeur globale inclut non seulement le cycle de l'argent, mais aussi les interventions de ses principaux acteurs. Il en résulte un cercle vertueux avec des impacts positifs et durables sur le plan économique, social, environnemental et fiscal.



L'accès à une épargne-retraite en cohérence avec le double objectif pour ses actionnaires d'améliorer leur futur et celui de la planète constitue un moment clé de cette séquence. Les Responsables Fondation (RF) et les Responsables Fondation Régionaux (RFR) interviennent en milieu de travail afin de transmettre de l'information utile à leurs collègues à cette fin. Ces militants, soutenus par des salariés de la vice-présidence Épargne, sont habilités à réaliser des ententes avec les employeurs et les syndicats afin de mettre en place la cotisation des travailleurs à un REER à Fondation par retenue sur le salaire (RSS). En plus de l'habituelle déduction REER à laquelle ils ont le droit, les épargnants-actionnaires bénéficient de crédits d'impôt qui leur sont octroyés par les deux paliers de gouvernement.

À partir de ce capital qu'on lui confie, Fondation évalue les opportunités d'investissement, puis mobilise plus de 65 % de son actif sous forme d'investissement dans des PME québécoises et dans des fonds partenaires ou spécialisés. Ces investissements interviennent également sur l'ensemble du territoire québécois selon des objectifs propres au développement durable. C'est donc toute la société québécoise qui bénéficie des retombées tangibles de cette mobilisation du capital vers des projets qui contribuent à la transformation positive de l'économie.

Basée sur le principe de création de valeur globale, non seulement financière et économique, mais aussi sociale et environnementale, cette chaîne donne lieu à une synergie qui mobilise l'ensemble des parties prenantes internes et externes de Fondation. Ces interactions se font en concordance avec la mission de Fondation ainsi qu'avec les Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU qui visent à mieux répondre aux enjeux les plus déterminants de la société.

2.2 Gouvernance

En se dotant d'une saine gouvernance, Fondation se donne les moyens d'évaluer régulièrement l'impact de ses activités sur les différentes parties prenantes et l'adéquation des opérations avec sa mission. Cette rétroaction lui permet de rechercher constamment les meilleures pratiques à adopter, en cohérence avec les valeurs et la culture de l'organisation.

Sur le plan de la structure organisationnelle, les principes de transparence et de responsabilité sociétale qui animent le conseil d'administration s'opérationnalisent à travers une gestion collaborative. Ce mode de gestion vise à profiter de la participation et de l'engagement de chacun des salariés tout au long du processus de fixation des objectifs et des modes d'organisation du travail dans l'atteinte de buts communs. Comme toute organisation financière, Fondation est soumise à un cadre d'opération rigoureux, cela en demeurant fidèle à sa mission intrinsèque et à cette volonté de démocratiser le capital ayant mené à sa création. Créé à l'initiative de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) avec laquelle elle partage des valeurs, Fondation est une institution indépendante de l'organisation syndicale qui n'en contrôle ni les orientations, ni les activités, ni a fortiori le conseil d'administration.

Le conseil d'administration de Fondation compte une majorité de membres indépendants issus du monde des affaires, de l'économie sociale ainsi que de l'administration publique. Les politiques, le budget et les orientations stratégiques de Fondation sont adoptés par le conseil d'administration qui maintient une vision globale des activités et supervise le travail de la direction. L'assurance du respect de l'application de chacune des politiques ainsi que le suivi des activités courantes et de la situation financière de Fondation sont confiés au conseil d'administration, lequel a créé certains comités pour l'assister dans son travail.

La loi constituant Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi prévoit que dans l'exercice de son rôle, la présidence du conseil d'administration voit au bon fonctionnement du conseil et des comités et s'assure que les membres du conseil, à l'exception de la présidente-directrice générale, exercent leurs fonctions et pouvoirs à distance des activités quotidiennes de Fondation.

Fondation dispose d'une ligne directrice en matière de gouvernance, recommandée par le comité de gouvernance et d'éthique et adoptée par le conseil

Comme toute organisation financière, Fondation est soumise à un cadre d'opération rigoureux, cela en demeurant fidèle à sa mission intrinsèque et à cette volonté de démocratiser le capital ayant mené à sa création.

d'administration. La ligne directrice en matière de gouvernance présente un aperçu des principes, politiques et pratiques du conseil d'administration qui ont pour objectif d'assurer l'indépendance du conseil et la capacité de celui-ci de superviser efficacement la gestion des activités de Fondation. Le conseil d'administration de Fondation a la conviction qu'une bonne et saine gouvernance permet de surveiller adéquatement la gestion de Fondation en toute transparence, indépendance de la direction et conformité aux normes éthiques. En plus d'établir les rôles et responsabilités du conseil d'administration, elle vise à apporter des précisions, entre autres, sur la composition et l'indépendance du conseil, ainsi que sur l'évaluation périodique de sa performance et à réaffirmer l'engagement des membres en vertu des codes d'éthique et de conduite de Fondation. La ligne directrice en matière de gouvernance fait également état des dispositions à prendre lors de l'élection ou de la désignation des membres, de la Politique de jetons de présence et de remboursement de dépenses des membres du conseil d'administration et des comités, de même que des processus de formation continue.

Fondation souhaite que les membres de son conseil d'administration disposent collectivement de certaines compétences et constituent un groupe diversifié.

Présentation du conseil d'administration

Composition

La loi constituant Fondation définit la composition du conseil d'administration. Chaque année, ce sont les membres du CA qui élisent la personne qui en assume la présidence. Depuis février 2022, le comité de gouvernance et d'éthique (CGE) procède à l'analyse des facteurs à considérer au niveau légal, réglementaire, culturel, politique, historique et éthique, afin de s'assurer que cette nomination respecte les bonnes pratiques en la matière, en se basant également sur l'approche en vigueur dans des institutions comparables, de sorte que la distinction entre la gouvernance et les opérations soit rigoureusement respectée.

L'octroi de la présidence du conseil d'administration à la présidence de la CSN n'est ni statutaire, ni prescrite dans la Loi constitutive de Fondation ni dans ses règlements généraux. Cette tradition reflète les origines militantes de Fondation et une intention commune aux deux organisations : celle de favoriser une démocratisation de l'économie à travers leurs moyens respectifs. Suivant la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique, le conseil d'administration a jugé approprié de maintenir cette tradition.

Le conseil d'administration se compose ainsi :

- ▶ cinq personnes nommées par le comité exécutif de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), dont trois, parmi celles-ci, doivent se qualifier comme personnes indépendantes ;
- ▶ deux personnes nommées par le conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec ;
- ▶ quatre personnes élues par l'assemblée générale des détenteurs d'actions de catégories A et B ;
- ▶ trois personnes nommées par les membres évoqués aux trois points précédents ;
- ▶ la présidente-directrice générale de Fondation, pour la durée de son mandat à ce titre.

Le conseil d'administration est constitué de femmes et d'hommes issus de domaines en lien avec les activités, la mission et le positionnement de Fondation en tant qu'institution socialement responsable vouée au développement économique du Québec. Les administrateurs sont choisis, entre autres, pour leurs compétences dans le financement d'entreprises, pour leurs connaissances et leur expérience du monde des affaires, des milieux coopératifs et communautaires ainsi que de l'administration publique, en concordance avec le profil global souhaité au sein du conseil d'administration.

Profil global souhaité

Fondation souhaite que les membres de son conseil d'administration disposent collectivement de certaines compétences et constituent un groupe diversifié. Le profil global recherché des personnes membres du conseil d'administration de Fondation en cinq aspects :

- ▶ les personnes membres du conseil doivent être en mesure de faire preuve de bon jugement, d'intégrité et de conscience sociale ;
- ▶ elles doivent accorder la disponibilité nécessaire à l'accomplissement de leur fonction ;
- ▶ elles apportent une contribution à la réalisation de la mission ;
- ▶ elles doivent posséder plusieurs compétences, dont la compréhension des rapports sociaux, des enjeux du développement durable, du développement local, régional et sectoriel, des connaissances financières incluant celles du financement d'entreprises et des marchés financiers, une expérience de la gouvernance et de la gestion et, finalement, une connaissance du domaine de l'épargne-retraite ;
- ▶ Fondation recherche un équilibre dans la représentation d'hommes et de femmes au sein du conseil reflétant différentes composantes de son actionnariat et de la société québécoise.

Membres du conseil d'administration



1. Caroline Senneville ^{B, G}

Présidente du conseil
Présidente du comité de coordination
Présidente de la Confédération
des syndicats nationaux

2. Geneviève Morin

Présidente-directrice générale de Fondation

3. Pierre B. Lafrenière ^{A, B, G, H}

Vice-président du conseil
Président du comité d'investissement
Vice-président exécutif de Oaklins Canada Est inc.
Administrateur de sociétés

4. Kathy Baig, Ing., MBA, ASC ^A

Administratrice
Présidente de l'Ordre des ingénieurs du Québec
Administratrice de sociétés

5. Diane Beaudry, CPA, IAS-A ^{A, D, E, G}

Administratrice
Présidente du comité de finances et d'audit
Présidente du comité d'évaluation
Présidente de Conseil Projection inc.
Administratrice de sociétés

6. Claude Demers, CPA ^{A, C, D, G}

Administrateur
Président du comité de gestion intégrée
des risques
Retraité du Mouvement Desjardins
Administrateur de sociétés

7. Yvan Duceppe, CPA ^D

Administrateur
Trésorier de la Confédération
des syndicats nationaux

8. Nicole Fontaine ^{A, G}

Administratrice
Présidente du comité de gouvernance et d'éthique
Retraîtée de l'Office de la protection
du consommateur
Administratrice de sociétés

9. Jacques Létourneau ^C

Administrateur
Retraité de la Confédération des syndicats
nationaux

10. Isabelle Monette ^{A, C}

Administratrice
Scénariste et humoriste

11. Marc Picard ^A

Administrateur
Directeur général de la Caisse d'économie
solidaire Desjardins

12. Pierrette Poirier ^I

Administratrice
Présidente du comité des achats de gré à gré
Retraîtée du Centre de santé et de services
sociaux (CSSS) du Suroît

13. Martine Robert, CRHA ^{A, B, G}

Administratrice
Présidente du comité de ressources humaines
Présidente d'Oz Concept inc.

14. Michel Tétrault ^F

Administrateur
Journalier, Emballage Graphic International
Canada
Ex-trésorier de la Fédération de l'industrie
manufacturière CSN

15. Michel Tremblay ^{A, F}

Administrateur
Président du comité de placement
(autres investissements)
Retraité du Centre intégré de santé et de services
sociaux (CISSS) de la Montérégie

Légende

* Administrateur indépendant au sens de la Loi
et des politiques de Fondation

A. Membre du comité de gouvernance et d'éthique

B. Membre du comité de ressources humaines

C. Membre du comité de gestion intégrée des risques

D. Membre du comité de finances et d'audit

E. Membre du comité d'évaluation

F. Membre du comité de placement
(autres investissements)

G. Membre du comité de coordination

H. Membre du comité d'investissement

I. Membre du comité exécutif

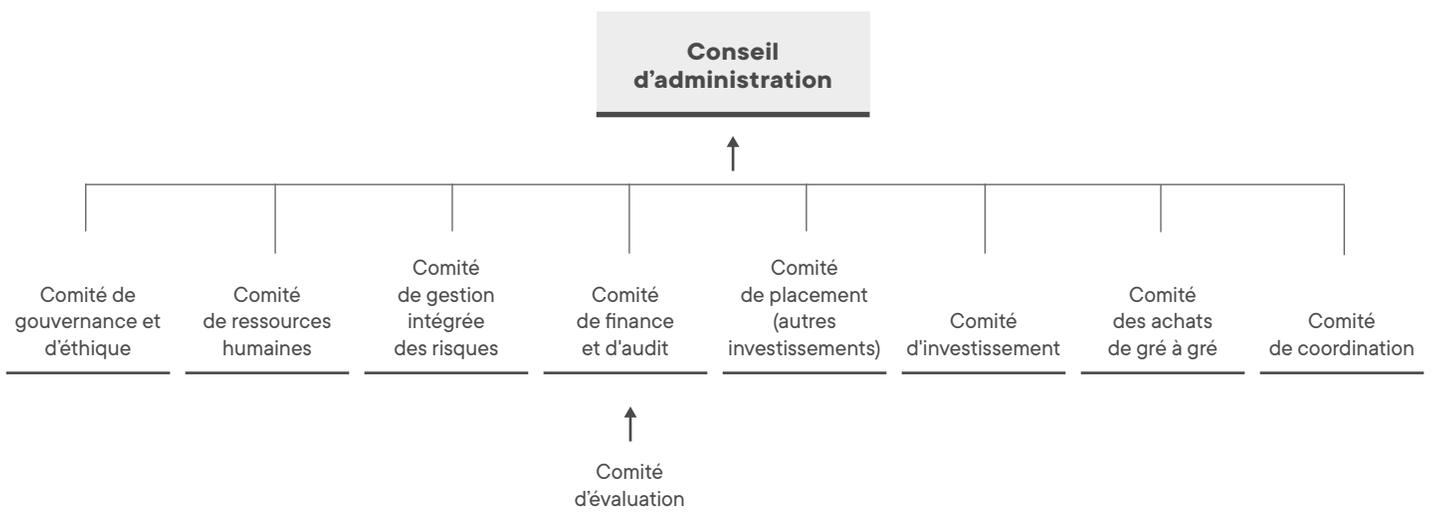
J. Membre du comité des achats de gré à gré

Comités du conseil d'administration

La loi constituant Fondation contient des dispositions sur la composition, du comité de gouvernance et d'éthique ainsi que du comité de ressources humaines. Elle prévoit qu'un comité du conseil d'administration peut autoriser un investissement s'il est composé d'une majorité de personnes indépendantes. Un comité d'investissement a été créé selon ces règlements.

Les comités sont composés de membres du conseil d'administration et, au besoin, de membres externes reconnus pour leurs expertises. L'organigramme suivant présente les comités créés par le conseil d'administration. Les mandats des différents comités sont présentés dans le Rapport de gestion. ► [Rapport de gestion](#)

Les comités du conseil d'administration



2.3

Direction et gestion interne

Depuis ses débuts, Fondaction aborde la finance de façon innovante et responsable. Afin de continuer de jouer son rôle de précurseur dans l'écosystème de la finance durable, Fondaction se doit de retrouver les mêmes préoccupations au sein de sa gestion interne. Ses pratiques internes doivent agir comme catalyseur dans l'opérationnalisation des ambitions. De ce fait, tant dans la gestion de son personnel que dans l'évaluation des impacts sociétaux de ses activités courantes, Fondaction se doit d'agir en cohérence avec ses valeurs et ainsi participer à rendre l'économie plus inclusive, équitable, verte et performante.

Gestion des opérations

La responsabilisation des salariés ainsi que le sens de l'initiative sont des valeurs mises de l'avant au sein de l'organisation. Depuis 2020, Fondaction s'affirme clairement comme le fonds de la transformation positive, un fonds précurseur, positif et performant qui met la personne au centre de ses activités. Ces « 4 P » (personnes, positif, précurseur, performant) qui sont autant de caractéristiques traduisent de manière simple la culture proactive de Fondaction. Ils permettent aux membres des équipes de ressentir à la fois la raison d'être de l'organisation et de comprendre les bases sur lesquelles on s'appuie pour réaliser la mission. Ces mêmes quatre éléments viennent structurer l'appréciation des comportements lors de la contribution annuelle de toutes les personnes à l'emploi de Fondaction.



Structure opérationnelle

La structure organisationnelle de Fondation reflète sa vision de la gestion, de la collaboration et de la performance.

La structure a le bénéfice de regrouper des équipes appelées à collaborer régulièrement tout en permettant aisément la transversalité entre les sept vice-présidences. Celles-ci comptent habituellement trois paliers hiérarchiques à l'exception de la vice-présidence Engagement sociétal et affaires publiques qui en compte deux. L'organigramme est constitué afin d'alléger les processus et de mettre à niveau l'efficacité opérationnelle de Fondation pour accentuer sa performance.

Comités de la présidence-direction générale

Les comités suivants soutiennent, partagent et contribuent aux responsabilités du bon fonctionnement des opérations à Fondation. Ces comités relèvent de la présidence-direction générale.

Comité de direction

Présidé par la présidente-directrice générale et regroupant les vice-présidences, ce comité dirige les activités de manière à assurer la réalisation de la mission de l'organisation, l'atteinte des objectifs prioritaires et le suivi des résultats. Il a notamment pour fonctions de débattre des choix stratégiques, formuler des recommandations au conseil, voir à une allocation optimale des ressources, gérer le portefeuille de projets, favoriser la collaboration entre les équipes et assurer la circulation de l'information au sein de l'entreprise.

Comité de gestion

Présidé par la présidente-directrice générale et composé de l'ensemble des vice-présidences et des directions de l'organisation, le comité de gestion est le lieu privilégié de consultation et de réflexion en amont des décisions stratégiques. Il favorise la collaboration entre les équipes ainsi que la circulation de l'information au sein de l'entreprise. Il a également pour fonctions d'effectuer un suivi régulier de l'évolution du plan d'exécution.



Planification stratégique

Précurseur depuis plus de 25 ans, Fondation, c'est le fonds d'investissement de celles et ceux qui se mobilisent pour la transformation positive de la société québécoise. Pour rendre notre économie plus équitable, plus inclusive, plus verte et plus performante.

L'année 2020-2021 aura été celle d'une grande planification stratégique. Lancée par le conseil d'administration et le comité de direction de Fondation, cette profonde réflexion a permis à l'organisation de prendre un pas de recul pour mieux se projeter dans l'avenir.

Au cœur de la démarche, les salariés de Fondation ont répondu présents lorsqu'invités à communiquer leur vision en utilisant différentes plateformes mises à leur disposition.

De plus, cinq groupes de travail regroupant au total près de 70 employés ont approfondi chacun une grande thématique : évolution des produits, services et clientèles à l'épargne ; évolution des produits, services et clientèles à l'investissement ; leadership sociétal ; culture et pratiques de travail ; efficacité opérationnelle.

Le processus de consultation incluait les membres du conseil d'administration, les Responsables Fondation ainsi que des experts et des partenaires. Fondation a également sondé des actionnaires, des employeurs ayant implanté un régime d'épargne-retraite pour leurs employés par retenue sur le salaire (RSS) et des entreprises du portefeuille.

Une telle mobilisation de celles et ceux qui interagissent avec Fondation a permis de faire ressortir l'ADN de Fondation, ce qui a jeté les bases à la réflexion de l'équipe de direction et fondé ses décisions. Cette quête de sens élargie constitue une étape importante de la coconstruction du Fondation de demain. Elle a donné lieu à la vision 2025 de l'organisation telle qu'adoptée par le conseil d'administration.

La vision 2025 de Fondation





Fondaction place les personnes au cœur de ses actions, de son succès et de ses impacts.

Un déploiement qui respecte les gens et les étapes

Avec le plan d'exécution 2021-2022 adopté en mai 2021, Fondaction a entamé cette transformation en profondeur. Il s'agit pour l'organisation de réunir les conditions humaines et matérielles lui permettant de réaliser pleinement sa mission et d'avoir le plus d'impact possible sur la transformation positive de la société dans laquelle on évolue. Ce processus implique plusieurs formes de transformations simultanées — culturelle, organisationnelle et numérique — ce qui a créé une pression supplémentaire sur les équipes. Une gestion active de la capacité à absorber toutes ces dimensions du changement a permis de conserver notre agilité sur le plan des opérations.

L'initiative Santé et mieux-être mise en place en 2020-21 fait dorénavant partie intégrante des activités de l'entreprise auprès de ses employés. Elle inclut des volets favorisant la santé mentale et physique comme un service d'écoute, des conférences thématiques portant par exemple sur le sommeil, des ateliers de yoga et de méditation.

Une série vidéo quadrimestrielle intitulée « Les coulisses de la transformation » a également été lancée à l'interne pour refléter les défis et les réussites de cette transformation. En plus de reconnaître les efforts des personnes dans les différentes équipes et de refléter le chemin parcouru, la série contribue à relier les différentes équipes entre elles et à développer une meilleure compréhension des enjeux propres à chaque vice-présidence.

La mise en œuvre 2021-2022 de la vision 2025 en bref

1. Affirmation et reconnaissance élargies de notre leadership en finance durable ;
2. Disponibilité du versement périodique en libre-service ;
3. Approfondissement de notre pratique d'investissement d'impact et du continuum de la finance durable ;
4. Montée en maturité de la gestion de projets ;
5. Renforcement de la posture en cybersécurité ;
6. Analyse de la gestion des talents réalisée dans chaque vice-présidence ;
7. Refonte des structures organisationnelles dans plusieurs équipes ;
8. Mobilisation constante des employés et bonne appropriation des comportements gestionnaires.

Gestion des ressources humaines

Profil des salariés

Fondation étant une entreprise de service, les personnes (leurs talents, expertise et expérience) constituent sa plus grande richesse.

Sa culture d'entreprise se définit comme suit : une culture de militance et d'excellence, soit une culture inspirante et inclusive basée sur le développement du plein potentiel de chacun afin de se surpasser en équipe, grandir et réussir collectivement.

Fondation est composé de 188 salariés réguliers, tous basés au Québec. La répartition des salariés est présentée dans les tableaux ci-dessous selon divers indicateurs tels que la catégorie d'emplois, le genre et l'âge.

L'équipe de Fondation a accueilli 18 personnes en 2020-2021 et 28 personnes en 2021-2022. Au cours des deux dernières années, le taux de roulement du personnel détenant un poste régulier a légèrement augmenté, passant de 6,6% au cours de l'année financière 2020-2021 à 9,8% en 2021-2022. Au cours des deux dernières années, 23 personnes ont quitté Fondation pour relever de nouveaux défis et sept personnes ont pris leur retraite.

La diversité et l'inclusion sont au cœur des discussions et sont perçues comme d'importants leviers à faire évoluer. Différentes initiatives ont été réalisées en lien avec cet enjeu, formation sur les biais inconscients de l'équipe de recrutement, causerie avec les employés sur la diversité, dialogue via notre plateforme

de mobilisation, et l'engagement de mettre en place un comité diversité et inclusion qui nous permettra de définir des cibles claires et suivre leurs avancements.

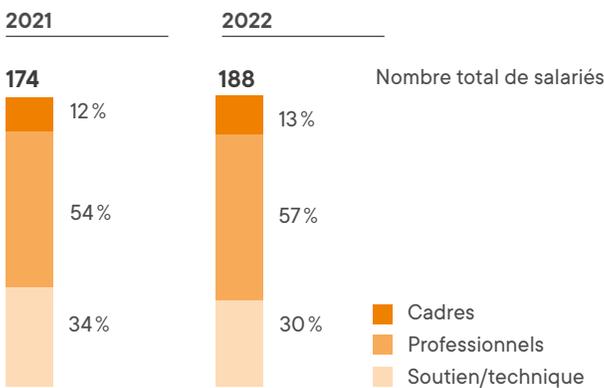
Fondation préconise l'égalité des chances dans le domaine de l'emploi et la convention collective du personnel syndiqué prévoit qu'aucune menace, contrainte ou discrimination ne peut être exercée à l'endroit d'une personne salariée en raison des facteurs suivants : race, couleur, nationalité, origine sociale, langue, sexe, grossesse, orientation sexuelle, état civil, âge, croyances religieuses, opinions politiques, handicap, liens de parenté, situation parentale ou dans l'exercice d'un droit que lui reconnaissent la convention collective de Fondation ou la Charte québécoise des droits et libertés.

Aucun incident de discrimination n'a été constaté au cours de la période de référence. Aucune donnée n'est disponible sur les minorités visibles, mais une prochaine enquête sera conduite en 2022-2023. Il n'existe pas de différences dans les prestations versées selon le sexe et les statuts d'emploi des salariés, qu'ils soient à temps plein ou à temps partiel, qu'ils occupent un poste temporaire ou permanent. Les femmes représentent maintenant 48% du personnel et des gestionnaires. 22 salariés ont bénéficié d'un congé parental, soit neuf hommes et treize femmes. Tous ceux et celles dont le congé parental prenait fin dans la période courant jusqu'au 31 mai 2022 sont revenus au travail et occupent le même poste qu'auparavant. Les tableaux suivants brossent un portrait du personnel de Fondation en fonction des catégories d'emploi, du genre et des catégories d'âge.

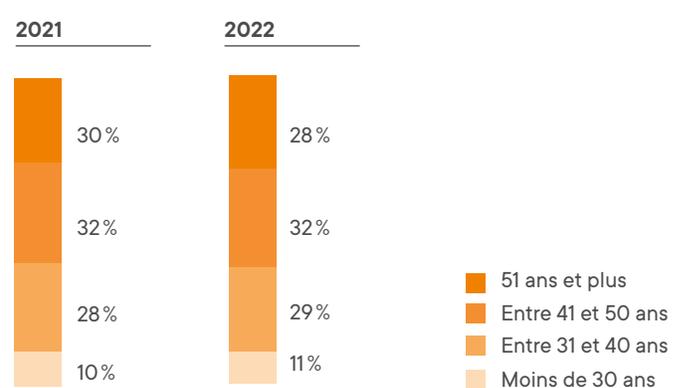
Répartition des salariés

(au 31 mai)

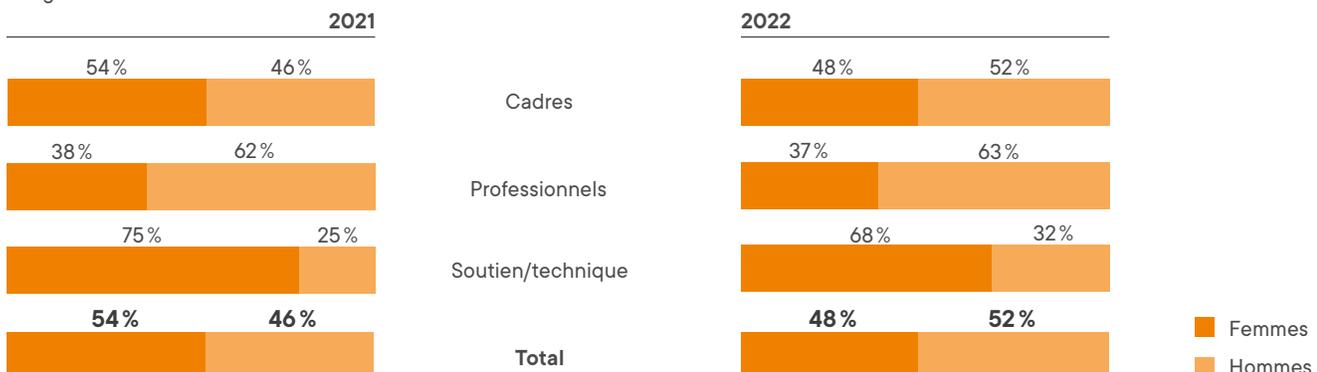
Par catégorie d'emploi



Par catégorie d'âge



Par genre



Conditions de travail

Fondaction souhaite offrir un environnement de travail de qualité qui laisse place à la conciliation travail-vie personnelle permettant aux salariés de contribuer à des projets stimulants et participatifs. Afin de favoriser l'engagement, le développement d'expertise et le bien-être, Fondaction offre des conditions de travail compétitives axées sur cinq éléments :

1. Équilibre entre le travail et la vie personnelle
2. Rémunération concurrentielle
3. Vacances et congés
4. Programmes de formation
5. Santé et bien-être

Les traitements salariaux sont fixes et sont établis par convention collective pour les employés syndiqués. Fondaction a aussi mis sur pied un comité paritaire de relativité salariale visant à s'assurer du caractère équitable de chaque catégorie d'emplois dans le respect des principes énoncés par la Loi sur l'équité salariale du Québec. Un exercice de relativité complet a été effectué en 2021. L'indexation des salaires en lien avec les échelles salariales des salariés est fixée en fonction de la convention collective et tient compte de l'augmentation des prix à la consommation.

La rémunération des membres de la haute direction et des autres cadres est périodiquement révisée. L'augmentation salariale annuelle est fonction du budget global alloué et de l'appréciation de la performance constatée dans le cadre des appréciations de rendement. Le comité de ressources humaines est responsable d'effectuer annuellement l'évaluation du rendement de la présidence-direction générale et de superviser le processus d'évaluation du rendement des autres membres de la haute direction par la présidence-direction générale.

Programme d'incitatif collectif des dirigeants

Depuis le 1^{er} juin 2021, un programme d'incitatif collectif s'applique à l'ensemble des membres de la haute direction visés et des

autres cadres (« Programme d'incitatif collectif des dirigeants » ou « Programme »). Le Programme d'incitatif collectif des dirigeants vise à reconnaître l'effort collectif qui rend possible l'atteinte des objectifs de performance priorisés. Il ne comporte aucune composante liée au rendement individuel. Cette nouvelle forme de rémunération remplace la précédente allocation de départ et est calculée en pourcentage du salaire de base à la cible (« taux d'emploi ») dans la classe salariale de l'emploi du cadre au début de l'exercice financier. Ce pourcentage est déterminé en fin d'exercice par la somme des pourcentages liés aux objectifs de performance atteints, jusqu'à un maximum possible de 10%. Selon la valeur de ce pourcentage et la valeur de l'action, un certain nombre d'unités notionnelles sont attribuées aux cadres dans la mesure où le déclencheur est atteint. Ces unités notionnelles attribuées deviendront acquises et payables en espèces 24 mois suivant la fin de l'exercice relatif à leur attribution en fonction de la valeur de l'action à cette date. Une contribution supplémentaire au régime de retraite est également prévue pour la portion de leur salaire dépassant le maximum admissible. La rémunération totale annuelle de la personne la mieux payée de l'organisation est équivalente à 3,7 fois la rémunération médiane de l'ensemble des autres salariés de Fondaction, démontrant ainsi la faible dispersion salariale au sein de l'organisation.

Le régime complémentaire de retraite des salariés de Fondaction est un régime contributif à prestations déterminées, fondé sur les années de service et sur les trois meilleures années de salaires. Fondaction s'acquiesce de ses obligations en tant qu'employeur participant et tous ses salariés bénéficient de ce régime.

Le programme de développement des compétences vise à soutenir les gestionnaires et les salariés dans leur cheminement de carrière, mais aussi dans leur familiarisation aux valeurs et à la culture de Fondaction. Afin notamment de réaliser ces objectifs, un programme d'appréciation de la contribution annuelle propre à chaque vice-présidence a été mis en place. Ce nouveau programme a été lancé au mois de juin 2021 pour l'année 2021-2022. Ce programme a été élargi à l'ensemble des employés à partir du 1^{er} juin 2022.

Dépense de formation en pourcentage de la masse salariale

(au 31 mai)



Ratio existant entre le salaire le plus élevé et le salaire médian

(au 31 mai)



Salaire d'entrée par catégorie d'emploi

(au 31 mai)

	2020-2021	2021-2022
Gestionnaires	196 000 \$	173 400 \$
Professionnels	99 455 \$	101 444 \$
Personnel technique	65 425 \$	66 733 \$
Personnel de soutien	47 928 \$	48 887 \$

L'ensemble des salariés, à l'exception des cadres de l'organisation, sont représentés par le Syndicat des travailleuses et travailleurs de Fondation, affilié à la CSN. Une convention collective a été signée le 13 mai 2019 entre les parties syndicale et patronale. Son application a cours jusqu'au 31 mai 2025. En matière de relations de travail, Fondation privilégie une approche du travail et des échanges fondés sur les principes de la gestion collaborative. Les modes de gestion collaborative visent une circulation plus fluide de l'information, le partage des connaissances et la démocratisation des prises de décisions afin d'augmenter la mobilisation et le sentiment d'appartenance des salariés.

La convention collective prévoit le traitement de ces questions selon une représentation paritaire au sein du comité des relations de travail (CRT). C'est sur une base consensuelle que ce comité recherche des solutions pour les mandats qui lui sont confiés. Les délais de notification sont établis en fonction de la complexité des situations. La convention collective du Syndicat des travailleuses et travailleurs de Fondation (CSN) précise la marche à suivre en cas de grief.

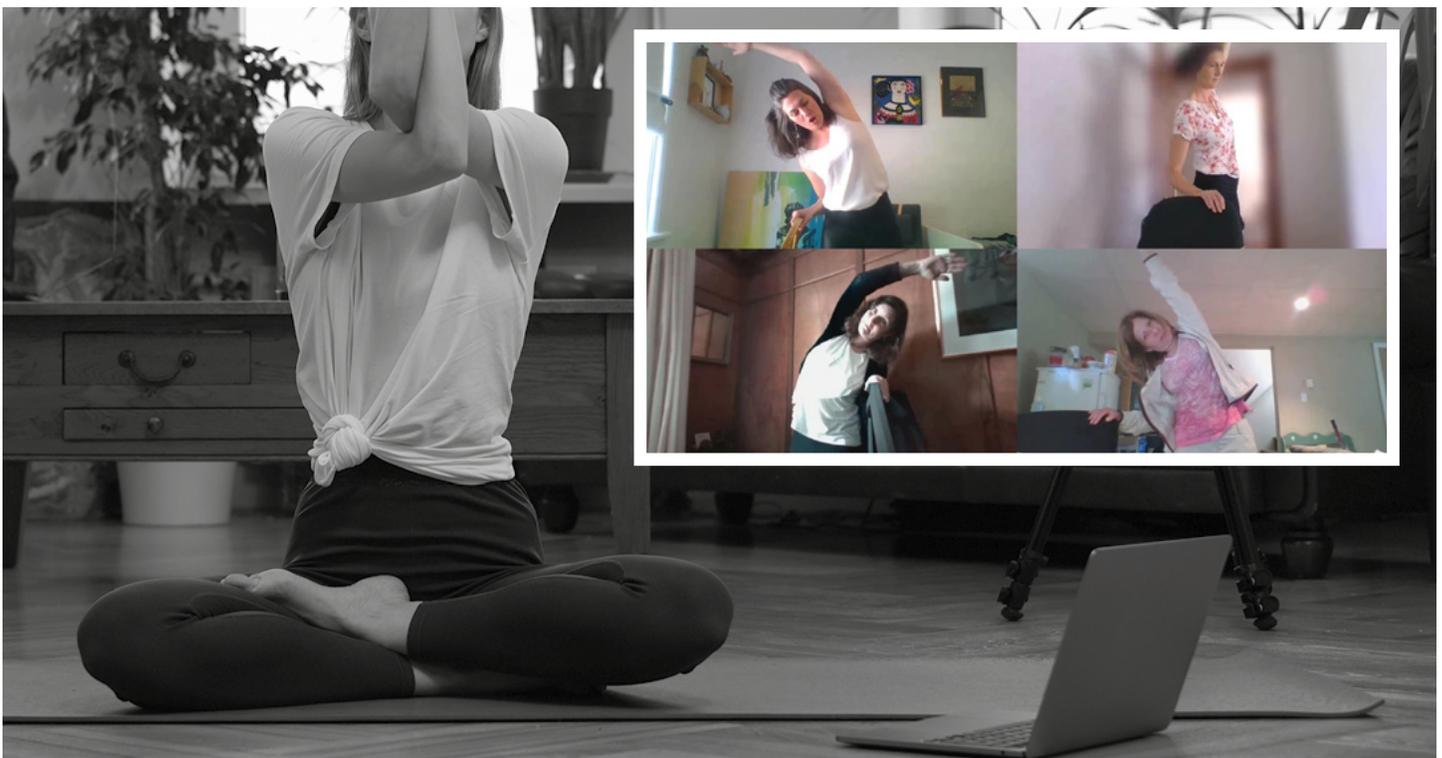
Santé et sécurité

En plus de bénéficier d'une assurance vie et d'une assurance invalidité, le personnel est couvert par une assurance complémentaire sur la santé, les médicaments et les soins dentaires. Les salariés et leur famille immédiate ont également accès à des services gratuits d'intervention psychosociale, juridique et financier. Au cours des deux derniers exercices

financiers, les taux d'absentéisme étaient en hausse, soit 4,5 % en 2020-2021 et 5,8 % en 2021-2022. Cette augmentation s'explique principalement par une hausse des absences liées à la COVID-19.

Créé en partenariat avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de Fondation, le comité de santé et sécurité au travail a pour mandat la prévention et la sensibilisation de l'ensemble des salariés aux enjeux de santé et sécurité. Deux accidents de travail ont été signalés pour la période étudiée, ce dont on tient compte afin de prévenir que cela se reproduise.

Il est clair, par la nature des activités de l'organisation, que les probabilités qu'un accident de travail se produise sont faibles, la majorité des salariés n'étant pas directement exposés à de tels risques. Les pathologies liées à la posture et au stress en milieu de travail sont les plus susceptibles d'affecter la santé des salariés. À cet égard, malgré les changements importants connus au cours des dernières années marquées par la pandémie, Fondation a mis sur pied des initiatives afin de créer un environnement de travail physique et virtuel favorisant l'épanouissement de son personnel et un accès à des ressources spécialisées afin de prévenir, dans la mesure du possible, les maladies liées au stress. Depuis le printemps 2020, l'initiative « Santé et mieux-être » a été mise sur pied afin de soutenir et améliorer la santé physique et psychologique des employés dans un contexte de télétravail. Cela a permis de tester des activités et différents moyens pour développer sur une base permanente un programme de santé et mieux-être adapté aux besoins des salariés.



Écoresponsabilité

Bien que les activités immédiates de Fondaction présentent une empreinte écologique de faible intensité, Fondaction considère que sa responsabilité sociétale s'applique autant aux impacts environnementaux de ses propres activités qu'à ceux engendrés à une tout autre échelle par ses décisions d'affaires. Les initiatives et mesures environnementales concernant ses opérations sont en adéquation avec la raison d'être de Fondaction et nourrissent une réflexion continue portant sur ses stratégies de développement des affaires. Fondaction agit de façon conséquente en regard de son positionnement et déploie plusieurs initiatives afin de minimiser l'empreinte environnementale de ses activités internes et de promouvoir des modes de consommation plus responsable. La politique en écoresponsabilité de Fondaction cible deux principaux champs d'intervention, soit la participation à la lutte contre les changements climatiques ainsi que la gestion des matières résiduelles.

Gestion des matières résiduelles

En tant qu'organisation financière, Fondaction consomme relativement peu de matières. Des biens durables comme le mobilier et l'équipement informatique sont les principales matières utilisées pour réaliser ses activités tandis que le papier demeure la matière non durable, cependant recyclable et provenant de sources renouvelables, la plus consommée par Fondaction.

La consommation de papier comprend une composante interne — consommation de papier sur les lieux de travail — ainsi qu'une composante regroupant les documents destinés à l'externe, principalement pour les communications avec les actionnaires. Attribuable au recours massif au télétravail, l'utilisation du papier se résume principalement aux communications envoyées aux actionnaires. Dans les deux dernières années, le recours au télétravail a fait diminuer totalement la consommation de papier à l'interne. Depuis plusieurs années, Fondaction a mis en place plusieurs initiatives pour diminuer sa consommation de papier tels l'adhésion en ligne, l'envoi électronique des relevés de placement et la transmission des formulaires de rachat d'actions. Ainsi, le nombre d'envois par la poste est réduit au strict nécessaire notamment en fonction des dispositions réglementaires.

D'importantes rénovations ont été commencées en 2021 et Fondaction loue des espaces partagés. De ce fait, il est impossible de dresser un bilan des matières résiduelles. Il est prévu de relancer le programme de collecte des matières compostables et recyclables dès le retour dans les bureaux rénovés. Une étude de caractérisation des matières résiduelles sera effectuée dans des délais raisonnables suivant ce retour. Pour la rénovation de l'immeuble de Montréal, qui a cours actuellement, Fondaction a mis en place des dispositions afin de récupérer le maximum des résidus de construction. Un bilan de récupération des matières sera dressé lors de l'inauguration.



► Fondaction insiste auprès de ses fournisseurs afin qu'ils revalorisent, récupèrent ou disposent de manière responsable des matières résiduelles provenant des travaux de déconstruction.

Participation à la lutte aux changements climatiques

Comme mentionnée précédemment, la lutte contre les changements climatiques est centrale dans son approche de responsabilité sociétale. La participation directe de Fondaction et de ses salariés à la réduction de l’empreinte carbone des activités courantes de l’organisation sont regroupées dans le volet *Énergie*, qui considère les dépenses énergétiques, les types d’approvisionnement et la performance qui les caractérise, et dans le volet *Émissions* qui d’une part évalue les impacts en matière de GES et, d’autre part, énumère les moyens mis en place afin de les réduire, notamment celles mises de l’avant dans la Politique en écoresponsabilité.

Énergie

La consommation d’énergie de Fondaction comprend celle liée aux activités courantes tant à Montréal qu’à Québec ainsi que celle découlant des déplacements des salariés et du réseau de militants. Les résultats présentés dans cette section prennent en compte les déplacements des salariés et des RF dans le cadre de leur travail à l’exception de ceux des membres du conseil d’administration. Ils incluent les déplacements des participants à l’assemblée générale annuelle. En tant que fonds d’investissement, Fondaction n’est assujéti à aucune forme de réglementation sectorielle, mais il est néanmoins soumis à l’ensemble des lois et règlements en matière d’énergie au Québec et au Canada qui sont par ailleurs respectés.

Les deux dernières années ont été marquées par une baisse exceptionnelle de la consommation énergétique liée au transport. Cette baisse est principalement causée par les nombreuses restrictions et le recours massif au télétravail dans les deux dernières années. Selon un rapport de Ressources naturelles Canada, la consommation médiane en 2016 des édifices de bureaux

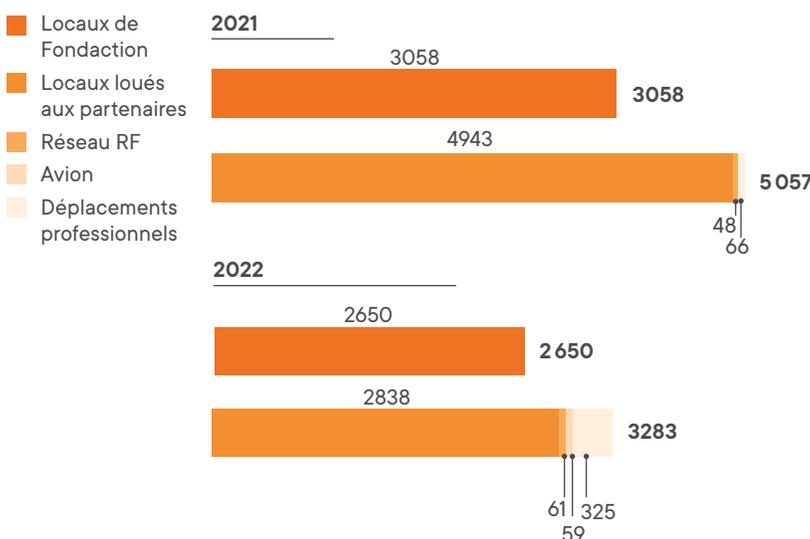
au Canada atteignait 1,12 gigajoule (GJ) par mètre carré. L’intensité énergétique par mètre carré des locaux occupés par Fondaction est inférieure avec 0,83 GJ en 2020-2021 et 0,45 GJ en 2021-2022. Il s’agit d’une grande baisse liée principalement à la l’inoccupation des locaux durant de longues périodes et des rénovations qui ont cours dans l’immeuble de Montréal. Compte tenu du faible nombre de déplacements effectués, le calcul des déplacements des salariés pour le travail n’a pas été effectué.

Émissions de GES

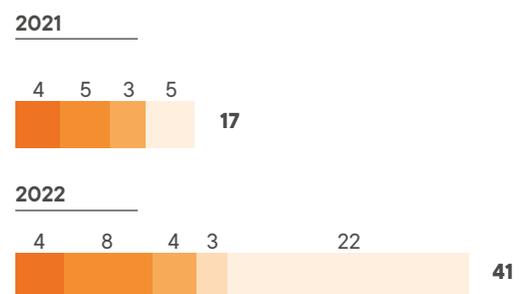
La gestion des émissions de gaz à effet de serre dans une perspective de lutte contre les changements climatiques est l’un des deux éléments centraux de la Politique en écoresponsabilité de Fondaction. N’étant pas assujéti à une réglementation spécifique relative aux émissions de GES, Fondaction considère néanmoins que c’est l’une des dimensions où Fondaction peut avoir un impact, bien que la facture environnementale liée à ses activités soit limitée. À cet effet, Fondaction a mis sur pied de nombreuses initiatives et programmes afin de diminuer l’empreinte écologique de ses activités que ce soit par l’encouragement à l’utilisation du transport collectif ou actif ou encore par la performance écoénergétique de ses bâtiments. De plus, certaines émissions — notamment celles de l’assemblée générale des actionnaires et celles liées à l’utilisation de l’avion — sont compensées par l’achat de crédits carbone.

Les émissions de gaz à effet de serre ont beaucoup diminué lors des deux derniers exercices, une performance attribuable au faible nombre de déplacements effectués par les salariés. Les restrictions sanitaires ont obligé la majorité des employés de Fondaction de travailler de la maison et de restreindre leurs voyages.

Consommation énergétique (GJ)



Émissions de gaz à effet de serre (tonnes eq CO₂)



Politique d'écoresponsabilité

Depuis le début de ses opérations, Fondation s'efforce d'intégrer les principes de développement durable au cœur de son positionnement stratégique ainsi que dans ses activités courantes. En 2005, Fondation a adopté une politique environnementale dans le but d'établir les principes permettant à l'organisation de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'environnement dans une perspective de développement durable. De plus, une politique d'achats responsable a été adoptée en 2008 pour promouvoir les principes qui régissent les pratiques d'approvisionnement. La politique en écoresponsabilité, adoptée en 2019, regroupe ces deux politiques. La politique s'articule autour de cinq thématiques dont certaines sont appuyées par des plans d'action évolutifs. Les cinq champs d'intervention sont les suivants :

- ▶ Gestion durable des immeubles
- ▶ Achats responsables
- ▶ Transport durable
- ▶ Événements écoresponsables
- ▶ Gestion des matières résiduelles

Événements écoresponsables

Depuis 2009, Fondation a mis en place des mesures pour la tenue de l'Assemblée générale annuelle et du Grand Rendez-vous des Responsables Fondation afin qu'il s'agisse d'événements écoresponsables.

Plan d'achats responsables

L'objectif du plan d'achats responsables est d'offrir des lignes directrices aux salariés qui effectuent des achats. Le plan s'applique à l'ensemble des pratiques d'approvisionnement de Fondation et vise à tenir compte de son réel pouvoir d'influence, d'une saine gestion des dépenses et d'exigences élevées en matière de qualité des biens obtenus et des services rendus. Le plan s'articule autour des principes suivants :

- ▶ Adopter des exigences élevées en matière de qualité des biens obtenus et de l'excellence des services rendus ;
- ▶ Agir en consommateur responsable, prenant en considération son pouvoir d'influence économique ;
- ▶ Privilégier les fournisseurs dont les salariés sont syndiqués ou ceux provenant d'entreprises d'économie sociale ;
- ▶ Favoriser la sélection de fournisseurs locaux ;
- ▶ Prendre en compte les principes 3RV-E¹ dans les processus d'achat ;
- ▶ Promouvoir des pratiques en accord avec les principes de développement durable.

Le plan d'achats responsables propose un ensemble de critères présenté en 4 dimensions : sociale, environnementale, économique, et d'impartition pour couvrir les pratiques d'affaires des fournisseurs. Ce plan vise à soutenir le processus d'achat de biens et de services et propose une série d'éléments pouvant être pris en compte dans le choix d'un fournisseur. Les fournisseurs considérés ici n'incluent pas les gestionnaires en valeur externes et les fonds partenaires et spécialisés avec lesquels Fondation fait affaire et dont on traite dans la section Investissement et placement.

En ce qui concerne l'analyse des dépenses auprès des fournisseurs, seuls ceux pour lesquels Fondation a dépensé pour plus de 10 000 \$ ont été considérés. L'ensemble des fournisseurs avec qui Fondation a des relations ont une présence physique au Québec et la vaste majorité des dépenses est faite auprès de fournisseurs québécois : 95 % des entreprises avec lesquelles Fondation fait affaire sont de propriété québécoise. En faisant affaire avec des entreprises basées au Québec, Fondation a davantage l'assurance que les droits de la personne des travailleuses et travailleurs sont respectés, notamment en matière du travail des enfants ou du travail obligatoire, des pratiques qui vont à l'encontre des principes de la Charte des droits et libertés du Québec.

Répartition des dépenses par catégorie de fournisseurs

(pour l'exercice financier 2020-2021)



- Auditeurs et autres consultants (34%)
- Fonctionnement, entretien et rénovations (24%)
- Communication et marketing (5%)
- Technologies de l'information (27%)
- Registraire, fiduciaire et assureur collectif (10%)

¹ Principe de hiérarchie des actions à privilégier pour une saine gestion des matières résiduelles, soit la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation. L'élimination des déchets constitue le dernier recours.

Fondaction a mis sur pied de nombreuses initiatives et programmes afin de diminuer l'empreinte écologique de ses activités, notamment en encourageant l'utilisation du transport collectif ou actif auprès de ses employés.

Plan de transport durable

Le plan de transport durable met à la disposition des salariés plusieurs mesures facilitant l'adoption de comportements écoresponsables en matière de déplacements. L'utilisation de la visioconférence et d'autres modes de communication numérique entre les groupes et l'encouragement au transport actif

permettent de réduire le kilométrage effectué en auto solo dans une année sans nuire aux activités de Fondaction. Le recours généralisé au télétravail durant la crise pandémique a permis de diminuer de façon marquée les déplacements des salariés et conséquemment les émissions de GES relatives au transport.

Objectifs	Mesures
Favoriser le transport collectif	Remboursement de 100 % de la carte de transport
Encourager le transport actif	Supports à vélos à l'intérieur des immeubles et atelier gratuit de mise au point des vélos
Faciliter les modes de transports alternatifs	Installation de deux bornes de recharge dans le stationnement de l'édifice de Québec
Reconnaître les efforts	Système CarboPOINT à l'intention du personnel (mis en pause dans les deux dernières années, le programme sera réintroduit lors de la réouverture du siège social)



2.4 Actionnariat

L'un des rôles fondamentaux d'un fonds de travailleurs comme Fondation consiste à encourager les travailleuses et travailleurs québécois à épargner pour leur retraite. En offrant un produit d'épargne-retraite accessible et flexible s'adressant à tous les types de travailleurs, puis en canalisant cette épargne vers des projets d'investissement impliquant des entreprises québécoises, Fondation veut développer une finance plus équitable, plus inclusive, plus verte et plus performante.

Il est aussi animé par une volonté d'informer sur l'importance d'épargner pour la retraite afin de démocratiser cette pratique et d'en valoriser la portée économique et extrafinancière pour les actionnaires. Accordant à l'actionnariat toute l'importance qu'il mérite à titre de partie prenante, Fondation consulte périodiquement les personnes qui épargnent en se procurant son produit financier et s'efforce de leur fournir le meilleur service possible dans le cadre réglementé de ce type de fonds fiscalisé.

La planification de la retraite et les stratégies d'épargne constituent un défi de taille pour les citoyennes et citoyens. En plus d'adopter de bonnes habitudes d'épargne, les personnes doivent connaître les mécanismes et dispositions des nombreux véhicules d'épargne et des régimes publics. En effet, la littérature récente révèle qu'il y a encore une grande partie de la population qui possède un faible niveau

de connaissance financière, ce qui entraîne des conséquences directes et néfastes sur la préparation à la retraite, dans un contexte où ce type de planification devient de plus en plus une responsabilité individuelle.

Bref, en rendant accessible une épargne-retraite peu coûteuse, Fondation vise l'amélioration des conditions financières à la retraite de plusieurs dizaines de milliers de femmes et d'hommes. Les actionnaires de Fondation bénéficient d'importants avantages fiscaux et de modes de cotisation flexibles qui permettent de réduire le coût de cette épargne et d'accumuler un capital plus important pour ainsi faciliter une prise de retraite confortable. Fort de son réseau étendu de Responsables Fondation (RF), Fondation joue un rôle important dans la promotion de la littératie financière et de bonnes habitudes d'épargne auprès des travailleurs.





Stratégie et état de l'actionnariat

L'offre de Fondation s'adresse à toute personne résidant sur le territoire québécois, qu'elle soit ou non syndiquée, membre de la CSN ou pas. Fondation bénéficie au 31 mai 2022 de la confiance de plus de 202 000 actionnaires de toutes les régions du Québec. Ils sont de plus en plus nombreux à choisir Fondation parce que leur capital contribue à la transformation positive de l'économie.

Comme présenté ci-dessous, l'actionnariat de Fondation est caractérisé par une majorité féminine et une forte diversité régionale. Contrairement

à l'habituelle composition du marché de l'épargne-retraite au Québec, les femmes constituent plus de la moitié des cotisants à Fondation et celles-ci représentent plus de 55% des actionnaires qui se prévalent de la retenue sur le salaire. Sur le plan du découpage générationnel, la répartition de l'actionnariat de Fondation suit les tendances démographiques québécoises, marquées par un vieillissement de la population. Toutefois, Fondation s'est efforcé de sensibiliser les plus jeunes de la population à l'importance de l'épargne-retraite.

Répartition des actionnaires par âge

(au 31 mai 2022)

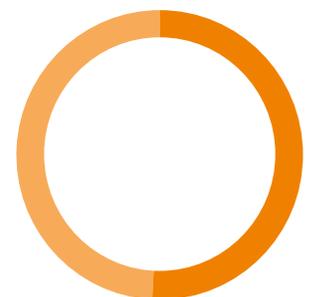
- 60 ans et plus (23%)
- 55 - 59 ans (18%)
- 50 - 54 ans (13%)
- 45 - 49 ans (12%)
- 40 - 44 ans (12%)
- 30 - 39 ans (16%)
- moins de 30 ans (5%)



Répartition des actionnaires par genre

(au 31 mai 2022)

- Hommes (49%)
- Femmes (51%)

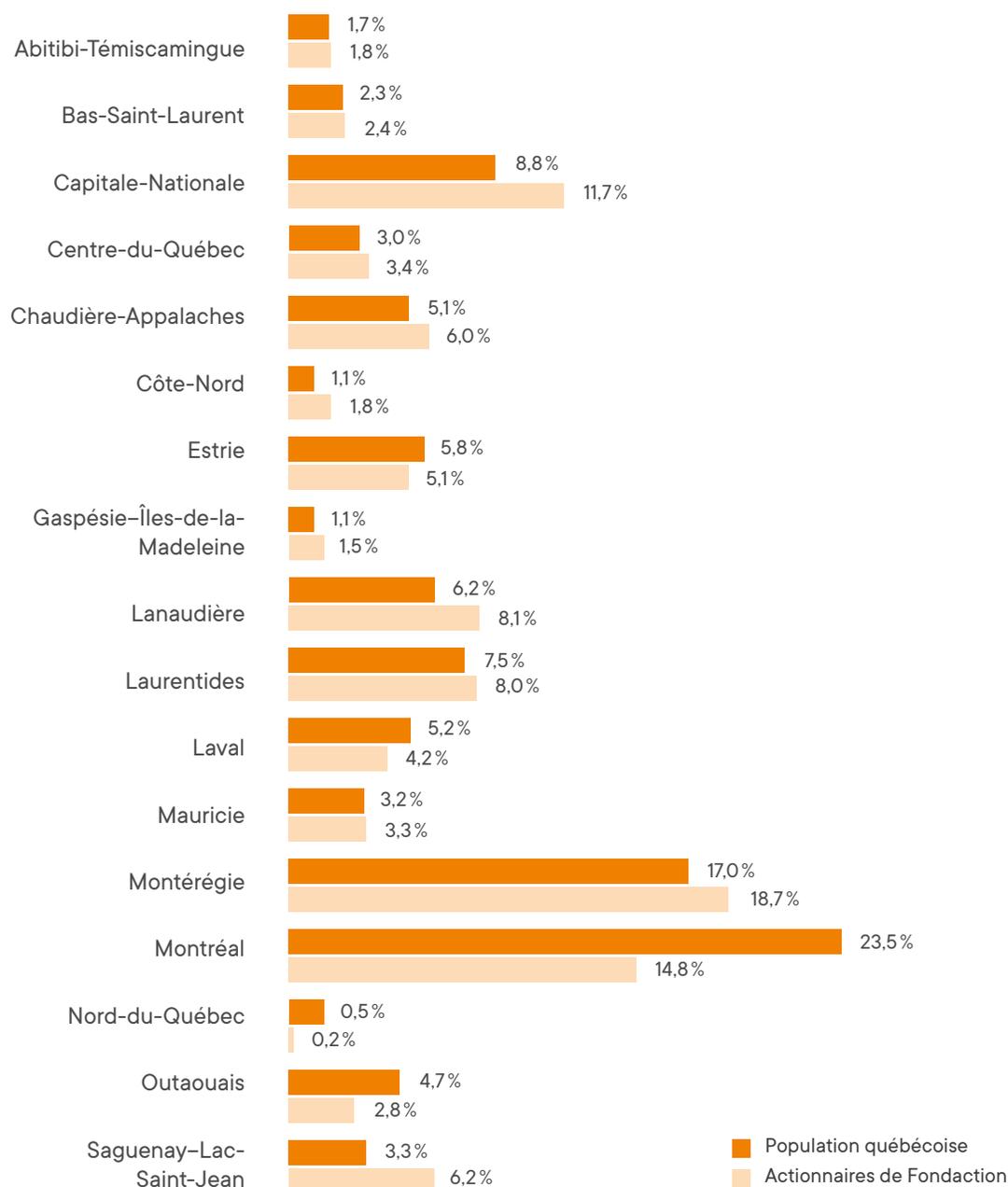


Actionnaires actifs

Au cours des deux dernières années, Fondation a recueilli des sommes records, atteignant près de 650 M\$ en souscription, soit 287 M\$ en 2020-2021 et 360 M\$ en 2021-2022. La hausse de son plafond d'émission a permis à Fondation d'accueillir plus de 35 000 nouveaux actionnaires, dont 48% ont moins de 45 ans. En tout, ce sont plus de 128 000 actionnaires qui ont cotisé au cours des deux derniers exercices.

Répartition des actionnaires et de la population québécoise

(au 31 mai 2022)



En matière de modes de cotisation, 70 % des actionnaires ont épargné par un mode de cotisation systématique, soit par retenue sur le salaire ou par virement automatique préautorisé. La dernière année a été marquée par une croissance importante du nombre d'actionnaires cotisant par débit préautorisé, ce à quoi la mise à disposition de la fonction libre-service sur le portail a contribué.

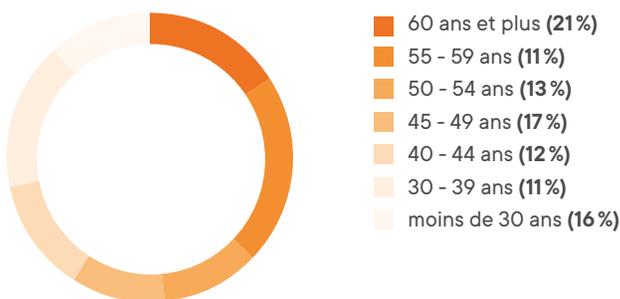
La cotisation moyenne en 2021-2022 était de 3146 \$. Il existe une grande diversité dans les montants cotisés par les actionnaires comme le témoigne le graphique. En offrant, une épargne accessible. Fondation permet à tous les travailleurs d'épargner, peu importe le montant. De ce fait, ce sont 38 % des actionnaires qui ont cotisé un montant inférieur à 2000 \$ en 2021-2022.

Appui à la retraite

Les actionnaires de Fondation épargnent généralement pour la retraite, mais peuvent effectuer des rachats ou des achats de gré à gré selon d'autres modalités reliées à leur travail comme un retrait ou une perte d'emploi ou, encore, d'autres critères prévus au prospectus comme le Régime d'accèsion à la propriété (RAP). Au cours des deux dernières années, ce sont plus de 16 000 actionnaires qui ont effectué un rachat, dont plus de 11 600 pour cause de retraite. Au cours de l'exercice terminé au 31 mai 2020, en raison du début de la pandémie de COVID-19, Fondation avait connu une forte hausse des rachats. Cette tendance s'est inversée au cours des deux dernières années où les rachats ont diminué de plus de 55 %.

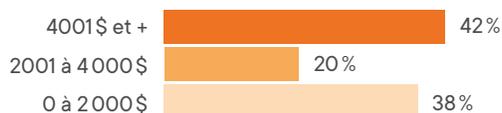
Nouveaux actionnaires par tranche d'âge

(pour l'exercice financier 2021-2022)



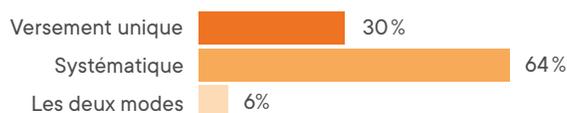
Proportion des actionnaires par montant total cotisé annuel

(au 31 mai 2022)



Proportion des actionnaires cotisants par mode de cotisation

(au 31 mai 2022)

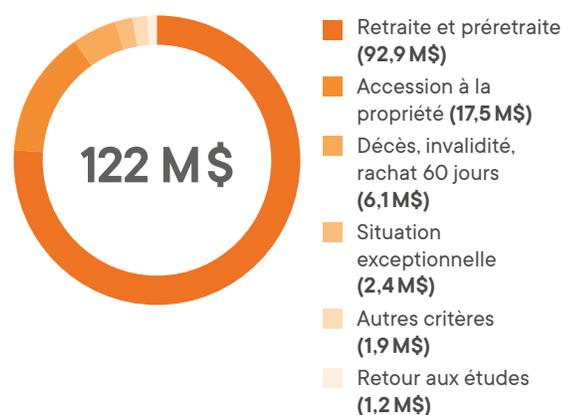


Répartition des rachats et des achats de gré à gré par motif (en M\$)

2021



2022





Réseau RF et enjeux de la retraite

Si le produit financier de Fondation est aussi accessible, notamment en région, c'est grâce en grande partie à un réseau de distribution unique composé de plus de 400 Responsables Fondation (RF), dont 31 Responsables Fondation régionaux (RFR), provenant de divers milieux de travail. Soutenus par des salariés de Fondation qui coordonnent les activités de développement et d'information dans toutes les régions, ces militants arpentent le Québec afin de sensibiliser les travailleurs aux enjeux de la retraite.

Les activités se déroulent tout au long de l'année et portent autant sur l'importance de la préparation financière de la retraite que sur les caractéristiques du produit financier proposé par Fondation. Une plateforme numérique est également dédiée aux RF, ce qui permet de transmettre de l'information et offrir des contenus de formation en ligne sous forme de capsules vidéo et de questionnaires interactifs. Fondation a organisé dans le contexte pandémique deux forums virtuels réunissant les RF. Le premier qui s'est tenu en décembre 2020 avait pour objectif de maintenir le contact vivant entre les RF et l'organisation, de revoir la manière d'organiser une activité en contexte pandémique et d'avoir un échange direct avec la nouvelle PDG.

Le second, qui a eu lieu en mai 2021, avait pour thème l'engagement et on y présentait la planification stratégique de Fondation et de l'Épargne de sorte que les RF puissent en saisir toute la portée.

Puis, des rencontres stratégiques ont eu lieu au mois de septembre 2021 avec les RFR afin d'élaborer les plans d'action en vue de la reprise des activités en milieux de travail. En mai 2022, les RF ont reçu une formation portant sur la retenue sur le salaire (RSS) en ligne, une nouvelle fonctionnalité à la disposition des actionnaires. En 2021-2022, six formations en mode virtuel ont permis à 56 nouveaux RF de se former et de se familiariser avec leur rôle en milieu de travail.

Dans les deux dernières années, avec le soutien des salariés de Fondation, les RF ont joué un rôle essentiel en maintenant une relation constante entre Fondation et ses actionnaires. Malgré les nombreuses restrictions liées à la pandémie, les RF ont assuré une présence de proximité et ont pu répondre aux nombreuses interrogations des actionnaires. Les restrictions sur les déplacements et sur l'accès au milieu de travail ont fait évoluer les façons d'entrer en contact avec les actionnaires existants et futurs et les RF ont su s'y adapter. L'utilisation de visioconférence a permis aux RF de continuer d'informer leurs collègues sur les enjeux de la retraite et sur l'importance d'épargner. Ces activités visent notamment à sensibiliser les travailleurs sur les enjeux liés à la compréhension des notions financières de base, à la consommation responsable et au développement durable. Elles permettent aux travailleurs d'avoir de l'information adaptée aux enjeux propres à leur profession et à leur statut d'emploi tout en leur évitant de se déplacer. Les efforts du réseau des Responsables Fondation ont porté fruit, car plus de 8 000 nouveaux actionnaires cotisent maintenant par retenue sur le salaire.

Par ailleurs, après avoir contribué à la mise sur pied de Question-Retraite en 2003 qui est devenu EducÉpargne en juin 2020, Fondation n'a jamais cessé de participer aux nombreux comités de travail de ce regroupement public-privé créé par Retraite Québec. L'OBNL regroupe près de 20 partenaires provenant des milieux financier, patronal, gouvernemental, associatif et de l'enseignement. Il a pour objet la promotion de la sécurité financière des 25-44 ans. De plus, Fondation appuie l'Observatoire de la retraite, une initiative qui regroupe aussi des acteurs de différents horizons qui ont le souci d'inscrire les débats sur la retraite dans une large perspective, incluant une réflexion sur les politiques sociales et économiques structurantes pour le Québec.

3. Stratégie

Mettre en commun des expertises dans un objectif de création de valeur durable

La stratégie de finance durable de Fondation s'appuie sur la conviction que les entreprises qui participent activement à la transformation positive de l'économie seront les entreprises championnes de demain.

3.1

Stratégie de finance durable

Précurseur en finance durable, depuis ses débuts, Fondation est animé par la conviction que la finance peut constituer une force de transformation positive pour l'économie. Fondation se distingue par sa vision globale où les fonctions d'épargne, de dialogue et d'investissement se complètent et à travers lesquelles s'opérationnalise sa mission.

Fondation offre aux travailleuses et aux travailleurs québécois un produit d'épargne performant, qui leur permet de donner du sens à leur argent tout en accumulant du capital pour leur retraite. Pour rendre cette épargne plus accessible, Fondation s'appuie principalement sur un réseau de Responsables Fondation (RF) à la grandeur du Québec ; des personnes qui dans leur milieu de travail sensibilisent leurs collègues aux enjeux de la retraite et qui présentent les avantages d'épargner avec Fondation. Afin d'améliorer l'accessibilité à l'épargne-retraite pour tous les travailleurs et travailleuses, le Fonds offre un vaste éventail de modes de cotisations flexibles et une absence de frais d'adhésion et de cotisations minimales. La stratégie de Fondation mise sur l'accessibilité de son produit d'épargne-retraite pour les gens issus de la classe moyenne. Les activités de sensibilisation sont offertes sur une base universelle, nonobstant le potentiel d'adhésions. Une attention particulière est portée au segment de la population qui a besoin d'épargner davantage. L'épargne systématique est le mode de cotisation privilégié, soit par le biais de la retenue sur le salaire – offerte dans un grand nombre de milieux de travail – ou par débit préautorisé.

D'un fonds généraliste axé au départ sur le développement durable, Fondation entend devenir un fonds spécialisé dans la transformation positive. Cette spécialisation s'opère par une concentration des investissements vers les entreprises qui ont des impacts positifs et la mise en commun des expertises dans un objectif de création de valeur durable pour les entreprises partenaires qui veulent saisir les opportunités liées aux enjeux de la transformation de l'économie. La stratégie de finance durable s'appuie sur la conviction que les entreprises qui participent activement à cette transformation seront les entreprises championnes de demain. Fondation mise sur cette stratégie pour relier rendements financiers et impacts positifs et ainsi transformer l'économie pour la rendre plus équitable, inclusive, verte et performante.

Aussi, la stratégie d'investissement en capital de développement se déploiera ces prochaines années en reposant sur trois leviers principaux :

- ▶ Une augmentation substantielle des investissements durables
- ▶ Une spécialisation sectorielle
- ▶ Un accompagnement spécialisé en transformation positive

Dans son portefeuille d'investissement en capital de développement, Fondation se distingue par sa stratégie entièrement axée sur la finance durable et par son approche positive face aux enjeux de société. L'approche du Fonds consiste en une intégration systématique des critères environnementaux, sociaux, économiques, territoriaux et de gouvernance dans la sélection et la gestion de ses investissements. Par la prise en compte de ces critères, Fondation adopte une considération élargie des risques et des opportunités en vue de créer, à travers les cycles du marché et les aléas conjoncturels, des retombées durables et bénéfiques pour ses actionnaires et la société en général. Ceci s'opérationnalise par des analyses qui tiennent compte de facteurs tangibles et intangibles sur les plans financiers et extrafinanciers. C'est de cette manière que le Fonds entend générer un rendement sociétal qui profite à ses actionnaires et à l'ensemble de la société québécoise. Ces investissements sont réalisés essentiellement auprès de petites et moyennes entreprises québécoises, privées ou d'économie sociale, ainsi que de fonds partenaires ou spécialisés.

Les décisions d'investissement de Fondation s'appuient sur une méthode d'évaluation de la performance globale des entreprises. Cette méthode permet de dresser un portrait le plus exhaustif possible de leurs activités internes et externes.

Afin de sélectionner des projets d'investissement en cohérence avec ses valeurs et ses objectifs, Fondation a adopté en amont une approche d'exclusion qui élimine plusieurs secteurs d'activité jugés néfastes pour la société.

Fondation a également établi des seuils de performance sectoriels pour les divers enjeux de développement durable. Un diagnostic de performance globale est réalisé avant chaque investissement afin d'évaluer le modèle d'affaires, la contribution de l'entreprise aux Objectifs de développement durable de l'ONU (ODD) et son alignement à la stratégie de finance durable.

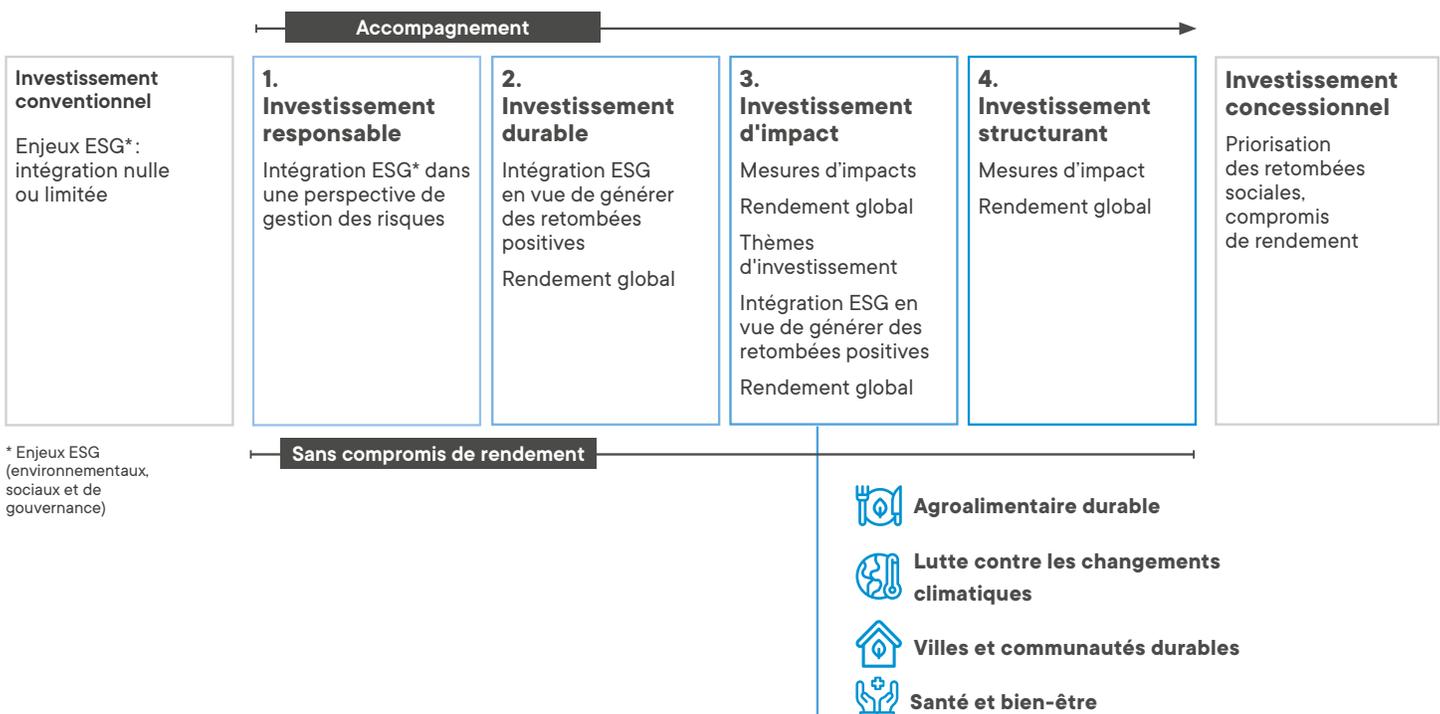
Cette analyse positionne l'entreprise à l'intérieur du spectre de la finance durable. Développé par Fondation, ce schéma permet d'identifier et de classer les entreprises selon leur niveau d'impact attendu et de mesurer leur progression.

Cette classification comprend quatre catégories :

- 1. L'investissement responsable**
- 2. L'investissement durable**
- 3. L'investissement thématique d'impact**
- 4. L'investissement structurant**

Cet outil permet de rendre compte des différentes approches d'investissement utilisées par Fondation et de l'évolution des pratiques durables au sein des entreprises partenaires, cela dans un seul et même modèle. Ces catégories ne sont pas exclusives ; une entreprise doit d'abord être jugée responsable pour être considérée comme durable.

Stratégie d'investissement





► Le Fonds Inlandsis, dans lequel a investi Fondation, s'est associé à Bluesource et Northeast Wilderness pour protéger la réserve naturelle de Woodbury Mountain au Vermont et générer des crédits compensatoires de carbone forestier de haute qualité.

Lors d'un investissement direct, Fondation offre à l'entreprise partenaire de l'accompagner dans sa transformation si cela est souhaitable. En lien avec la thèse d'investissement initiale, Fondation propose un accompagnement personnalisé selon des priorités établies conjointement avec l'entreprise qui favorise l'accélération d'une croissance durable et la maximisation des impacts positifs.

Fondation s'assure de respecter le seuil minimal d'investissements (« Norme d'investissement » ou « Norme ») fixé par la loi l'ayant constitué. Partenaire de l'économie sociale, Fondation soutient des approches collectives de propriété et de gestion. Une saine diversification est recherchée quant aux secteurs d'activité, aux stades d'évolution des entreprises ainsi qu'en ce qui concerne les produits utilisés.

Le portefeuille des autres investissements, lui, vise à compléter l'actif de manière à optimiser la relation rendement-risque de l'ensemble de Fondation sur un horizon de dix ans. Ce portefeuille est principalement composé d'actions, d'obligations, de divers fonds canadiens et mondiaux et instruments financiers dérivés. Il vise à diversifier le portefeuille tout en assurant la disponibilité de ses activités nécessaires au maintien de ses activités. Fondation exige de ses conseillers en valeurs externes qu'ils intègrent les facteurs environnementaux, sociaux

et de gouvernance (ESG) dans leurs processus de placement. De plus, l'exclusion des titres d'entreprises détenant des réserves d'énergie fossile, les efforts pour réduire l'empreinte carbone et l'ajout d'obligations vertes sont des exemples de l'application des principes du développement durable à ce portefeuille.

Fondation a donc à travers ses différents rôles pour grand objectif d'incarner une force résolument positive au sein de l'économie québécoise. En agissant de façon cohérente sur le marché de l'épargne-retraite et sur le marché des capitaux, Fondation donne tout son sens à la notion de fiduciaire et se positionne comme un acteur innovant et rassembleur pour toutes ses parties prenantes. En prenant parole et en invitant d'autres joueurs de l'écosystème québécois à embrasser l'innovation financière durable, Fondation assume un leadership unique et rassembleur.

3.2

Conformité et gestion des risques

Gestion des risques

Fondation considère la gestion responsable et tout ce qui en découle comme un moyen efficace pour réduire les risques. La gestion intégrée des risques fait partie de la culture de Fondation et vise la prise de décisions réfléchies et prudentes permettant la croissance et la création de valeur.

Fondation a adopté une approche globale de gestion des risques. La Politique de gestion intégrée des risques adoptée par le conseil d'administration de Fondation précise que l'objectif de la gestion des risques est de donner l'assurance raisonnable que les risques encourus n'excèdent pas les seuils acceptables. S'adressant à l'ensemble des employés et dirigeants ainsi qu'à tous les secteurs d'activité, cette politique réitère la responsabilité de chacun dans la gestion des risques qui les concernent. Enfin, la politique rappelle le rôle central du conseil d'administration en ce qui concerne son adoption et son suivi ainsi que de la tolérance aux risques de Fondation. Une section visant à fournir des informations complémentaires sur les risques découlant des instruments financiers utilisés par Fondation et les mesures mises en place pour les gérer est disponible dans le Rapport de gestion.

► [Rapport de gestion](#)

La Politique intégrée de gestion des risques relève du conseil d'administration et de la présidence-direction générale et est opérationnalisée par la vice-présidence Gouvernance et gestion des risques. Cette vice-présidence assure la supervision de la mise en œuvre opérationnelle de la politique, incluant l'analyse, la documentation détaillée des risques de Fondation, la désignation de responsables pour chacun des risques, la mise sur pied d'un processus de veille et la définition des stratégies de gestion des risques prioritaires pour Fondation. La vice-présidence Gouvernance et gestion des risques est responsable de la mise en place et du suivi de l'application des politiques et des procédures d'évaluation de la conformité de Fondation à la législation en valeurs mobilières et de l'application de la Politique de gestion intégrée des risques. La gestion intégrée des risques est partie intégrante de la conduite des affaires de

Fondation et le comité de direction assure un suivi régulier des différents risques au cours de l'année.

L'un des principes de développement durable entériné en 1992 dans la Convention de Rio est le principe de précaution. L'approche de Fondation en est une de prévention. Elle consiste à faire preuve de vigilance et à entretenir une réflexion sur les conséquences économiques, sociales et environnementales de ses activités, tant à l'interne qu'à l'externe, lorsqu'à partir de toutes les informations dont on dispose une décision est prise, notamment en ce qui concerne les risques liés aux changements climatiques.

En ce qui a trait aux placements (autres investissements) sur les marchés financiers, les conseillers en valeurs doivent respecter les paramètres de gestion convenus dans leur mandat, et ce pour toutes les transactions qu'ils effectuent. Fondation ne fait affaire qu'avec des firmes bien établies qui ont des systèmes de conformité et de gestion des risques. En tout temps, l'argent et les titres sont chez le dépositaire, Fiducie Desjardins, ou tout sous-dépositaire désigné. Fondation est inscrit au Registre des lobbyistes du Québec ainsi qu'au Registre des lobbyistes fédéral.



Cybersécurité

À Fondation, la cybersécurité est une priorité. Les risques associés à la cybersécurité auxquels il fait face, les fournisseurs de services et les actionnaires ont augmenté au cours des dernières années en raison de la prolifération des cyberattaques ciblant les actifs informationnels de Fondation.

Les effets potentiels des cyberattaques comprennent le vol ou la perte de données, l'accès non autorisé à des renseignements personnels et commerciaux et la divulgation de ces renseignements, l'interruption du service, les coûts de remise en état, la hausse des coûts associés à la cybersécurité, la perte de revenus, des litiges et l'atteinte à la réputation, soit autant d'événements pouvant avoir une incidence importante sur Fondation.

Afin d'assurer la protection des informations critiques de toutes les parties prenantes telles que les actionnaires, employeurs, entreprises, fournisseurs et employés, Fondation a mis en place des mesures de sécurité robustes et évolutives selon le cadre de gouvernance NIST®. Ces mesures visent la prévention et la détection de menaces comme le vol d'identité ou d'informations confidentielles, la fraude, les défaillances techniques ou les erreurs humaines de sorte qu'on puisse les identifier et intervenir sans délai afin d'assurer la protection des données et le rétablissement du service. Ces mesures s'articulent sur trois axes prioritaires:

1. Gestion des incidents et des vulnérabilités

La surveillance en continu a pour objectif de détecter toute activité douteuse afin de prévenir les attaques et de contrer les menaces. Basés sur les meilleures normes et pratiques en vigueur dans

l'industrie, un plan de gestion des incidents et un plan de gestion des vulnérabilités ont été mis en place.

2. Traçabilité des informations

Des outils de veille sont mis en place et permettent de détecter, en temps réel, tout changement apporté aux données et d'effectuer un suivi en temps réel.

3. Ressources humaines et sensibilisation à la cybersécurité

En plus d'être sujets à diverses vérifications (dossier criminel et de crédit), les employés de Fondation doivent obligatoirement suivre des formations mensuelles de sensibilisation à la sécurité de l'information.

Afin d'encadrer les pratiques en matière de gestion et de sécurité de l'information, la [Politique de gestion et sécurité de l'information](#) a été adoptée en 2020. Cette politique fournit des principes généraux sur la sécurité et la protection de l'information. Elle s'applique à toute personne ayant accès à de l'information dont la sécurité est la responsabilité de Fondation et à toute l'information qu'il détient dans le cadre de ses activités ou dont elle a la garde durant l'ensemble de son cycle de vie.

Codes de conduite

En donnant l'exemple, le conseil d'administration incarne les valeurs d'intégrité et de gouvernance. Ces valeurs permettent de refléter la culture de Fondation et renforcent les principes éthiques et de conduite pour assurer la réputation de l'organisation.

Le conseil d'administration veille à l'intégrité des membres de la direction et s'assure que les membres du conseil respectent en tout temps des normes éthiques élevées. Pour l'aider dans cette surveillance, le conseil d'administration a adopté un code d'éthique et de conduite à l'intention de ses administrateurs ainsi qu'à toutes personnes, autres qu'un employé de Fondation, qui siègent à des comités créés par le conseil d'administration. Un code d'éthique et de conduite s'applique aussi à tout le personnel de Fondation ainsi qu'aux consultants, aux personnes qui sont liées par une entente de services professionnels, aux stagiaires et aux étudiants.

Ces codes de conduite et d'éthique définissent, entre autres, les règles de conduite des personnes visées. Ils proscrirent l'utilisation d'avantages découlant d'une information ou d'un intérêt quelconque relié à Fondation, incompatible avec leurs fonctions et leurs responsabilités. Il leur incombe de prendre les mesures nécessaires afin d'éviter tout conflit ou apparence de conflit d'intérêts pour maintenir leur impartialité dans l'exécution de leurs tâches et leurs responsabilités. Les codes de conduite et d'éthique contiennent des mesures pour contrer la corruption, qui limitent la valeur des dons, cadeaux, services et autres avantages pouvant être acceptés par les employés et dirigeants de Fondation. Ces avantages ne doivent en aucun temps avoir un effet dans l'exécution des rôles et responsabilités de chacun ni être susceptibles de porter préjudice à la crédibilité de Fondation.

Toutes les personnes à qui s'appliquent les codes de conduite et d'éthique (100 % des employés syndiqués, cadres, administrateurs et autres personnes visées) reçoivent une formation et doivent signer un engagement à cet effet dès leur embauche ou leur nomination. Les administrateurs, dirigeants, cadres et employés syndiqués, en plus des autres personnes visées, doivent aussi remplir une déclaration annuelle. Les codes de conduite et d'éthique incluent l'obligation de divulguer annuellement les intérêts importants (plus de 10 %) dans toute entreprise, les participations au sein de divers conseils et l'existence de toute autre situation pouvant créer des conflits d'intérêts.

Qu'elle provienne de l'interne ou de l'externe, toute question relative à l'application des codes de conduite et d'éthique doit être soumise à la vice-présidence Gouvernance et gestion des risques. Au besoin, celle-ci prend avis auprès du comité de gouvernance et d'éthique ou des conseillers juridiques de Fondation et fait rapport au comité.

En matière de divulgation à l'égard de faits jugés préjudiciables à Fondation, une disposition des codes de conduite et d'éthique prévoit que tout déclarant doit, sous le sceau de la confidentialité, aviser par écrit et dans les meilleurs délais l'une des personnes habilitées parmi celles occupant les fonctions de vice-présidence Gouvernance et gestion des risques, présidence du conseil d'administration, présidence-direction générale de Fondation ou présidence du comité de gestion des risques (CGR) en communiquant toute information pertinente ayant trait à l'application des codes de conduite et d'éthique qui serait portée à sa connaissance. Ces codes assurent également qu'aucune mesure de représailles ne sera prise contre la personne qui fournit de l'information. Une ligne éthique maintenue par KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est en place pour permettre le signalement en tout temps, sur une base confidentielle et anonyme, tout en assurant un traitement indépendant, des actions, des comportements ou des situations qui vont à l'encontre des codes d'éthique et de conduite et ayant trait notamment à des irrégularités financières ou comptables ou de vérification ou à des illégalités. Le comité de gouvernance et d'éthique est chargé de voir à l'application des codes de conduite et d'éthique, d'en assurer la révision et de faire rapport annuellement au conseil d'administration. À ce jour, aucun cas de corruption ou de conflit d'intérêts n'a été signalé.

La vice-présidence Gouvernance et gestion des risques effectue le traitement des litiges ou de toute autre préoccupation majeure de Fondation et en fait un suivi auprès de la présidence-direction générale et du comité de finances et d'audit. Lorsque requis, le conseil d'administration est informé des démarches et des mesures de résolution qui sont prises.

4. Résultats et approche

Fondaction aborde la gestion de son actif selon une approche globale axée sur un horizon à moyen et à long terme, ce qui correspond à la nature même d'une épargne collectée en vue de la retraite pour les actionnaires et d'une offre de capital aux entrepreneurs axée sur la création de valeur durable. Se déployant selon des principes de finance durable, les investissements et les placements de Fondaction provoquent, soutiennent et permettent une transformation positive de l'économie.

4.1 Le fonds de la transformation positive

Pour Fondation, le secteur financier doit jouer un rôle majeur dans la nécessaire transformation de l'économie. En effet, pour que cette transformation devienne possible, il faut que la finance change.

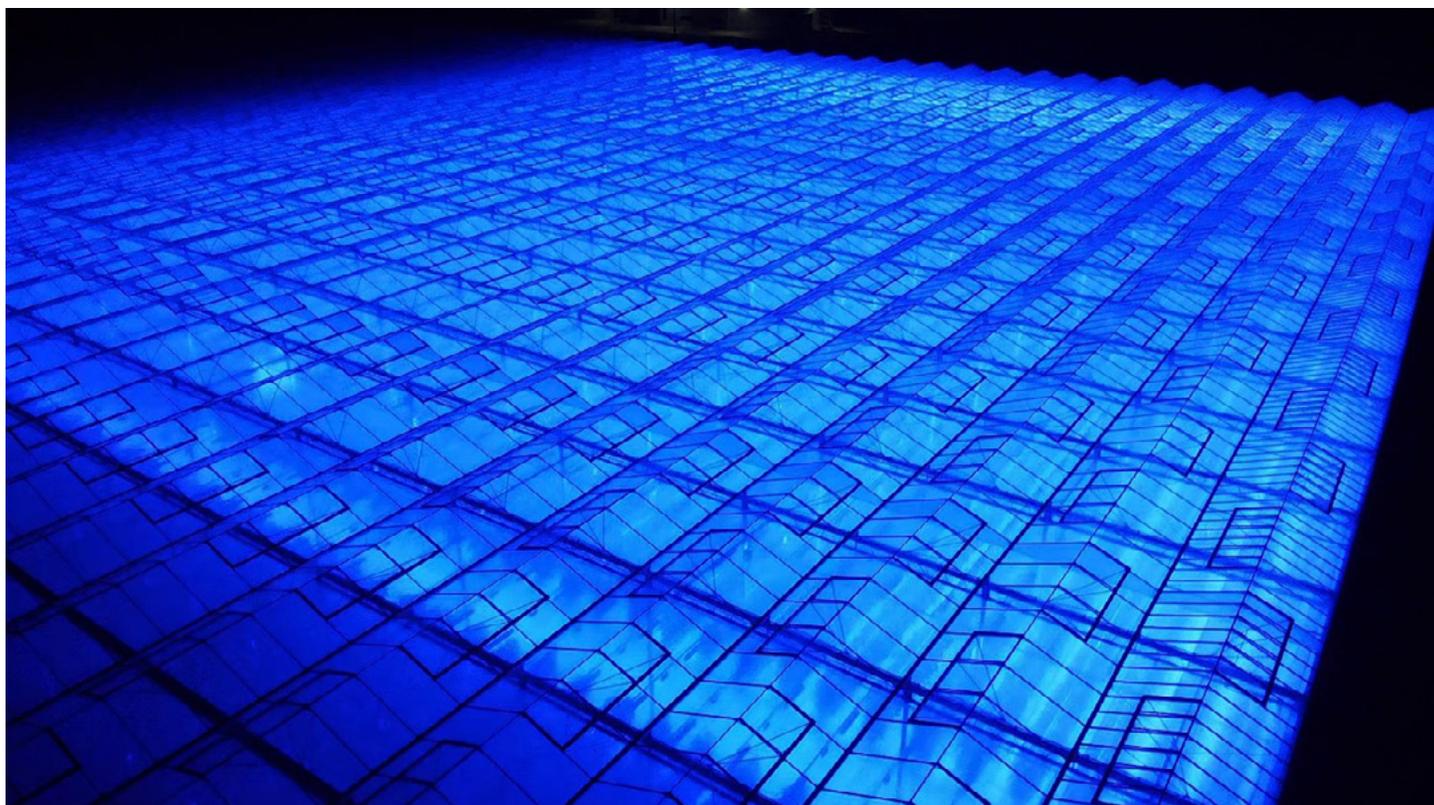
Fondation contribue à changer la finance par ses intentions, ses innovations, ses pratiques, ses investissements et, bien entendu, ses résultats.



Comme fonds de travailleurs, Fondation travaille à transformer l'économie québécoise pour la rendre plus équitable, plus inclusive, plus verte et plus performante. Fondation déploie son capital à travers différentes classes d'actif dans la perspective d'engendrer des retombées sociales et environnementales positives pour la société, tout en générant un rendement financier compétitif. Ce qui sous-tend cette vision de l'investissement, c'est la conviction que l'économie va devoir se transformer profondément pour pouvoir répondre aux besoins des personnes en respectant les limites de la planète. Conséquemment, les entreprises qui proposent des solutions aux enjeux sociétaux ou intègrent des préoccupations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans la conduite de leurs affaires sont plus résilientes et créatrices de valeur à long terme. Fondation gère un portefeuille diversifié divisé en deux grandes catégories, les investissements en capital de développement et les autres investissements. Le portefeuille en capital de développement inclut les interventions directes auprès des entreprises, des investissements dans des fonds spécialisés, des participations dans des

projets structurants, notamment en immobilier, et un portefeuille de titres boursiers d'entreprises québécoises. Le portefeuille des autres investissements est composé de plusieurs investissements effectués auprès de gestionnaires externes sur le marché des actions, mais aussi d'obligations et, dans une moindre mesure, de divers investissements alternatifs.

Fondation s'assure de respecter chaque année la norme d'investissement fixée par la Loi et présentée aux états financiers sous la rubrique Investissements en capital de développement. La raison d'être de ce portefeuille est de soutenir une transformation positive. À ce titre, il recherche une saine diversification quant aux secteurs d'activité, aux stades d'évolution, à la situation géographique des entreprises soutenues ainsi qu'aux types de produits financiers privilégiés. Fondation a développé une stratégie de finance durable sur laquelle s'alignent les choix effectués dans la composition et la gestion de son portefeuille. En plus d'agir dans la chaîne de financement, Fondation accompagne les entreprises dans leur développement afin de les soutenir à créer la valeur souhaitée, financière ou extrafinancière.



► Sollum a développé un type d'éclairage intelligent DEL qui reproduit et module dynamiquement le spectre complet de la lumière naturelle du soleil, ce qui rend possible la culture de poivrons en hiver au Québec et qui génère une économie d'énergie et un gain de productivité pouvant atteindre 40% par rapport au standard de l'industrie.

Le portefeuille des autres investissements est confié à des gestionnaires externes dont 85% de l'actif est géré par des gestionnaires québécois. Ce portefeuille est exempt de tout titre d'entreprises détenant ou exploitant des réserves d'énergie fossile, incluant le charbon, et comporte une forte présence sur le marché des obligations vertes. Il vise à compléter l'actif de telle sorte que la relation rendement-risque de l'ensemble des actifs soit optimale sur un horizon de cinq à dix ans. Sa composition est régulièrement ajustée en fonction des modifications apportées au portefeuille des investissements en capital de développement et selon l'évolution de la conjoncture économique. Les sommes sont placées sur les marchés financiers, généralement plus liquides, avec l'objectif de créer, par la diversification de l'actif, une base de revenus stables pour Fondation, de façon à protéger le capital détenu par les actionnaires tout en demeurant fidèle aux principes de la finance durable qui animent l'organisation.

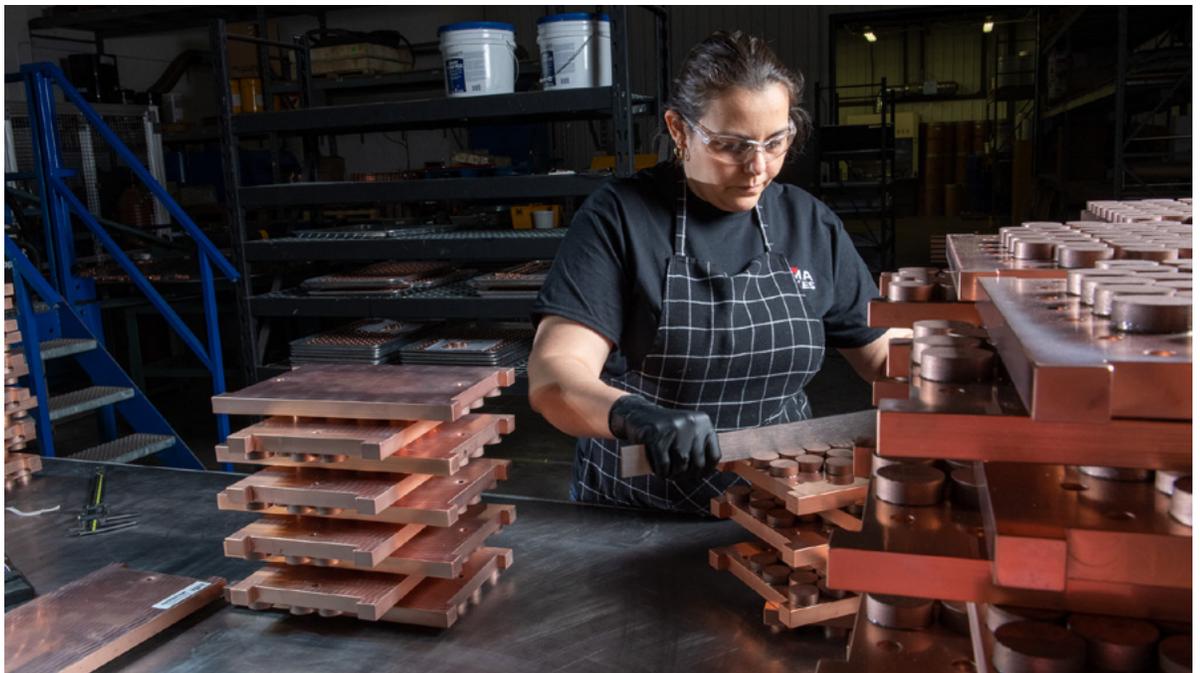
Le conseil d'administration de Fondation octroie au comité d'investissement le mandat d'autoriser ou recommander des projets d'investissements selon des critères financiers, de durabilité et d'impact qui visent à concilier l'intérêt général au rendement. Le comité est composé de trois membres permanents, dont son président, et de six membres sectoriels dont les expertises correspondent aux pratiques et secteurs

privilegiés par les équipes de l'Investissement. Quant au comité de placement, il surveille l'application de la Politique de placement et la Politique d'investissement pour les actions d'entreprises québécoises publiques, il veille notamment à leur respect. Il exerce une surveillance de la gestion des mandats confiés aux conseillers et gestionnaires externes en valeurs mobilières, évalue leurs performances, examine et fait le suivi des portefeuilles incluant celui dans les entreprises québécoises publiques (EQP) et procède à la révision de leur mandat. Dans le respect de la répartition d'actif établie, il examine au besoin l'ajout de gestionnaires externes ou la nécessité de modifier ou de terminer les mandats en cours et autorise ou retire les mandats des conseillers et gestionnaires externes.

4.2

Implications financières des changements climatiques

Les changements climatiques entraînent déjà des conséquences concrètes sur les sociétés et continueront d'avoir des impacts directs au cours des décennies à venir.



► Plaquettes de frein B.B (Kuma Brakes) se distingue par la qualité et la durabilité de ces pièces critiques destinées à l'industrie éolienne, celles-ci résistant mieux à la chaleur lors du freinage. La qualité de ses produits a d'ailleurs été reconnue par General Electric (GE) qui en a fait le seul fabricant certifié de ce type de pièces en Amérique du Nord.

Les conséquences économiques et financières sont certaines, mais dans le but de pouvoir les appréhender le Comité de stabilité financière, constitué lors de la Conférence de Paris en 2015, a établi le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), plus souvent désigné sous l'appellation anglaise de Task Force on Climate-related Financial Disclosure (TCFD).

L'objectif du TCFD est d'établir un standard de divulgation volontaire relatif aux risques financiers associés aux changements climatiques. Afin d'être en mesure de cerner les risques et les opportunités climatiques,

Fondation a choisi de les divulguer selon les pratiques mises de l'avant par le TCFD. Le TCFD recommande la divulgation des quatre aspects suivants : la structure de gouvernance, la stratégie organisationnelle, le cadre de gestion des risques et les façons de mesurer l'exposition de l'organisation aux risques climatiques.

Gouvernance

En tant que fonds d'investissement, les principaux risques et opportunités climatiques résident dans les investissements et les placements, mais



► Le Fonds Inlandsis soutient des projets de biométhanisation dans le secteur agricole en Amérique du Nord. Ce traitement des lisiers permet entre autres de produire du biogaz, de réduire les émissions de GES et d'obtenir un fertilisant duquel on a extrait la majorité des contaminants pouvant affecter les eaux de surface et souterraines.

concernent néanmoins la totalité des activités. Le conseil d'administration surveille l'intégration de ces risques et opportunités dans les prises de décisions. Plusieurs mécanismes sont mis en place afin que le conseil d'administration puisse entièrement jouer son rôle. En matière d'investissement et de placement, les décisions sont assujetties à des politiques qui incluent les retombées environnementales. Le comité d'investissement, mandaté par le conseil d'administration, analyse tous les dossiers afin de s'assurer que chacun des investissements en capital de développement intègre les risques climatiques et environnementaux. Fondation s'est entouré de membres compétents au sein de ce comité dont plusieurs ont des connaissances spécifiques en matière de développement durable et de lutte contre les changements climatiques.

Pour le choix de gestionnaires en valeur externe et le choix de portefeuilles dans les autres investissements, le comité de placement s'assure de l'intégration des facteurs ESG dans les processus de sélection et de gestion d'actifs. Le conseil d'administration est responsable de définir la politique de placement et fixe en conséquence les paramètres extrafinanciers à intégrer tout comme les critères d'exclusion de titres liés aux entreprises qui exploitent et possèdent des réserves d'énergie fossile.

La haute direction s'assure de l'intégration et de l'identification des risques et des opportunités dans les activités courantes de l'organisation. Pour les investissements en capital de développement, l'équipe de performance globale inclut une étude des retombées et des enjeux environnementaux des entreprises observées et tente d'identifier les risques, mais aussi les opportunités climatiques. L'objectif est de faire en sorte que la haute direction soit en

mesure de sélectionner des entreprises qui proposent des solutions en matière de réduction de GES et d'adaptation climatique, mais aussi celles qui intègrent les meilleures pratiques en matière environnementale et qui seront les plus résilientes face aux changements climatiques, peu importe le secteur d'activités dans lequel elles évoluent. Au cours des deux dernières années, plusieurs outils et mécanismes systématisés ont été mis en place afin d'être en mesure de mieux cerner les risques et les opportunités en matière de lutte contre les changements climatiques. En matière de placement, l'équipe des autres investissements assure un suivi régulier auprès des gestionnaires externes afin que les objectifs extrafinanciers, stipulés dans la Politique de placement et la Politique des droits de vote dans les entreprises cotées en bourse, soient respectés.

Stratégie

Depuis ses débuts, la protection de l'environnement est au cœur des activités de Fondation. Ainsi, les stratégies d'investissement et de placement intègrent directement les enjeux environnementaux dans une optique de lutte contre les changements climatiques.

En matière d'investissement direct, la lutte contre les changements climatiques est une thématique sur laquelle s'aligne une partie du portefeuille avec pour objectif de produire des effets réels en termes de diminution des émissions de gaz à effet de serre et de transition énergétique. Les entreprises financées dans cette portion du portefeuille doivent améliorer leur posture sociétale face aux risques climatiques ou profiter des opportunités économiques générées par la lutte contre les changements climatiques. La totalité du portefeuille d'investissements directs, indépendamment du secteur d'activités, est soumise au processus d'analyse ESG qui intègre les enjeux sectoriels ou, encore, ceux qui sont propres à l'entreprise afin de s'assurer que le portefeuille est résilient face aux changements climatiques. L'objectif est de sélectionner des entreprises dont les modèles d'affaires s'alignent avec les impératifs climatiques et qui ont des stratégies de décarbonisation et de limiter l'exposition à des entreprises ou des secteurs qui pourraient subir des répercussions dramatiques quant aux impacts des changements climatiques dans une logique de double matérialité.



- ▶ Groupe Grandio (autrefois Sportscene) forme aujourd'hui un regroupement de restaurateurs du Québec à la tête de marques connues et appréciées par la population dont : La Cage - Brasserie Sportive, les Restos Plaisirs et Moishes. Ce regroupement d'entreprises profite d'un meilleur pouvoir d'achat et de pratiques évoluées en matière d'approvisionnement.

Du côté des placements, Fondation sélectionne des gestionnaires en valeur externes qui ont adopté des stratégies qui intègrent une gestion des risques climatiques dans leur gestion d'actifs. La stratégie de Fondation s'inspire des meilleures pratiques et Fondation travaille de concert avec de nombreuses organisations afin d'améliorer sa compréhension des enjeux climatiques et des enjeux environnementaux en général. Ainsi, Fondation participe et adhère à de nombreuses initiatives en ce sens comme le démontre notamment ses engagements auprès de l'Investors Council du Global Impact Investors Network (GIIN) et de l'organisation Finance for Biodiversity Pledge (FfB) ou sa participation en tant que signataire de la Déclaration d'investisseurs institutionnels sur les risques financiers liés aux changements climatiques.

Gestion des risques

La politique intégrée de gestion des risques considère les risques environnementaux comme un risque organisationnel. Bien que les activités courantes de Fondation soient peu exposées aux risques climatiques, les décisions internes intègrent les notions d'enjeux climatiques, tant dans la conception et l'administration de ses bâtiments que dans la gestion de son personnel.

Comme investisseur, Fondation appuie sa stratégie sur les changements climatiques sur une évaluation systématique des risques et opportunités des marchés, notamment ceux relatifs au climat. Cette intégration systématique a eu pour effet l'exclusion de toutes les activités liées à l'exploration, l'exploitation et la détention de réserves d'énergie fossile des activités d'investissement direct de Fondation dès 2009. Pour Fondation, les changements climatiques provoquent

une foule d'opportunités dans tous les secteurs d'activités. Une part importante du portefeuille est consacrée à des entreprises et des fonds œuvrant dans les technologies propres ou qui proposent des procédés innovants dans une perspective de résilience climatique.

En matière de placement, Fondation a choisi d'adopter une approche résiliente qui se déploie par une sélection de gestionnaires et de portefeuilles qui incorporent les facteurs ESG dans une logique de gestion des risques. Afin de diminuer son exposition aux risques climatiques, Fondation a fait le choix d'exclure les investissements auprès d'entreprises qui exploitent ou possèdent des réserves d'énergie fossile. De plus, Fondation a choisi d'investir massivement dans la transition écologique en effectuant plus du tiers de ses investissements en revenu fixe dans des portefeuilles d'obligations vertes et en sélectionnant des portefeuilles qui contribuent à la transformation positive et durable de l'économie sur les marchés boursiers.

Mesure

La mesure de l'intensité des émissions des entreprises financées et le calcul des émissions de GES évitées sont faits annuellement. Pour le calcul des émissions financées, Fondation se base sur la norme internationale de comptabilisation et de déclaration des émissions de GES pour le secteur financier publiée par le Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF). Compte tenu de la forte exposition au marché privé, des ajustements à la méthodologie ont été effectués afin de pouvoir prendre en compte les investissements en capital de développement. Les résultats de cette étude sont disponibles à la sous-section Résultats extrafinanciers.



4.3 L'approche de Fondaction

Fondaction gère un actif diversifié investi dans une perspective de transformation positive de l'économie. Dans sa gestion d'actif, Fondaction déploie une stratégie entièrement axée sur la finance durable. La mise en œuvre de la stratégie de finance durable dans un portefeuille multiactif nécessite différentes approches adaptées aux caractéristiques des classes d'actifs, mais qui restent néanmoins cohérentes entre elles.

Ultimement, il est du devoir de Fondaction d'agir dans l'intérêt à long terme de ses actionnaires, peu importe les types d'investissement. Dans un rôle de fiduciaire, les enjeux ESG peuvent entraîner des répercussions sur la performance de tous les portefeuilles d'investissement. L'intégration systématique des facteurs ESG s'inscrit dans une volonté plus large d'agir positivement sur la qualité de vie des actionnaires et de la société en général. L'objectif global de la stratégie de finance durable se résume à une volonté claire de faire croître le rendement sociétal de chaque dollar investi et de maximiser les retombées sociétales dans une perspective de transformation positive de l'économie.

Cette section a donc pour objet de détailler les moyens mis en place et les résultats obtenus dans l'opérationnalisation de la stratégie et de détailler les différentes approches de Fondaction dans sa gestion d'actif. Aux fins de la reddition de comptes en finance durable, les différents actifs sous gestion de Fondaction sont regroupés selon les approches de gestion correspondantes dans le respect des exigences posées par la Global Reporting Initiative (GRI) et des Principes pour l'investissement responsable (PRI). Cette classification à laquelle recourt le présent rapport diffère de la classification utilisée dans la production des états financiers vérifiés de Fondaction qui répond à des exigences et des normes comptables spécifiques auxquelles Fondaction est assujetti.



► Technostrobe, une entreprise du portefeuille, conçoit des balises dont l'intensité lumineuse s'ajuste en fonction des conditions ambiantes, ce qui contribue à la sécurité aérienne tout en garantissant une meilleure intégration au paysage.

Investissements directs

Depuis ses débuts, Fondation se distingue par des interventions qui cherchent à soutenir, promouvoir et encourager le déploiement des principes de développement durable dans les PME québécoises. Fondation met à la disposition des entreprises un capital sur un horizon de cinq à sept ans et un accompagnement personnalisé axé sur le développement réel des entreprises et la création de valeurs durables et la génération d'impact pour l'ensemble de la société dans une perspective de transformation positive de l'économie.

Dans un contexte de changements rapides et profonds, Fondation joue un rôle réel par son appui à des entreprises engagées dans la transition vers une croissance durable. Fondation soutient des entreprises qui font preuve d'innovation et d'originalité en vue de répondre à des enjeux économiques, sociaux et environnementaux et qui témoignent d'agilité dans leur structure organisationnelle, qui donnent du sens au travail de leurs employés et de la valeur à leurs parties prenantes. La stratégie de Fondation mise sur une sélection d'entreprises qui ont des impacts positifs sur la société et qui s'inscrivent dans son approche de finance durable. Fondation adopte une approche positive et investit dans des entreprises qui proposent des pratiques durables dans la conduite de leurs activités et dont les produits et services répondent à un enjeu sociétal, et ce peu importe leur secteur d'activités.

Normes d'exclusion et seuils de performance

La stratégie de Fondation s'appuie sur une méthode basée sur des standards internationaux et adaptée à la réalité québécoise. Intégrée à ses opérations, cette stratégie lui permet d'établir ce qu'est en pratique l'investissement durable. Elle mise en premier lieu sur l'application de filtres d'exclusion et de seuils de performance en fonction des secteurs. Certains secteurs d'activités génèrent intrinsèquement des impacts négatifs sur la société.

En raison des impacts environnementaux et sociaux néfastes de ceux-ci, Fondation exclut automatiquement les entreprises liées aux secteurs suivants:

- ▶ Armement
- ▶ Exploitation des énergies fossiles
- ▶ Jeux d'argent
- ▶ Pornographie
- ▶ Tabac

Fondation s'efforce d'appuyer les entreprises qui ont conscience des conséquences de leurs activités et adoptent des pratiques d'affaires éthiques et responsables. Afin de sélectionner des entreprises qui ont des retombées positives pour la société, Fondation a adopté des seuils minimaux de performance sociétale relatifs aux secteurs d'activité des entreprises et de leurs pratiques en matière de performance environnementale, sociale et en matière de gouvernance. Les seuils de performance constituent donc une deuxième barrière d'entrée et sont associés aux catégories de risques ESG jugés pertinents pour le secteur étudié et font référence aux meilleures pratiques sectorielles.

Analyse ESG

Afin d'opérationnaliser sa stratégie de finance durable, le processus d'investissement comporte une évaluation diligente dans laquelle les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance sont étudiés. Chaque entreprise est analysée selon une méthodologie robuste et systématique. Plusieurs approches peuvent être utilisées pour colliger les informations pertinentes à l'analyse : questionnaire, entrevue avec les employés et les dirigeants, visite des lieux, expertise externe, etc. L'analyse couvre quatre dimensions distinctes : entrepreneuriale, sociale, territoriale et environnementale. Ces dimensions sont utilisées pour identifier les risques et opportunités extrafinancières et mesurer le niveau de durabilité de l'entreprise étudiée.

Catégories de seuils de performance sociétale

Environnement	Énergie fossile Foresterie Gaz à effet de serre Insecticides et pesticides Libertés animales Matières résiduelles Organismes génétiquement modifiés Produits chimiques Test sur les animaux
Société	Diversité et inclusion Droits de la personne Droits du travail Santé et sécurité Services publics
Gouvernance	Conformité légale et réglementaire Corruption Éthique et confidentialité Pratiques fiscales

Évaluation de la contribution aux Objectifs de développement durable

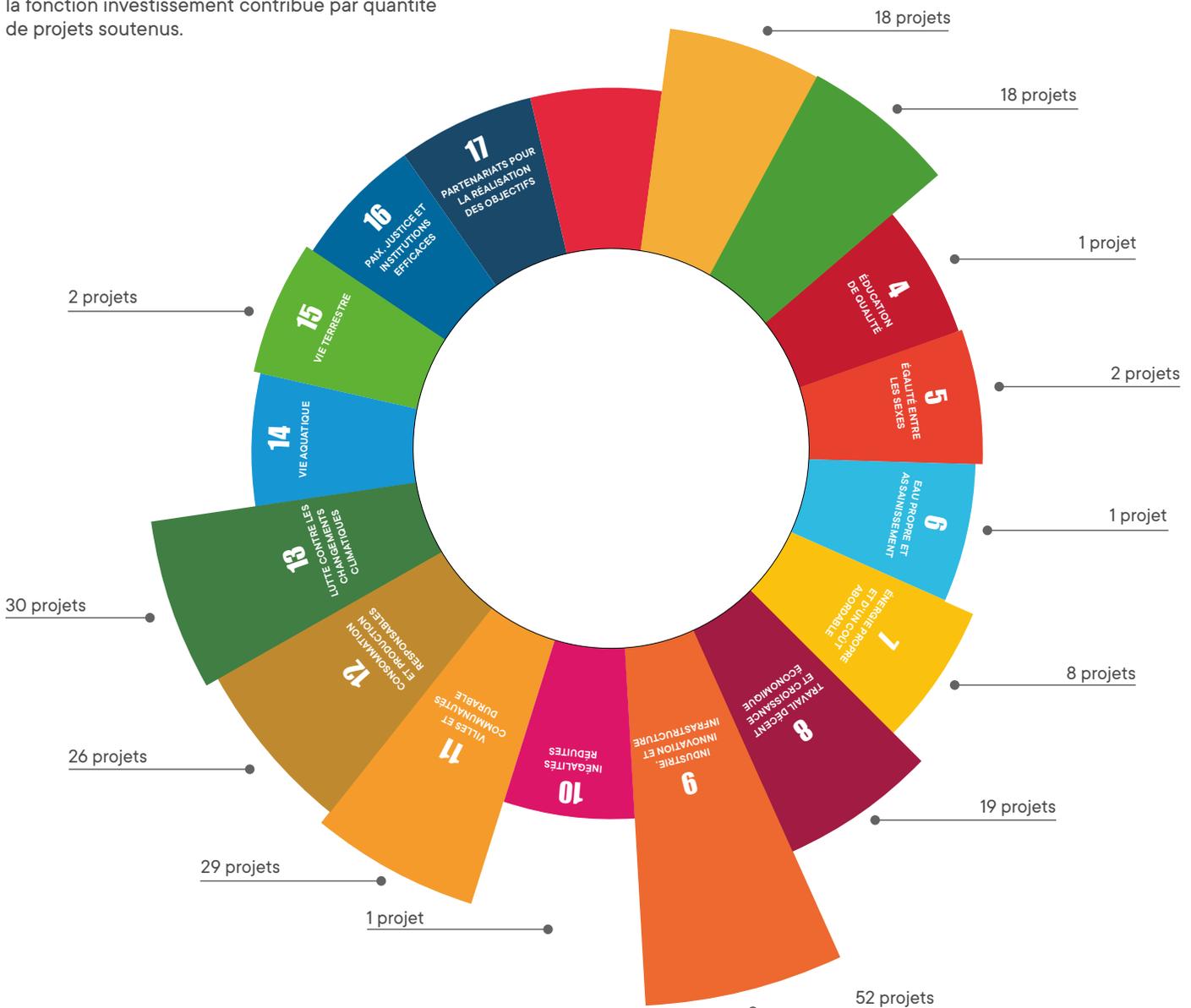
La méthode de Fondation pour déterminer et quantifier le degré de durabilité du portefeuille s'articule autour des 17 Objectifs de développement durable de l'ONU. Les ODD constituent un cadre exhaustif qui identifie les enjeux et les cibles à atteindre, permettant ainsi de contextualiser l'apport des entreprises étudiées. Pour ce faire, il est nécessaire de sélectionner un ODD principal en lien avec les activités de l'entreprise et un ODD secondaire en lien avec ses pratiques internes. L'objectif est

d'identifier et de caractériser la contribution de ces entreprises aux objectifs mondiaux. Il est à noter que certaines entreprises peuvent générer des impacts négatifs sur les ODD.

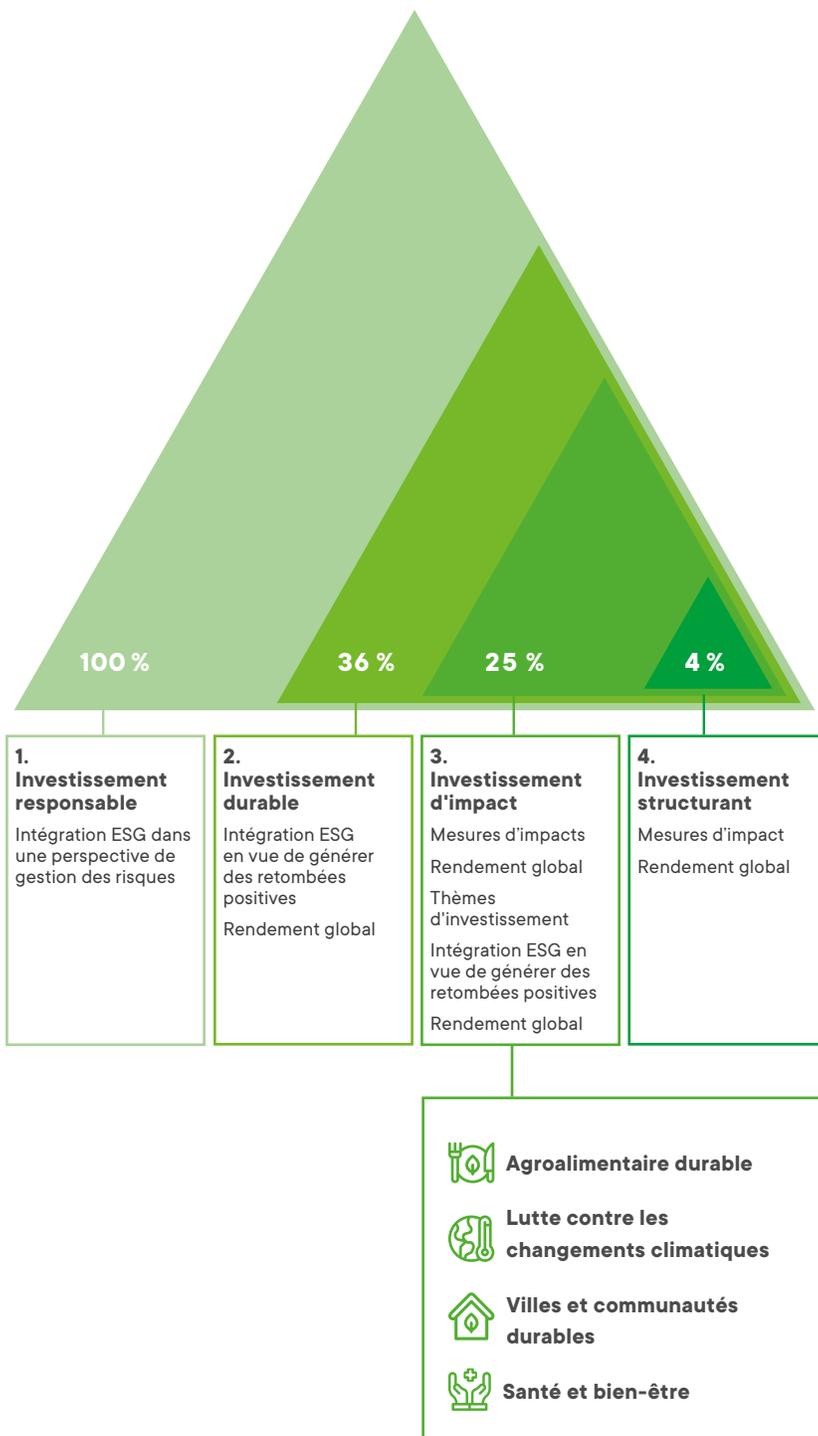
Un indice de contribution est ensuite attribué afin de déterminer le niveau d'apport de l'entreprise aux enjeux correspondants à l'ODD sélectionné. Une fois couplée avec les résultats de l'analyse ESG, cette évaluation de la contribution permet d'établir où l'entreprise se situe dans le spectre de l'investissement. En fonction de divers facteurs, dont la proportion du chiffre d'affaires attribuable à des produits ou services qui répondent à des enjeux sociétaux.

Répartition des projets d'investissement par ODD principal

Cette roue indique les principaux ODD auxquels la fonction investissement contribue par quantité de projets soutenus.



Répartition des investissements par catégories et niveaux d'impact



Fondation détermine le niveau d'alignement avec la stratégie de finance durable. Comme énoncé dans la stratégie d'investissement (page 36), le spectre de la finance durable est un outil qui permet d'apprécier les pratiques des entreprises et les impacts qu'elles ont sur la société en distinguant quatre catégories :

- ▶ **L'investissement responsable** : Fondation s'assure que l'entreprise propose de bonnes pratiques et une analyse des enjeux ESG dans une perspective de gestion des risques.
- ▶ **L'investissement durable** : Fondation investit auprès d'entreprises qui intègrent directement les facteurs ESG dans la conduite de leurs affaires et dont les activités commerciales contribuent aux Objectifs de développement durable (ODD).
- ▶ **L'investissement thématique d'impact** : Fondation a choisi quatre grandes thématiques d'investissement et a développé une expertise afin de les appuyer dans leur croissance. Ces champs d'intervention stratégiques visent à soutenir un ou des secteurs d'activités porteurs et à générer des impacts positifs et mesurables.
- ▶ **L'investissement structurant** : l'équipe d'investissement sélectionne des projets porteurs et innovants et assure un leadership tant dans le montage financier que dans la mise en place des projets. Ces projets, principalement des véhicules financiers spécialisés visent à structurer une filière et mettre en place des solutions qui répondent à un défaut de marché et qui génèrent des impacts positifs et mesurables.

Les catégories du spectre ne se veulent pas exclusives et toutes les entreprises sont soumises aux mêmes exigences minimales pour chacune des catégories. Ainsi, une entreprise d'impact doit par exemple respecter les exigences liées aux catégories « responsable » et « durable ». De ce fait, parmi les 36 % d'investissements considérés comme durables, 25 % sont aussi des investissements d'impact. Conséquemment, 71 % des investissements durables se qualifient comme investissement d'impact.

L'objectif ultime reste la création de valeur durable, celle-ci passant par l'optimisation à la fois des impacts sociétaux de l'entreprise et de sa rentabilité.

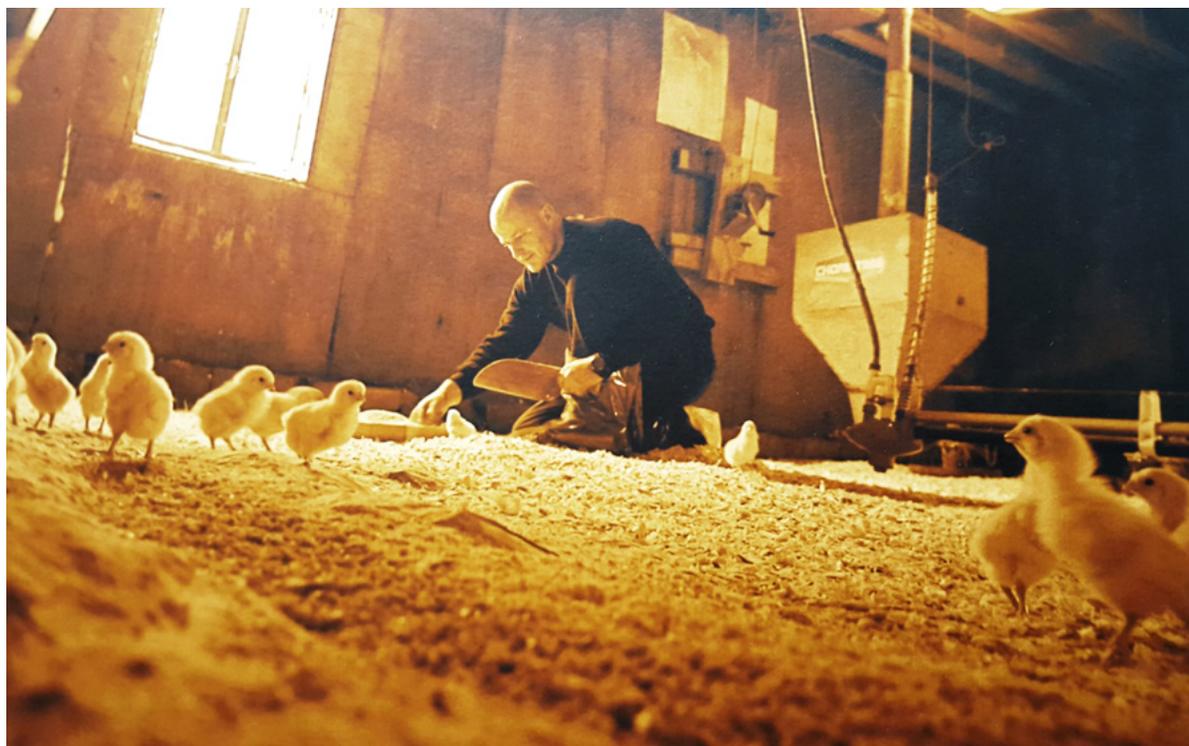
Un accompagnement innovant axé sur la croissance durable

Une fois que l'analyse a permis de cerner les modes de gestion, de dégager les pistes d'action et de démontrer l'ouverture de la direction à transformer ses processus et à optimiser sa création de valeur, l'équipe de Fondation et celle de l'équipe dirigeante peuvent mettre en place un accompagnement adapté. Pour son programme d'accompagnement, Fondation cible des entreprises qui ont un fort potentiel de croissance et de génération d'impacts positifs. Aligné sur des besoins stratégiques de l'entreprise et la thèse de l'investissement, l'accompagnement spécialisé de Fondation peut mettre l'accent sur une croissance des impacts positifs ou une atténuation des impacts négatifs. Au besoin, Fondation s'entoure d'experts externes afin de l'appuyer dans ses démarches.

L'objectif ultime reste la création de valeur durable, celle-ci passant par l'optimisation à la fois des impacts sociétaux de l'entreprise et de sa rentabilité.

Avec un suivi régulier et des interactions auprès des directions des entreprises, Fondation est informé de la mise en œuvre et de la conformité des exigences environnementales et sociales auxquelles les entreprises de son portefeuille sont tenues. Fondation est généralement représenté au conseil d'administration de l'entreprise. De plus, il exige de la direction des entreprises non cotées en Bourse l'envoi périodique des certificats de conformité.

Les conventions de financement de Fondation prévoient des clauses juridiques voulant que dans la conduite de ses activités, l'entreprise s'engage à se conformer à toutes les lois, ordonnances et normes gouvernementales applicables en matière environnementale ainsi qu'à faire le maximum pour maintenir des standards élevés en cette matière et l'obligation de fournir l'information extrafinancière préalablement convenue. Elles peuvent intégrer parfois des clauses liées à la nécessité d'intensification d'impacts positifs ou l'atténuation d'impacts négatifs. La fréquence et les diverses formes que prennent les échanges, formels ou informels, de Fondation avec les entreprises, au sujet de questions environnementales ou sociales rendent impossible de compiler l'information ainsi partagée ni d'en traduire toute la portée.



► En investissant dans Viandes biologiques de Charlevoix, Fondation contribue à stimuler le tissu rural et le patrimoine agricole de la région, ainsi qu'à développer une offre alimentaire durable, c'est-à-dire nutritive, sécuritaire et respectueuse de l'environnement.



La Coopérative Havre des Pins à Sherbrooke est l'un des projets facilitant l'accès à la propriété mis en place par le FCAP. Fruit de la collaboration entre la CQCH et Fondation, cette innovation financière permet aux membres d'une coopérative d'acquérir les droits d'usage et de vente d'une unité d'habitation à un prix au minimum inférieur de 25 % à celui du marché traditionnel.

Portefeuille immobilier

Fondation aborde les investissements directs en immobilier avec les mêmes principes qui animent ses investissements directs en entreprise, conscient que les activités de construction et d'exploitation d'immeubles ont un impact sur l'environnement, sur le développement économique et sur la qualité de vie des citoyens. Conséquemment, Fondation sélectionne des projets qui sont en adéquation avec leur environnement et qui répondent à divers enjeux sociétaux. Cette approche est dictée par la conviction que l'intégration des enjeux environnementaux, sociaux, territoriaux et de gouvernance (ESG) dans son analyse des projets diminue son exposition aux risques et assure une pérennité aux bâtiments ainsi financés de même que leur acceptabilité sociale. Cela s'inscrit en particulier dans la volonté de Fondation de contribuer au développement de villes et de communautés durables.

Année après année, Fondation ne cesse de développer son approche pour les projets immobiliers. S'inspirant des grands référentiels d'analyse en immobilier, une grille d'évaluation ESG a été établie afin de pouvoir analyser de façon globale les impacts des projets dans leur environnement. Une attention particulière est portée aux projets qui améliorent l'accès à la propriété et qui participent à la création de milieux de vie sains et sécuritaires.

Le choix des promoteurs et partenaires prend en considération les enjeux du développement durable ; la sélection des projets immobiliers se fait de façon à répondre à des problématiques telles que l'abordabilité, la revitalisation urbaine et l'efficacité énergétique. Lors de l'analyse des projets, des intentions précises en matière de développement durable sont formulées et Fondation voit à ce que l'on recoure aux meilleurs moyens disponibles pour les concrétiser.

Fonds partenaires et spécialisés

Afin de rendre possible une offre adaptée de financement pour différents secteurs ou clientèles, de répondre à des besoins spécifiques en matière de financement, de diversifier l'actif, de partager une expertise et d'accéder à divers réseaux, Fondation investit dans différents fonds privés. Dans ses choix d'investissement, Fondation tient compte de la complémentarité des fonds spécialisés avec ses propres activités d'investissements directs et de l'alignement de leurs pratiques d'affaires avec sa mission. Il prend aussi en compte les effets bénéfiques potentiels de son association avec ces fonds et leurs réseaux pour ses entreprises partenaires.

Les fonds sont assujettis à une analyse extrafinancière au même titre que les entreprises. Afin de mieux comprendre les mécanismes d'intégration ESG dans la gestion du commandité, de nouvelles grilles d'analyse ont été développées au cours des deux dernières années. Celles-ci ont pour objectif de déterminer leur degré d'intégration ESG dans la politique d'investissement, l'opérationnalisation de la stratégie et les mécanismes de divulgation mis en place.

Certains de ces fonds se sont dotés de codes d'éthique ou d'autres règles qui les obligent à exclure certains investissements sur la base de critères sociaux ou environnementaux. On retrouve alors différents filtres, dans les conventions juridiques liées aux fonds, qui forcent les gestionnaires à exclure certains investissements. Ces filtres portent notamment sur les investissements dans des activités ayant pour conséquence la substitution d'emplois occupés par des salariés du secteur public, dans des entreprises qui produisent ou vendent des armes, des sociétés ayant des antécédents de non-respect des normes du travail ou des lois en matière de droits de la personne ainsi que des entreprises qui ont des activités illicites ou une conduite inadéquate à l'égard de l'environnement.

La vérification de la conformité des fonds aux règles environnementales ou sociales est réalisée dans le cadre du suivi régulier des activités des fonds. Il comprend la réception périodique de différents documents de reddition de comptes, des communications régulières avec le gestionnaire et dans la plupart des cas, la participation d'un représentant de Fondation au sein du conseil d'administration, du comité de l'investissement, du comité consultatif ou d'un autre comité.

4.4 Investissement d'impact

Selon le réseau GIIN, le Global Impact Investing Network, l'investissement d'impact se définit comme suit : « les investissements d'impact sont des investissements réalisés dans l'intention de générer un impact social et environnemental positif mesurable parallèlement à un rendement financier. » Ainsi, la pratique d'impact cherche à aller au-delà de la gestion des risques ou le choix d'entreprises vertueuses en matière de durabilité : elle vise à générer, par le déploiement de ses capitaux, des solutions aux enjeux sociaux et environnementaux.

L'Impact Management Project (IMP) a développé une approche en cinq dimensions qui ont pour but d'orienter les organisations dans la caractérisation des impacts :

Quoi	Quelle est la nature/le type d'impact ? Quelle est sa portée territoriale ?
Qui	Qui sont les acteurs ciblés par l'impact et leurs caractéristiques ?
Combien	Quelle est l'ampleur/l'importance de l'impact ?
Contributions	Quelle est la contribution réelle de l'entreprise dans l'atteinte des objectifs d'impact ?
Risques	Quels sont les risques sur les personnes et l'environnement du projet ?

S'inspirant des différentes approches développées à l'international, notamment celle de l'IMP, Fondation a établi une approche et un processus d'appréciation de l'impact qui se base sur trois notions distinctives :

- ▶ **Intentionnalité** : les investisseurs d'impact cherchent à déployer intentionnellement des capitaux de manière à mettre en œuvre des solutions à des enjeux de société. Il s'agit d'identifier les enjeux prioritaires et la nature des résultats attendus. Il est aussi nécessaire d'identifier les moyens (activités, stratégies, projets, etc.) qui seront utilisés par l'entreprise pour atteindre les objectifs d'impact. Les intentions de l'investisseur et du bénéficiaire doivent se rejoindre afin de générer les impacts désirés.
- ▶ **Additionnalité/Causalité** : les capitaux déployés intentionnellement permettent ou provoquent l'impact ou l'effet recherché. À partir de l'intention, il est nécessaire d'identifier l'apport de l'action de l'investisseur dans la génération des impacts. S'inspirant d'une théorie du changement, l'investissement d'impact repose sur l'hypothèse que le déploiement de capitaux à la capacité de provoquer le changement.

Ainsi, il faut être en mesure de comparer l'apport d'une intervention financière à des scénarios alternatifs pour réellement cerner les résultats attribuables à l'injection de capitaux dans la génération d'impacts positifs.

- ▶ **Mesure** : l'investissement doté d'une intention permet un impact social ou environnemental mesurable. Ainsi, dans la pratique d'impact, il est nécessaire de se doter de méthodes pour mesurer le degré de changement auquel s'ajoutent les notions traditionnelles d'équilibre risque/rendement. Il faut ici faire la différence entre les retombées qui incluent l'ensemble des mesures extrafinancières (ESG) et la mesure d'impact qui est en lien avec l'objectif prioritaire et la thèse d'impact préalablement énoncée.

Au sein de Fondation, l'investissement d'impact est réalisé à la fois par des investissements directs dans des entreprises, par des investissements indirects dans des fonds d'impact, et par des investissements dans des projets structurants. Pour les investissements directs, Fondation a adopté une approche thématique et a identifié quatre thèmes prioritaires sur lesquels l'organisation a développé une expertise et s'est doté d'outils d'analyse robustes.

Thèmes	Enjeux	ODD principal lié	Dimensions
Lutte contre les changements climatiques	Les changements climatiques entraînent des répercussions profondes sur l'environnement, sur la sécurité et la vie des populations.		<ul style="list-style-type: none"> vert performant
Agroalimentaire durable	Une série de pressions mettent à l'épreuve la capacité des systèmes alimentaires actuels à fournir des aliments sûrs, nutritifs et produits de manières écologiquement responsables.		<ul style="list-style-type: none"> équitable vert performant
Villes et communautés durables	Au cœur des principaux problèmes relatifs aux modes d'occupation actuels des territoires se trouvent l'étalement urbain et la dévitalisation de certaines collectivités. Les villes et les zones urbaines représentent 70 % des émissions de GES et plus de 60 % des ressources utilisées.		<ul style="list-style-type: none"> inclusif vert performant
Santé et bien-être	La prévalence croissante des maladies chroniques, le vieillissement de la population et l'émergence de nouvelles maladies entraînent des enjeux d'inclusion et d'équité ainsi qu'une pression sur les services de santé.		<ul style="list-style-type: none"> équitable inclusif performant

Ces thèmes sont plus englobants qu'une approche simplement sectorielle. Le thème peut viser un axe sectoriel ou viser des populations ou des segments de population. Dans ces derniers cas, les changements souhaités reposent sur l'hypothèse qu'il existe des barrières socioéconomiques liées au genre, à la race, à la région ou aux quartiers des individus. Les moyens de provoquer l'impact sont divers et peuvent se baser directement sur le secteur d'activité, le modèle d'affaires ou toutes autres dimensions répondant aux enjeux prioritaires.

Lors d'un investissement, la pertinence et la portée de l'impact sont évaluées de façon systématique. Pour faciliter ce travail, des grilles de qualification spécifiques à chacun des thèmes ont été développées afin de permettre d'examiner le potentiel de contribution à l'objectif prioritaire. Ces grilles ont été développées par l'équipe de Fondation et dessent les balises servant à guider l'équipe d'investissement dans son analyse de l'entreprise.

La thèse d'impact a pour objectif de résumer l'intention derrière l'investissement et d'identifier les indicateurs d'impacts qui seront

collectés tout au long de l'investissement. Les mesures d'impact sont généralement en lien avec des référentiels reconnus, notamment le système IRIS+ du Global Impact Investing Network (GIIN), qui est le principal outil pour mesurer, gérer et optimiser l'impact.

La présente section met en évidence les quatre thématiques d'impact de l'organisation. Chaque thématique d'impact possède ses cibles concrètes autour desquelles s'articule Fondation.

Les investissements structurants sont quant à eux principalement des véhicules financiers spécialisés créés par Fondation. Dans cette catégorie, Fondation joue un rôle proactif et vise à mettre en place des solutions à un défaut de marché, ce qui les qualifie en tant qu'investissement structurant.

L'investissement d'impact passe donc par une approche spécifique avec chacune des entreprises. Ainsi, les cibles spécifiques, l'enjeu visé, la contribution et l'impact de chacune des entreprises sont précisés et suivis individuellement, comme le montre l'exemple suivant de fiche d'impact.

Exemple de fiche d'impact : Viandes biologiques de Charlevoix

Partenariat
Les Viandes biologiques de Charlevoix x Fondation



Description de l'entreprise



Entreprise familiale, Les Viandes biologiques de Charlevoix (VBC) est un transformateur et producteur de viandes biologiques. L'approche de l'entreprise de Saint-Jérôme est intégrée : elle inclut la culture biologique de la majorité des grains et céréales utiles à l'alimentation des animaux et va jusqu'à la mise en marché de ses produits.

Participation à la transformation positive

Les Viandes biologiques de Charlevoix et Fondation contribuent à rendre l'économie québécoise plus équitable, plus inclusive, plus verte et plus performante.

Inclusif	Équitable	Performant	Vert
<ul style="list-style-type: none"> Entreprise familiale intégrant une relève féminine Contribue à la vitalité et à la spécialisation agricole de Charlevoix 	L'agriculture biologique s'appuie sur des relations qui garantissent l'équité en ce qui concerne l'environnement commun et les possibilités de vie	Culture d'innovation: première usine de transformation de produits carnés et de volaille biologique certifiée Ecocert du Québec et intégration du modèle circulaire	<ul style="list-style-type: none"> 0,5 t eq Co2 de GES évités par tonne de viande biologique produite 700 000 litres de propane substitués par une énergie circulaire et renouvelable

Thème d'investissement

Agroalimentaire durable

Notre action arrimée aux Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU.

Cible: Améliorer l'alimentation pour qu'elle soit plus saine, plus nutritive et basée sur des pratiques d'agriculture durable.




Impact du produit ou du service

Enjeu	Contribution de l'entreprise	Résultats
Une offre alimentaire nutritionnellement sûre et saine est essentielle pour nourrir une population en constante croissance, et ce, sans détruire la planète. Les pratiques de production agricole et alimentaire doivent être renforcées de façon à être durables et équitables.	L'ensemble de la production de VBC est biologique. Elle respecte ainsi l'environnement et la biodiversité et évite notamment l'utilisation de pesticides, de fertilisants de synthèse et de semences génétiquement modifiées (OGM). La diète alimentaire des animaux est dépourvue d'antibiotiques et d'hormones de croissance.	<div style="background-color: #0070c0; color: white; padding: 5px; text-align: center;">  1 070 t viande non biologique écartée </div> <div style="background-color: #70ad47; color: white; padding: 5px; text-align: center;">  100 % offre de produits biologiques </div> <div style="background-color: #e69d00; color: white; padding: 5px; text-align: center;">  800 hectares de production biologique </div>

Agroalimentaire durable



► En contribuant à la santé des abeilles, les solutions de Nectar Technologies ont un impact sur la préservation de la biodiversité et sur la résilience des systèmes alimentaires.

Thématique d'impact

Agroalimentaire durable



Le droit à une alimentation adéquate est reconnu comme un droit fondamental. Le contexte économique mondial, les pertes en biodiversité et les changements climatiques constituent des enjeux majeurs pour le système alimentaire actuel.

Ces problématiques sont complexes et interdépendantes. Une transformation du système alimentaire qui incorpore des pratiques durables et équitables est essentielle pour nourrir une population croissante sans détruire la planète. En se dotant d'une expertise dans le domaine agroalimentaire, Fondation désire contribuer au progrès social et économique ainsi qu'à l'amélioration de l'environnement, des conditions indispensables à l'épanouissement et à la santé de chacun.

En soutenant les entreprises novatrices québécoises qui cherchent à accroître la durabilité des processus, à améliorer leurs pratiques d'affaires et la qualité de leurs produits, Fondation contribue à renforcer la vitalité de ce secteur crucial, à favoriser le développement régional et à élargir l'offre de produits alimentaires sains pour tous. Il en résulte une amélioration de l'accès à une alimentation de qualité, sûre et nutritive, une condition indispensable au développement, à la santé des populations et à davantage d'équité.

Cibles d'impact

La première cible concerne la participation à une transformation du système alimentaire afin qu'il incorpore des pratiques durables et équitables, deux facteurs essentiels pour nourrir une population croissante sans détruire les écosystèmes terrestres. L'objectif est de constituer un système alimentaire viable s'appuyant sur des modes de production durables, des capacités d'adaptation renforcées dans le respect de l'environnement et du bien-être animal.

Indicateurs d'impacts collectés pour mesurer les retombées positives des projets de cette cible



Superficie des terres en production durable (biologique ou autres modes d'exploitation durable)



Proportion de l'approvisionnement local

La deuxième cible contribue à offrir une alimentation de qualité, sûre et nutritive à la population afin d'améliorer la santé de celle-ci. L'objectif final réside dans l'amélioration de la santé globale de la population et des bénéfices sociaux générés par l'amélioration de la qualité de vie.

Indicateurs d'impacts collectés pour mesurer les retombées positives des projets de cette cible



Volume/unités vendues



Proportion de produits certifiés biologiques dans l'offre

Cas d'entreprise	Thématique d'impact	Contribution ODD
<p>Moulin de Soulanges</p>  <p>Les Moulins de Soulanges est une entreprise de la Montérégie qui propose des farines innovantes pour les filières boulangères et alimentaires, tout en soutenant une approche écologique et régionale sous l'attestation d'Agriculture Raisonnée®. Son programme regroupe 300 producteurs de blé panifiable québécois qui font le choix de se tourner vers une agriculture plus responsable et une utilisation du sol plus raisonnée réduisant leur empreinte carbone. Depuis sa mise en place, plusieurs producteurs ont été accompagnés dans leur transition de trois ans vers l'agriculture biologique.</p> <p>En savoir plus ► www.fondaction.com/nouvelles/investissement-moulins-de-soulanges</p>	<p> Agroalimentaire durable</p>	<p> </p>
	<p>Thèses d'impact</p> <p>Appuyer la croissance de l'entreprise va permettre d'augmenter l'offre de farine locale et donc l'utilisation des produits agricoles responsables. Les farines sont produites avec du blé inscrit dans une démarche agronomique qui vise à réduire l'utilisation des pesticides et autres intrants artificiels. Cet encadrement permet un suivi rigoureux et une traçabilité complète de leurs produits, de réduire les impacts environnementaux en plus d'offrir un produit de haute qualité local.</p>	<p>Mesures</p> <p>► Tonnes de blé transformé</p>
	<p>L'investissement va permettre de soutenir les agriculteurs dans la transition vers une agriculture durable. Les Moulins de Soulanges a développé un programme qui permet de soutenir cette transition en offrant un accompagnement et des primes aux agriculteurs basés sur les principes de l'Agriculture Raisonnée®.</p>	<p>► Hectares sous le programme Agriculture Raisonnée®</p>

Cas d'entreprise	Thématique d'impact	Contribution ODD
<p>Still Good</p>  <p>Still Good est une entreprise dont la mission est de lutter contre le gaspillage alimentaire par la mise en place de pratiques de fabrication qui transforment des résidus de l'industrie alimentaire en de nouveaux produits. Clairement ancrés dans les principes de l'économie circulaire, les produits de Still Good sont fabriqués à partir de drêche finement moulue issue des microbrasseries montréalaises. La farine de drêche permet de fabriquer des produits nutritifs riches en fibres et protéine.</p> <p>En savoir plus ► www.fondaction.com/nouvelles/investissement-fonds-economie-circulaire-still-good</p>	<p> Agroalimentaire durable</p>	<p> </p>
	<p>Thèses d'impact</p> <p>L'investissement vise à appuyer la croissance du secteur de la transformation alimentaire durable et l'augmentation de l'offre de produits sains et nutritifs fabriqués dans une démarche respectueuse de l'environnement.</p>	<p>Mesures</p> <p>► Nombre d'unités vendues</p>
	<p>Le modèle d'affaires est basé sur la revalorisation de résidus alimentaires dans une démarche d'économie circulaire. L'investissement permet la réduction du gaspillage alimentaire et a un impact positif sur la réduction des ressources qui ont servi à sa production.</p>	<p>► Volume de matière revalorisée</p>

Lutte contre les changements climatiques



► CarbiCrete a conçu un béton sans ciment, une innovation lui permettant de mettre en marché les premiers blocs de béton négatifs en carbone en Amérique du Nord. La réduction du volume d'eau utilisé et des contaminants liés aux intrants conventionnels en sont d'autres bénéfices.

Thématique d'impact

Lutte contre les changements climatiques



La lutte contre les changements climatiques constitue l'un de plus grands défis contemporains. Les changements climatiques entraînent des répercussions profondes sur l'environnement, la sécurité et la qualité de vie des populations.

La préservation de l'humanité est en jeu et cela demande des actions concrètes immédiates afin de mettre en place le plus tôt possible un nouveau modèle économique plus résilient et sobre en carbone.

Dans son Plan pour une économie verte, le gouvernement du Québec s'est fixé une cible de réduction des GES de 37,5 % par rapport au niveau de 1990 afin d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Pour atteindre ces objectifs, tous les acteurs économiques doivent jouer un rôle majeur et fournir des ressources et des efforts substantiels. Fondation contribue à ces efforts en adoptant une conception systémique des risques et opportunités climatiques et en ne se limitant pas à une approche sectorielle.

Fondation joue son rôle de précurseur et répond à l'importance cruciale d'innover pour réduire les émissions de GES avec la création de nouveaux leviers financiers et des investissements structurants dans les entreprises participant à la transition écologique. Fondation agit sur plusieurs plans en offrant un accompagnement et des solutions de financement innovantes en harmonie avec l'horizon à long terme des changements systémiques nécessaires à la transition. Trois sous-thèmes ont été sélectionnés afin de structurer l'offre de Fondation :

- ▶ Efficacité énergétique et industrielle
- ▶ Énergie renouvelable
- ▶ Mobilité durable

L'objectif est de contribuer à la lutte contre les changements climatiques par une augmentation des produits, services, projets et mesures concrètes et efficaces dans la réduction des émissions de GES et dans l'adaptation aux impacts des changements climatiques.

Cibles d'impact

Une économie dont l'empreinte GES est diminuée

La première cible a pour objet la contribution à la diminution des GES notamment ceux liés à la combustion d'énergie fossile. Pour maximiser son impact, Fondation offre des solutions financières et extrafinancières à des entreprises dont les produits ou services présentent un fort potentiel de contribution à la réduction des GES.

Indicateurs d'impacts collectés pour mesurer les retombées positives des projets de cette cible



GES évités

Une économie plus efficace dans son utilisation de ressources

La deuxième cible a pour objet la réduction de l'utilisation des ressources non renouvelables, notamment les combustibles d'origine fossile.

Indicateurs d'impacts collectés pour mesurer les retombées positives des projets de cette cible

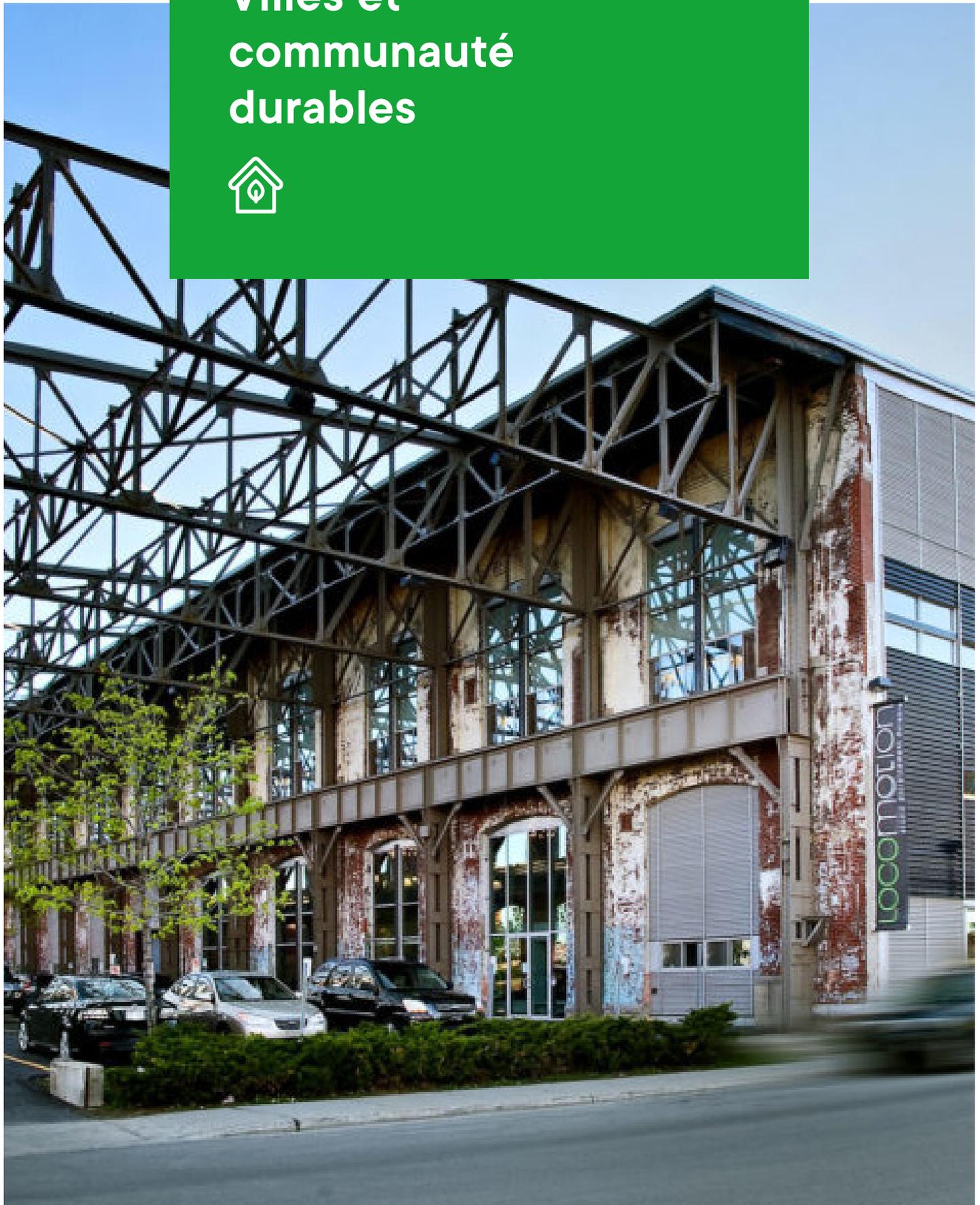


Proportion d'énergie renouvelable utilisée/produite

Cas d'entreprise	Thématique d'impact	Contribution ODD
<p>Groupe ONYM</p>  <p>Le Groupe ONYM est une entreprise québécoise qui offre aux grandes installations industrielles visées par les règlements contraignants du marché du carbone de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES). Son procédé innovant et circulaire utilise la biomasse résiduelle de proximité, ce qui permet aux industries émettrices de remplacer leur source d'énergie fossile par un biocarburant local. En plus de réduire de manière significative les émissions de GES et de détourner la biomasse urbaine des sites d'enfouissement, le procédé génère du biocharbon et du vinaigre de bois, deux produits prisés dans les secteurs agricoles et forestiers puisqu'ils ont notamment pour propriétés d'enrichir les sols et de réduire le recours aux pesticides.</p> <p>En savoir plus ► www.fondation.com/nouvelles/fonds-economie-circulaire-groupe-onym</p>	 <p>Lutte contre les changements climatiques</p>	
	<p>Thèses d'impact</p> <p>L'objectif de la technologie de Groupe ONYM est de réduire les GES des grands émetteurs industriels au Québec et à travers le monde en substituant des biocarburants aux carburants fossiles.</p>	<p>Mesures</p> <p>► Volume de GES évités</p>
	<p>Cette technologie permet une meilleure gestion et valorisation des matières résiduelles qui se retrouvent généralement dans des sites d'enfouissement ou incinérées. L'entreprise transforme de la biomasse habituellement peu valorisée en substitut de produits chimiques utilisés dans le secteur agricole.</p>	<p>► Volume de matière revalorisée</p>

Cas d'entreprise	Thématique d'impact	Contribution ODD
<p>Recyclage Lithion</p>  <p>La technologie mise au point par l'entreprise montréalaise permet de récupérer plus de 95 % des métaux stratégiques contenus dans les batteries de véhicules électriques, ce qui évite les effets négatifs de leur extraction. Recyclage Lithion a commencé son plan d'industrialisation, soit la construction et la mise en service de sa première usine commerciale de démantèlement et broyage au Québec, la construction d'un centre de développement technologique de pointe et l'achèvement des études d'ingénierie détaillées préliminaires à la construction de son usine d'hydrométallurgie.</p> <p>En savoir plus ► www.fondation.com/nouvelles/recyclage-lithion-fondation</p>	 <p>Lutte contre les changements climatiques</p>	
	<p>Thèses d'impact</p> <p>La technologie développée par Recyclage Lithion permet une réduction des émissions de GES. Le recyclage du lithium des batteries recyclées permet une réduction de plus de 75 % de GES comparativement à l'extraction de nouveau minerai.</p>	<p>Mesures</p> <p>► Volume de GES évités</p>
	<p>Le procédé de Recyclage Lithion permet le recyclage de plus de 95 % des composants des batteries, comparativement aux technologies de pyrométallurgie qui en récupèrent actuellement seulement 50 %</p>	<p>► Quantité de matière récupérée</p>

Villes et communauté durables



► Grâce au financement de Fondation dans les années 1990, la Société de développement Angus a reconverti une friche industrielle en quartier possédant une mixité d'usages. La cocréation récente de la Fiducie immobilière Angus pérennise ce modèle à l'origine du succès du Technopôle Angus.

Thématique d'impact

Villes et communautés durables



Pour Fondation, la création de milieux de vie en harmonie avec sa population et leur environnement est centrale dans son approche d'investissement. Les investissements autour du thème villes et communautés durables vise à soutenir des initiatives de revitalisation territoriale et appuyer des partenariats structurants en matière de développement économique régional.

La réalisation de projets d'investissement ayant une portée structurante poursuit l'objectif d'un développement territorial pérenne qui s'harmonise aux réalités urbaines et régionales. Dans le contexte actuel, des opportunités surgissent pour un type de développement local qui contribue à l'identité d'un milieu où se mélangent les réalités professionnelles, commerciales, culturelles et résidentielles afin de constituer un seul et même pôle attractif.

La revalorisation de nos territoires constitue un réel défi pour les intervenants privés et publics. En effet, la revitalisation urbaine et sociale des espaces comporte plusieurs problématiques urbaines, environnementales et sociales interreliées. À cet effet, Fondation apporte des solutions de financement et un engagement adapté aux réalités de ce type de projets. La vitalité des territoires renvoie aussi aux principes d'équité géographique et de spécificités territoriales où le développement doit favoriser des liens économiques, environnementaux et sociaux entre zones urbaines, périurbaines et rurales. L'objectif final reste le développement de milieux de vie durables, sécuritaires et dynamiques.

Cibles d'impact	
<p>Gestion des ressources durables</p> <p>Une gestion des ressources, des espaces et des matières résiduelles qui diminue les impacts environnementaux négatifs des villes et des établissements pour créer des milieux de vie accessibles, sécuritaires, sains et durables.</p>	
<p>Indicateurs d'impacts collectés pour mesurer les retombées positives des projets de cette cible</p>	
 <p>Quantité de matières résiduelles traitée</p>	 <p>Volume d'eau traité</p>
<p>Développement des filières économiques régionales</p> <p>Le développement de filières économiques distinctives et créatrices de vitalité économique dans les zones périurbaines et rurales dans une cohérence de modèle de développement économique à l'échelle du Québec.</p>	
<p>Indicateurs d'impacts collectés pour mesurer les retombées positives des projets de cette cible</p>	
 <p>Nombre d'emplois créés</p>	 <p>Croissance des entreprises soutenues</p>

Cas d'entreprise	Thématique d'impact	Contribution ODD
<p>CarbiCrete</p>  <p>Cette entreprise de Montréal a conçu un béton sans ciment, une innovation dont le potentiel d'impact est majeur. Ce seront les premiers blocs de béton négatifs en carbone disponibles sur le marché nord-américain. En se passant du ciment, le procédé de CarbiCrete permet d'éliminer 150 kg de CO₂ pour chaque tonne de béton produite, de réduire l'utilisation d'eau, la quantité de contaminants relâchés dans l'atmosphère liés à la production des intrants ainsi que la quantité utile de matières premières.</p> <p>En savoir plus ► www.fondation.com/nouvelles/fonds-economie-circulaire-fondation-carbicarete</p>	 <p>Villes et communautés durables</p>	
	<p>Thèses d'impact</p> <p>La technologie développée par CarbiCrete est une alternative ayant un rendement environnemental supérieur par rapport au béton avec ciment. Ceci permet de réduire de façon importante les émissions de GES par rapport au béton conventionnel et d'être en mesure de séquestrer des quantités de CO₂ durablement.</p> <p>Le processus de production de l'entreprise intègre des résidus d'origine métallurgique, des scories, qui sont généralement peu revalorisées.</p>	<p>Mesures</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Volume de GES évités ► Volume de CO₂ séquestrés
		<ul style="list-style-type: none"> ► Volume de scories utilisées

Cas d'entreprise	Thématique d'impact	Contribution ODD
<p>Société Laurentide</p>  <p>Établie à Shawinigan, pionnière dans l'industrie de la peinture et chef de file mondial en matière de recyclage et de revalorisation de peinture durable, la Société Laurentide est une entreprise manufacturière 100 % québécoise. Sa gamme de peinture recyclée Boomerang utilise moins d'eau et génère au minimum 4 fois moins de GES sur son cycle de vie que de la peinture vierge de qualité similaire en réduisant les risques de contaminations liées aux matières dangereuses.</p> <p>En savoir plus ► societelaurentide.ca</p>	 <p>Villes et communautés durables</p>	
	<p>Thèses d'impact</p> <p>Le modèle d'affaire de l'entreprise génère plusieurs impacts positifs sur l'environnement, dont des réductions de GES avec une gestion des matières résiduelles plus durable et moins dommageable pour l'environnement.</p> <p>Par son emplacement géographique, Société Laurentide contribue au développement territorial. Les activités de l'entreprise sont principalement en région et sont entièrement intégrées, de la collecte de résidus dangereux à la distribution de la peinture recyclée.</p>	<p>Mesures</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Quantité de peintures recyclées ► Quantité de résidus dangereux recyclés ► Quantité de GES évités
		<ul style="list-style-type: none"> ► Croissance de l'entreprise

Santé et bien-être



► Éléves du primaire participant à une activité ludoéducative conçue par Lü - Aire de jeu interactive, une entreprise du portefeuille soutenue dans le cadre de la thématique d'impact santé et bien-être.

Thématique d'impact

Santé et bien-être



Confronté au vieillissement de sa population et une prévalence croissante des maladies chroniques, le Québec comme plusieurs pays développés doit trouver des solutions pour assurer une qualité de vie aux personnes les plus vulnérables.

En effet, le processus de vieillissement peut entraîner de nombreuses conséquences comme les maladies et les affections chroniques, qui peuvent affecter les activités de la vie quotidienne, réduire la qualité de vie et augmenter le risque de mortalité. Les maladies chroniques continuent d'être la principale cause de décès dans les pays de l'OCDE. Elles représentent aussi une baisse importante des années de pleine santé pour ces populations, induisant une pression accrue sur les systèmes de santé, leur résilience et leur accessibilité.

De saines habitudes de vie peuvent aider à prévenir certains problèmes de santé et leurs effets délétères en matière d'inclusion et d'équité, notamment pour les populations vulnérables. Ces enjeux nécessitent des actions concrètes et une offre élargie de produits et services adaptés. Afin de répondre aux enjeux sociaux et intergénérationnels grandissants qui touchent la santé globale, Fondation accompagne des entreprises dont les produits et services favorisent la prévention, une meilleure prise en charge individuelle et l'adoption des modes de vie plus sains. L'objectif consiste à accélérer la mise en place de solutions adaptées afin que la qualité de vie des personnes s'améliore et que chaque individu puisse participer pleinement à la société.

Cibles d'impact

Prévention des maladies

Des problèmes de santé évités ou dont l'évolution est retardée par la prévention et une meilleure prise en charge individuelle auront comme effet d'alléger la pression sur le système de santé.

Indicateurs d'impacts collectés pour mesurer les retombées positives des projets de cette cible



Nombre de maladies traitées



Volume/unités vendues

Adaptation des milieux de vie

Amélioration du bien-être des personnes ayant des problèmes de santé ou vieillissantes par l'adaptation du milieu de vie dans un objectif d'inclusion sociale.

Indicateurs d'impacts collectés pour mesurer les retombées positives des projets de cette cible



Nombre-personnes/clients touchés

Cas d'entreprise	Thématique d'impact	Contribution ODD
<p>Lü — Aire de jeu interactive</p>  <p>Lü — Aire de jeu interactive (Lü) transforme les environnements scolaires, notamment les gymnases, en espaces immersifs et interactifs grâce à une vaste bibliothèque d'activités ludoéducatives validées par des experts en éducation. L'entreprise de Québec distribue ses produits dans plus de 30 pays, principalement en Amérique du Nord et en Europe. En plus de contribuer concrètement à la santé et au bien-être des jeunes en réinventant la pratique de l'activité physique dans les écoles, Lü constitue une vitrine exceptionnelle du savoir-faire québécois dans le domaine des technologies numériques.</p> <p>En savoir plus ► www.fondaction.com/nouvelles/investissement-lu-thematique-impact-sante-bien-etre</p>	<p> Santé et bien-être</p> <hr/> <p>Thèses d'impact</p> <p>L'investissement contribue à promouvoir de saines habitudes de vie chez les enfants, dont l'activité physique, et à favoriser le développement de diverses compétences sociocognitives et académiques. L'approche proposée par Lü est bénéfique pour ses usagers, puisqu'il fût observé qu'une session Lü génère davantage d'activité physique que celle des autres types d'applications éducatives disponibles sur le marché, et stimule davantage sur le plan sociocognitif et académique que les activités physiques traditionnelles.</p>	<p> </p> <hr/> <p>Mesures</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Nombres d'utilisateurs ► Nombre d'heures d'activités physiques
<p>Moozoom</p>  <p>Moozoom est une jeune entreprise montréalaise dont l'objectif est de renforcer l'apprentissage social et émotionnel des enfants (ASE) et des jeunes. Avec l'aide de vidéos basées sur des enjeux réels, elle contribue à l'amélioration de leur santé mentale. Moozoom offre une plateforme d'éducation interactive destinée aux jeunes d'âge primaire et secondaire. Les modules d'apprentissages sont développés en collaboration avec des chercheurs, psychoéducateurs, psychologues, enseignants et membres de la communauté scolaire afin d'assurer un alignement entre le contenu et les objectifs pédagogiques visés.</p> <p>En savoir plus ► www.fondaction.com/nouvelles/investissement-plateforme-apprentissage-moozoom</p>	<p> Santé et bien-être</p> <hr/> <p>Thèses d'impact</p> <p>L'investissement contribue à la prévention des problèmes de santé mentale des jeunes et favorise le développement de leurs compétences socioémotionnelles. Les études démontrent par ailleurs que l'utilisation de solutions de type ASE, comme celle de Moozoom, renforce l'intelligence émotionnelle des élèves tout en réduisant les symptômes de dépression et d'anxiété.</p>	<p> </p> <hr/> <p>Mesures</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Nombres d'utilisateurs

Investissements structurants

Afin d'optimiser son impact positif et agir sur la transformation de filière entière, Fondation a créé plusieurs véhicules d'investissement structurants. S'alignant sur sa stratégie de finance durable, les investissements structurants visent à répondre à des défauts de marché en lien avec des objectifs sociaux et environnementaux prédéfinis. Fondation a donc créé plusieurs fonds au cours des dernières années qui répondent à des enjeux sociétaux spécifiques.

Chaque investissement structurant est lié à une théorie du changement spécifique qui agit comme cadre conceptuel dans la façon dont les changements seront provoqués. Ceci permet de structurer explicitement les visées du projet et la logique entourant la génération d'impacts positifs. Dans la formalisation de la théorie du changement associée, des indicateurs d'impact doivent être sélectionnés afin de pouvoir mesurer et gérer efficacement les impacts.

Dans un objectif de lutte contre les changements climatiques et la préservation de la biodiversité, Fondation a créé plusieurs fonds qui agissent comme levier financier et qui sont adaptés aux enjeux spécifiques de leur mission.

SOFIAC: la Société de financement et d'accompagnement en performance énergétique appuie les entreprises des secteurs commercial, industriel et multirésidentiel dans le développement, le financement et la mise en œuvre de projets en efficacité énergétique et de réduction de l'empreinte carbone. Fondation et Econoler ont développé une approche novatrice de financement qui permet aux entreprises de profiter immédiatement d'une portion des économies financières et de tous les bénéfices environnementaux liés à la diminution de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre obtenue par la réalisation de leurs projets. ► www.sofiac.ca

Fonds économie circulaire: créé en partenariat avec la Ville de Montréal et RECYC-QUÉBEC, le Fonds économie circulaire finance et accompagne de jeunes entreprises partout au Québec. Il vise l'accélération de la transition écologique en réduisant la production de matières résiduelles ainsi qu'en soutenant leur valorisation, en plus de réduire les émissions de GES. Par l'innovation, l'optimisation et la collaboration dans les entreprises, le Fonds économie circulaire cherche à encourager les échanges de nouvelles solutions de circularité entre de jeunes entreprises innovantes et de grandes entreprises. ► www.fondaction.com/fonds-economie-circulaire/

Inlandsis: il est le premier fonds canadien et l'un des rares au niveau mondial, qui finance exclusivement des réductions d'émissions de carbone. Il offre une solution unique de financement de projet qui fournit un capital initial en échange de crédits carbone, une innovation

essentielle pour faire de nombreux projets de réduction des émissions de carbone une réalité. Inlandsis est actif sur plusieurs marchés du carbone, y compris les programmes de carburant à faible teneur en carbone. ► fondsinlandsis.com/

Fonds URAPI: ce fonds vise la réalisation de projets d'agroforesterie durable en Amérique latine afin de réduire la dégradation des terres et réduire les émissions mondiales en CO₂. Ses impacts sont non seulement environnementaux, mais aussi sociaux et économiques. Créé à l'initiative de l'entreprise sherbrookoise ECOTIERRA et de Fondation, le fonds URAPI a pour caractéristique innovante d'être à la fois géré et déployé par ECOTIERRA dont la présence sur le terrain est antérieure à la création du fonds. ► www.urapi.co

FCAP: mis sur pied en 2018 grâce à l'implication de Fondation, le Fonds Coop Accès Proprio a pour mission de soutenir et de promouvoir le développement d'unités d'habitation coopérative permettant une forme d'accession à la propriété individuelle abordable ainsi que l'épargne pour les membres. En participant financièrement à la réalisation de différents projets et en positionnant la coopérative d'habitation comme promoteur du projet, le FCAP est en mesure d'offrir aux membres de ces coopératives des unités à un prix nettement inférieur à un produit comparable sur le marché. Ainsi, ce projet d'habitation coopérative favorise l'accession à la propriété et la lutte au surendettement des ménages. ► www.fondscap.ca

Fonds LCC: Le Fonds LCC soutient la croissance des entreprises dont l'activité, telle que l'efficacité énergétique, la production d'énergie propre et la valorisation de matière résiduelle se traduisent en réduction importante de gaz à effet de serre, participant ainsi à l'accélération de l'atteinte des cibles de réduction.

Fiducie Agricole UPA-Fondation: Fondation et l'Union des producteurs agricoles (UPA) ont mis sur pied une fiducie ayant pour mission d'acquérir des terres agricoles pour les préserver à perpétuité et les louer à long terme à des agricultrices, des agriculteurs ou des aspirants agriculteurs. Cette initiative vise à accroître la résilience de l'agriculture d'ici ainsi que l'autonomie et la sécurité alimentaire du Québec.

Ces initiatives constituent des approches concrètes et novatrices qui démontrent comment un joueur financier comme Fondation peut jouer un rôle structurant dans la création de solutions adaptées aux multiples enjeux sociétaux. Par son leadership, Fondation prouve qu'il est possible d'allier les impératifs financiers et un rendement sociétal qui profite à tous.

4.5

Placements sur les marchés financiers

Fondation est un fonds fortement diversifié qui alloue une partie de son actif aux titres publics et autres fonds de stratégies alternatives afin de diminuer son exposition aux risques de marché. Le risque de marché inclut trois principaux types de risques: le risque de taux d'intérêt, le risque de devise et le risque lié aux marchés boursiers.

Fondation tient compte de ces risques dans le choix de sa répartition globale d'actifs. Plus spécifiquement, la portion des autres investissements vise à atténuer les effets des risques de marché par une diversification de ses actifs entre plusieurs marchés financiers et différents produits dont les profils de risque varient. Les investissements en capital de développement étant par nature concentrés au Québec, Fondation recherche une certaine diversification géographique en négociant une portion des placements sur les marchés mondiaux. Les autres investissements sont principalement composés des portefeuilles d'obligations, d'actions et de divers fonds canadiens et internationaux ainsi que de l'encaisse et de marchés monétaires. Ils permettent de diversifier le portefeuille d'investissement en capital de développement tout en assurant la disponibilité des liquidités nécessaires au maintien des activités de Fondation.

Pour ses placements sur les marchés financiers, Fondation sélectionne les classes d'actifs dans lesquelles il souhaite investir et répartit l'actif parmi celles-ci. Il voit également à la sélection des conseillers en valeurs, leur fixe des objectifs de valeur ajoutée et établit des limites de risques acceptables. L'activité de ces conseillers externes est encadrée par des politiques et des mandats explicites, notamment en matière d'intégration des enjeux ESG. En effet, fidèle à ses engagements en faveur de la finance durable, Fondation s'assure de l'intégration des facteurs ESG dans la sélection et la gestion des titres des portefeuilles externes et choisit des gestionnaires qui mettent en avant les considérations extrafinancières dans leurs activités. De plus, Fondation favorise les gestionnaires qui sont en mesure de mettre en avant les effets positifs de leur portefeuille sur la société.

Fondation voit au suivi de ceux-ci, évalue leurs résultats et s'assure du respect des ententes convenues. Conformément à la norme d'investissement, le portefeuille d'entreprises québécoises publiques, tout comme les portefeuilles gérés dans le cadre du Programme de gestionnaires en émergence, font partie des investissements en capital de développement. Le portefeuille de placement est composé de plusieurs classes d'actifs principalement d'actions mondiales, d'investissements à revenu fixe, de fonds à rendement absolu et de stratégies alternatives.

Fondation privilégie les conseillers en valeurs dont le siège social est situé au Québec, ce qui était le cas pour la majorité des conseillers en valeurs auxquels un mandat de gestion était confié en date du 31 mai 2022. Fondation prend aussi en compte parmi ses critères de sélection les positions, les pratiques et les politiques des conseillers en valeurs se rapportant aux enjeux ESG. Toujours à la même date, tous les gestionnaires étaient signataires des PRI et quatre des SBAI (Standards Board for Alternative Investment).



Quant aux titres détenus dont la gestion est confiée à des firmes externes, les conseillers en valeurs qui agissent pour Fondation exercent leurs droits de vote, ou choisissent de ne pas les exercer, conformément à la politique adoptée. Fondation se réserve toutefois le droit en tout temps de demander aux conseillers en valeurs d'exercer leurs droits de vote d'une manière précise. Lorsque Fondation investit par le biais d'un fonds commun, il n'est pas directement propriétaire des actions; il obtient alors une copie de la politique d'exercice des droits de vote qui s'applique à ce fonds. Le suivi consiste à obtenir d'une part un rapport, à tout le moins sur une base annuelle, quant à la façon dont les droits de vote ont été exercés et, d'autre part, une confirmation de conformité à la politique ainsi qu'un avis en cas de changement à celle-ci.

Fondation est actif au sein du réseau québécois des signataires des PRI, dont il est lui-même signataire depuis 2011. Il participe également à la sensibilisation des marchés financiers en soulignant l'importance d'adopter des comportements responsables qui tiennent compte des enjeux ESG. Fondation soumet annuellement un rapport au secrétariat des PRI présentant sa contribution à chacun des six principes.

Actions et obligations

En 2015, le conseil d'administration de Fondation a mandaté ses conseillers en valeurs externes pour qu'ils complètent le désinvestissement de l'ensemble des placements, obligataires et en actions, des entreprises possédant ou exploitant des réserves d'énergie fossile. Cette initiative est motivée par la profonde conviction de Fondation que l'industrie de la finance doit être conséquente avec les conclusions scientifiques relatives aux changements climatiques. Cette orientation a aussi pour effet de diminuer l'exposition du portefeuille à la forte volatilité que connaissent les titres énergétiques dans une perspective de gestion des risques.

Fondation considère que les capitaux ont une meilleure espérance de rendement lorsqu'ils sont investis dans les énergies renouvelables. De même, Fondation participe activement au marché des obligations vertes en possédant, par l'entremise de divers fonds, des obligations émises par des entreprises et des entités gouvernementales du Québec et d'ailleurs. Ainsi, c'est plus du tiers du portefeuille de titres à revenu fixe qui est composé d'obligations vertes au 31 mai 2022. Chaque nouvelle émission d'obligations vertes, qu'elle provienne d'une agence gouvernementale, d'une municipalité, d'une organisation supranationale ou d'une entreprise ou banque privée, est évaluée afin d'en apprécier les retombées. Avec une espérance de rendement comparable aux obligations conventionnelles, le choix des obligations vertes permet une opérationnalisation concrète et cohérente des principes de développement durable.

Le portefeuille des autres investissements est composé de plusieurs portefeuilles d'actions mondiales, d'obligations corporatives et d'obligations souveraines qui présentent des stratégies d'investissement responsables diverses. Grâce à cette diversification géographique et sectorielle, Fondation vise à compléter l'actif de manière à optimiser la relation rendement-risque de l'ensemble du fonds sur un horizon de dix ans.

Portefeuille d'entreprises québécoises publiques (EQP)

Dans le portefeuille d'investissement en capital de développement, une portion est dédiée pour des entreprises québécoises cotées en bourse. Ce portefeuille a pour objectif la recherche de l'appréciation du capital à moyen et à long terme par la gestion active de titres de sociétés publiques québécoises. Plusieurs paramètres déterminent l'admissibilité des titres afin qu'ils soient considérés dans ce portefeuille dont la taille de l'actif qui ne doit pas être trop élevé, la nature des activités qui ne soient pas contraires aux valeurs de Fondation et les lieux où l'entreprise est active. En effet, afin que ces investissements aient un impact sur l'économie québécoise, ces entreprises doivent avoir une majorité de leurs employés qui résident au Québec.

4.6

Dialogue avec la communauté

Pour Fondation, entretenir un dialogue avec sa communauté est essentiel pour relever les défis auxquels nous faisons tous face.

En entretenant un dialogue continu avec des leaders d'horizons différents, Fondation souhaite permettre une meilleure concertation et un passage efficace à l'action. Chacun comprend mieux la perspective de l'autre et, de là, on évolue, on se donne une direction commune, on développe les solutions les plus pertinentes et on les met en œuvre dans nos sphères d'activités respectives et dans l'intérêt commun.

- ▶ La tournée régionale « Pour des milieux de vie durables au Québec » organisée par Fondation, Vivre en ville et la Fédération des chambres de commerce du Québec est un exemple concret de ce dialogue. Se déroulant en mars et avril 2022, elle avait comme objectif de créer un espace de discussion favorisant des échanges fructueux entre les acteurs sur le terrain, les entreprises, les organisations, les leaders politiques et les citoyens. Cette démarche a permis de réfléchir aux enjeux liés au développement de villes et de communautés plus durables, de redéfinir et promouvoir des stratégies porteuses de prospérité durable pour les régions visitées.
- ▶ Fondation a également participé de près à la création du G15+ en 2020, contribue activement à ses travaux et soutient financièrement ce collectif afin de nourrir les réflexions sur la relance et la transformation de l'économie vers « le Québec que nous voulons ». Cette initiative exceptionnelle a permis de réunir des leaders de tous les milieux — économiques, sociaux, syndicaux, environnementaux et régionaux qui ont notamment pu développer et dévoiler les Indicateurs du bien-être au Québec. Fruit d'un imposant travail de co-construction, ces indicateurs visent à mesurer le niveau de bien-être au Québec et appuyer les décideurs et accélérer l'intégration de ces enjeux dans leurs décisions.
- ▶ En mars 2022, la présidente-directrice générale de Fondation, Geneviève Morin, a coprésidé une table économique avec la ministre responsable du développement économique, Pascale St-Onge. Réunissant membres de la communauté d'affaires et académique, elle visait à trouver des solutions concrètes afin de développer le financement responsable.
- ▶ À la suite de la première divulgation de son empreinte carbone en 2021, l'équipe de Fondation est allée à la rencontre de ses partenaires financiers et autres acteurs financiers. L'objectif était de discuter plus en détail des résultats, des méthodologies utilisées et des prochaines étapes envisagées dans l'atteinte d'un monde carboneutre. Cette série de rencontres a permis de présenter publiquement les principales conclusions de ces échanges au Sommet Climat Montréal en mai dernier.
- ▶ Au cours de l'année, Fondation, en partenariat avec SNAP Québec et le Centre de la science de la biodiversité du Québec, a mis sur pied un projet de recherche ayant pour objectif d'outiller les investisseurs québécois dans l'intégration des enjeux de biodiversité dans leurs prises de décisions. Afin de réfléchir collectivement aux enjeux de biodiversité, une journée de réflexion intitulée « Des indicateurs de biodiversité pour les investisseurs du Québec » fut organisée avec l'appui du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique. Cette journée de réflexion a permis aux membres des organismes de conservation, aux chercheurs académiques et aux acteurs financiers québécois présents de mettre à jour leurs connaissances, discuter de leurs enjeux respectifs en matière de biodiversité et de trouver des pistes de réflexion qui alimenteront le projet de recherche. Pour la première fois au Canada, plus de 80 acteurs du milieu de la conservation, de la biodiversité, de la recherche et de la finance se sont mobilisés contre la destruction, afin de développer des moyens que la finance peut avoir pour appuyer ces efforts.
- ▶ Sur la scène internationale, Fondation copilote le groupe de travail sur la lutte contre les changements climatiques du Global Impact Investing Network (GIIN), le plus important réseau international consacré à la finance d'impact. En partenariat avec le GIIN, Fondation a organisé une première rencontre regroupant les principaux acteurs de l'écosystème de l'investissement d'impact au Canada dans un esprit de collaboration, de partage de meilleures pratiques et d'une volonté de mobilisation pour le changement.

Pour réaliser sa mission de transformation positive de l'économie, il est nécessaire pour Fondation d'entretenir des relations avec ses parties prenantes. En s'engageant dans ce dialogue, Fondation cherche à intégrer les préoccupations, à améliorer ces pratiques et à se développer comme une force mobilisatrice qui facilite le passage à l'action. Par le dialogue et son leadership rassembleur, Fondation travaille également à renforcer les ponts entre le vrai monde, l'économie réelle et le secteur financier pour une mobilisation plus engagée, rapide et efficace vers ce changement.

Engagements

Fondation a pris des engagements au cours des dernières années. Ces engagements peuvent être de différents ordres et ne se résument pas à un partenariat financier. Ils misent sur une mobilisation des ressources dans une perspective de transformation positive de l'économie.

Déclaration de la place financière - Finance Montréal

La Déclaration de la place financière québécoise pour une finance durable est une charte d'engagements des acteurs du secteur financier québécois en faveur d'une finance qui repose sur des principes responsables. Tous les acteurs du secteur financier québécois sont invités à unir leurs voix au mouvement en devenant signataires de la déclaration et en proposant des mesures ambitieuses qui contribuent à positionner le Québec comme pôle d'excellence et d'innovation en finance durable en Amérique du Nord.

Fondation a pris 12 engagements, s'inscrivant dans chacun des thèmes proposés dont :

- ▶ Travailler à la mobilisation des acteurs de la finance en élargissant ce dialogue aux réseaux internationaux, locaux et universitaires afin de produire un impact positif sur la biodiversité ;
- ▶ Tripler la valeur des investissements d'impact d'ici 2025 et renforcer l'équipe d'investissement d'impact mise sur pied en 2020 en cherchant à y associer constamment les meilleures expertises disponibles ;
- ▶ Favoriser la croissance de fonds durables ouverts à des partenaires investisseurs, comme le Fonds économie circulaire et la SOFIAC ;
- ▶ Viser qu'au moins 75 % des actifs placés sur les marchés financiers publics soient confiés à des gestionnaires établis au Québec et possédant une expertise reconnue en finance durable ;
- ▶ Collaborer à la mise en place et apprécier les meilleures pratiques en matière de divulgation d'informations extrafinancières avec les fonds et les marchés alternatifs privés dans lesquels Fondation investit ;
- ▶ Assumer un leadership dans la création d'un groupe canadien dédié à l'investissement d'impact, et contribuer à l'adoption des meilleurs standards internationaux dans ce domaine.

En savoir plus ▶ www.finance-montreal.com/fr/ifd/declaration-de-la-place-financiere-quebecoise-pour-une-finance-durable

Déclaration d'investisseurs institutionnels sur les risques financiers liés aux changements climatiques

En 2017, Fondation a signé cette déclaration qui fait un appel en faveur d'une divulgation accrue d'information pour mieux gérer l'impact des changements climatiques. Les signataires s'engagent à collaborer avec les entreprises et à accroître leur capacité d'évaluer, identifier et mesurer les risques et opportunités climatiques.

En savoir plus ▶ www.finance-montreal.com/fr/ifd-publications/declaration-d-investisseurs-institutionnels-sur-les-risques-financiers-lies-aux-changements-climatiques-octobre-2017

Finance for Biodiversity Pledge

En mai 2021, Fondation est devenu la première institution financière québécoise signataire de la Finance for Biodiversity Pledge. Cet engagement, qui regroupe plus d'une centaine d'investisseurs mondialement, a pour but d'inciter à l'action pour inverser la tendance de la destruction de la nature au cours de cette décennie et faciliter la collaboration entre les acteurs financiers. Les grandes institutions internationales et fonds de pension se réunissent régulièrement afin de prendre des actions concrètes, de collaborer auprès d'autres grandes compagnies, d'évaluer les impacts de nos activités financières et investissements ainsi que d'établir des cibles et les rendre publiques.

En savoir plus ▶ www.financeforbiodiversity.org

Black North Initiative

Le 24 septembre 2020, Fondation s'est engagé avec fierté dans la lutte contre le racisme systémique envers les Noirs. Notre PDG, Geneviève Morin, a signé l'Initiative BlackNorth, un engagement pour favoriser l'équité raciale et l'inclusion.

En savoir plus ► blacknorth.ca/wp-content/uploads/2020/09/CEO-Pledge.pdf

Natural Capital Investment Alliance (NCIA)

Le 3 novembre 2021, à l'occasion de la COP26 à Glasgow, Fondation devient le premier membre canadien de la Natural Capital Investment Alliance et s'est engagé à investir 100 millions de dollars dans le capital naturel.

Créée en janvier 2021 à l'initiative de Sa Majesté le roi Charles III lors du dernier sommet One Planet sur la biodiversité, la NCIA vise à mobiliser 10 milliards de dollars en investissement privé dans le capital naturel d'ici la fin de l'année 2022. Elle regroupe pour le moment 15 institutions financières, parmi les leaders mondiaux en finance durable.

En savoir plus ► www.sustainable-markets.org/ncia

PRI

Signataire depuis 2011 des Principes for Responsible Investing (PRI), Fondation s'engage à respecter et promouvoir les six principes de l'investissement responsable. Fondation effectue une reddition de compte annuelle auprès des PRI.

En savoir plus ► www.unpri.org

Pacte Mondial

Fondation est signataire du Pacte mondial, une initiative des Nations unies lancée en 2000, et s'engage à intégrer et à promouvoir plusieurs principes relatifs aux droits de l'Homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. Fondation publie une mise à jour annuelle de son progrès en regard de l'intégration de ces principes.

En savoir plus ► www.unglobalcompact.org



► Journée de réflexion portant sur le capital naturel et la biodiversité tenue à la Biosphère de Montréal.



► Le Club des petits déjeuners, une organisation dont Fondation est partenaire depuis 2011.

Dons et commandites

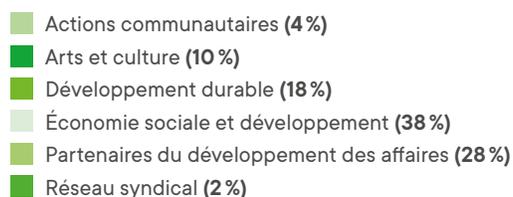
Mise en place en 2008, la Politique de dons et commandites énonce que Fondation privilégie l'appui à des projets ou des initiatives qui contribuent au développement des affaires, qui encouragent l'économie sociale, le développement local et régional et qui appuient les initiatives ou activités associées au réseau syndical, au développement durable et à la recherche. Il exclut tout projet lié à des partis politiques ou des groupes religieux.

La politique prévoit l'établissement d'un budget annuel global correspondant à environ 1 % des dépenses de fonctionnement de Fondation, incluant les traitements et les avantages sociaux.

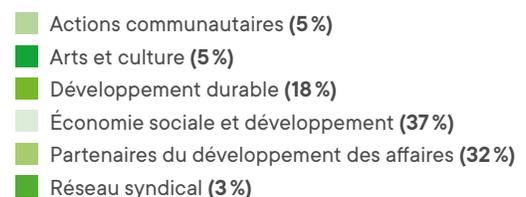
Un rapport de l'ensemble des dons et commandites consentis au cours de l'exercice financier est présenté annuellement au conseil d'administration.

Répartition des dons et commandites

2020-2021



2021-2022



4.7

Résultats extrafinanciers

Pour Fondation, générer un rendement, ce n'est pas uniquement financier. Afin d'apprécier les retombées de sa stratégie de finance durable, deux études importantes sont faites annuellement. La première vise à déterminer l'exposition carbone du portefeuille et évaluer la performance quant aux efforts de décarbonation de l'économie. La deuxième tente de cerner les retombées économiques et la création d'emplois liés aux investissements de Fondation.

Empreinte carbone

La lutte contre les changements climatiques est un enjeu omniprésent dans la gestion de portefeuille de Fondation. Comme mentionné, plusieurs actions ont été posées afin de diminuer l'exposition de Fondation aux entreprises polluantes et d'investir dans celles qui agissent pour diminuer leur empreinte environnementale. Afin de mesurer son exposition aux émissions de gaz à effet de serre (GES), Fondation calcule annuellement son empreinte carbone afin d'estimer les émissions de GES financées par ses investissements de manière à pouvoir en évaluer l'impact environnemental et le risque climatique qui leur est associé. Pour mesurer la performance des investissements dans la lutte contre les changements climatiques de son portefeuille de capital de développement, Fondation calcule annuellement les émissions évitées dans les projets et entreprises financés.

Pour évaluer l'exposition de son portefeuille aux risques associés à l'émission de GES, Fondation a adopté la norme internationale de comptabilisation et de déclaration des émissions de GES pour le secteur financier publiée par le Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF). Il s'agit d'une approche normalisée de comptabilisation et de déclaration des gaz à effet de serre (GES) pour les sociétés financières. Fondation utilise ce cadre pour la première fois cette année et le changement de méthodologie peut avoir une légère incidence sur la comparabilité avec les années précédentes principalement liée à la méthode utilisée pour calculer la valeur d'entreprise.

Empreinte carbone	Émissions évitées
20,9 tonnes GES eq CO ₂ /M\$	1,49 millions de tonnes GES eq CO ₂

Méthodologie¹

Compte tenu de la répartition d'actif notamment par sa forte exposition au marché privé, Fondation a dû utiliser différentes méthodologies pour évaluer les émissions des entreprises financées :

- ▶ Pour les entreprises du portefeuille de Fondation, lorsque les données officielles n'étaient pas disponibles, les estimations des émissions sont dérivées des données sur les comptes de flux physique des émissions de gaz à effet de serre de Statistique Canada.
- ▶ Pour les fonds spécialisés, les données sont estimées à partir de données sectorielles de S&P Capital IQ et des paramètres économiques des entreprises dans les portefeuilles des fonds.
- ▶ Pour les portefeuilles obligataires et d'actions publiques, les données sont issues des émissions déclarées ou estimées de S&P Capital IQ. Lorsque des estimations n'étaient pas disponibles, des estimations sectorielles ont été utilisées.

¹ Pour les sources de données, veuillez vous référer à l'annexe.

L'étude couvre les émissions de portée 1 (émissions directes de gaz à effet de serre) et 2 (émissions indirectes liées à l'énergie) de chaque société en portefeuille et les plus récentes données ont été utilisées. L'étude ne couvre pas les obligations gouvernementales. En raison de l'absence de méthodologie reconnue, les portefeuilles avec des stratégies alternatives (rendement absolu, marché neutre) n'ont pas été inclus dans le calcul. Un portefeuille de référence¹ a été sélectionné afin de comparer l'exposition de Fondation avec les conditions de marché de la période étudiée.

Le calcul des émissions financées se base sur la valeur d'entreprise totale incluant les liquidités. Lorsque cette donnée n'est pas disponible, des mesures alternatives sont proposées par les normes de comptabilisation.

$$\text{Émissions financées} = \sum_e \frac{\text{Montants investis}}{\text{Valeur de l'entreprise et liquidité}} \times \text{Émissions totales}_e$$

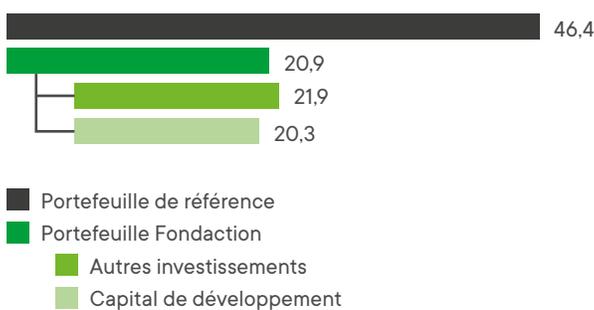
Le calcul de l'intensité carbone se base sur les revenus de l'entreprise pondérée en fonction de la portion qu'elle occupe dans le portefeuille étudié.

$$\text{Intensité carbone} = \sum_e \frac{\text{Montants investis}}{\text{Valeur du portefeuille total}} \times \frac{\text{Émissions totales}}{\text{Revenu}}$$

Le calcul de l'intensité carbone n'a pas été effectué pour la catégorie fonds et immobiliers dû à un manque de données disponibles.

Intensité carbone par catégorie d'actifs (Tonnes GES eqCO₂/M\$ de revenu)

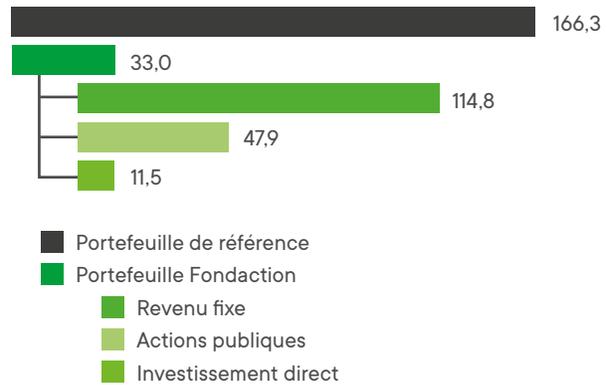
(au 31 mai 2022)



1. Portefeuille composé des indices suivants : 40 % MSCI ACWI; 40 % FTSE TMX Canada; 20 % TSX Composite

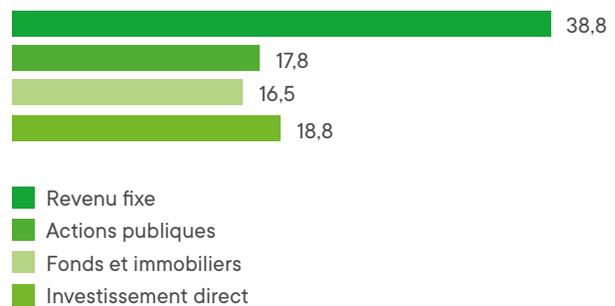
Empreinte carbone par portefeuille (Tonnes GES eqCO₂/M\$ investis)

(au 31 mai 2022)



Empreinte carbone par catégorie d'actifs (Tonnes GES eqCO₂/M\$ investis)

(au 31 mai 2022)



Émissions évitées

Depuis plusieurs années, Fondation calcule les émissions évitées dans les différentes entreprises et projets financés dans le portefeuille de capital de développement. Basé sur des méthodes robustes et des scénarios de référence reconnus, il permet à l'équipe d'investissement d'apprécier l'évolution et le rendement environnemental des projets. Cette année, les projets ont permis d'éviter théoriquement 1 486 000 tonnes de GES, une hausse de plus de 500 000 tonnes depuis 2019.

GES évités (Kilotonnes GES eqCO₂)

(pour l'exercice financier 2021-2022)



Retombées économiques

Fondation effectue chaque année une étude d'impact des retombées directes et indirectes de ses activités d'investissement. Depuis plusieurs années, l'étude est confiée à l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC). Elle a pour objectif de cerner la part des retombées économiques attribuables aux interventions de Fondation. Le risque financier, l'importance du projet et les perspectives de croissance du secteur d'activité sont les variables utilisées et les données recueillies font l'objet de simulations économétriques par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Le portefeuille d'entreprises visées par l'étude pour l'année 2021-2022 compte 279 PME, entreprises privées, coopératives ou OSBL. Ces entreprises sont implantées dans les différentes régions du Québec, là où la grande majorité des investissements de Fondation a lieu. De ce fait, les retombées hors Québec ne sont pas considérées comme significatives.

Ratios avantages-coûts pour les deux paliers de gouvernement en 2021-2022

Le premier calcul vise à déterminer la part des retombées fiscales liées aux activités économiques des entreprises du portefeuille que Fondation a générées par les interventions. La méthodologie utilisée par IRÉC utilise plusieurs paramètres financiers et de marché pour déterminer un facteur d'attribution des recettes fiscales et parafiscales pour les deux paliers de gouvernement. Cette étude ne comptabilise pas l'impact positif sur les finances publiques des investissements réalisés dans les entreprises québécoises publiques (EQP). Le ratio nous permet de comparer les coûts théoriques du crédit d'impôt octroyé aux épargnants de Fondation et les retombées fiscales et parafiscales liées aux activités économiques attribuables de l'entreprise. Ainsi, pour chaque dollar octroyé aux actionnaires de Fondation au titre du crédit d'impôt relatif à un fonds de travailleurs, le gouvernement du Québec reçoit 4,31\$ et le gouvernement du Canada 1,55\$ en recette fiscale et parafiscale.

	Gouvernement du Québec	Gouvernement du Canada
Recettes fiscales et parafiscales attribuables à Fondation	232,6	83,3
Dépenses fiscales	53,9	53,9
Ratio	4,31	1,55

Emplois maintenus et créés

Une fois les projets d'investissement comptabilisés dans l'exercice entièrement réalisés, on évalue que Fondation a maintenu ou créé 42 339 emplois. En y ajoutant une estimation des retombées issues des investissements réalisés par les fonds partenaires ou spécialisés, l'IRÉC conclut que les activités de Fondation auront contribué à maintenir ou à créer un total de 46 705 emplois au cours de l'exercice financier s'étant terminé le 31 mai 2022.

	Emplois maintenus et créés en 2021-2022		
	Directs	Indirects	Totaux
Fondation	28 158	14 181	42 339
Fonds spécialisés	2 875	1491	4 366
Totaux	31 033	15 672	46 705

4.8

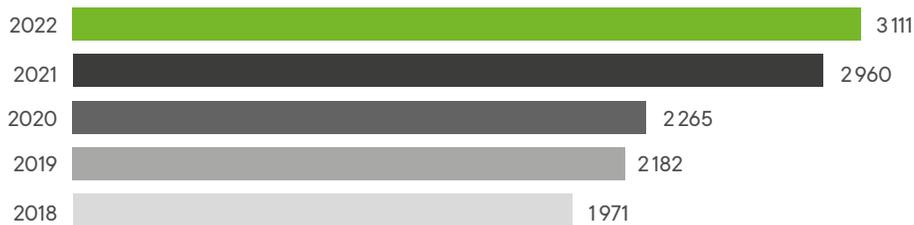
Résultats financiers

Les résultats présentés dans la section proviennent entièrement du Rapport de gestion annuel pour l'exercice terminé le 31 mai 2022. Pour toutes informations additionnelles, vous pouvez consulter le rapport en cliquant sur le lien suivant.

► www.fondaction.com/pdf/rap_financiers/RapportGestion_au_31mai2022.pdf

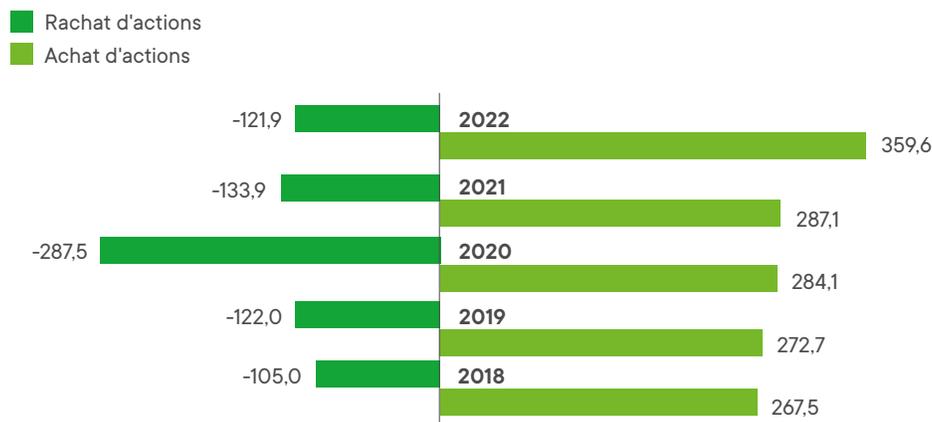
Évolution des actifs nets (en M\$ et en %)

2018-2022



Achats et rachats d'action (en M\$)

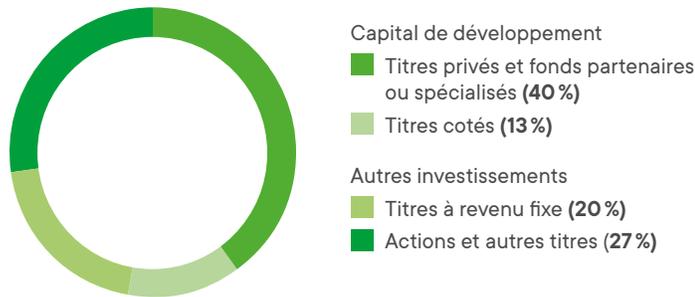
2018-2022



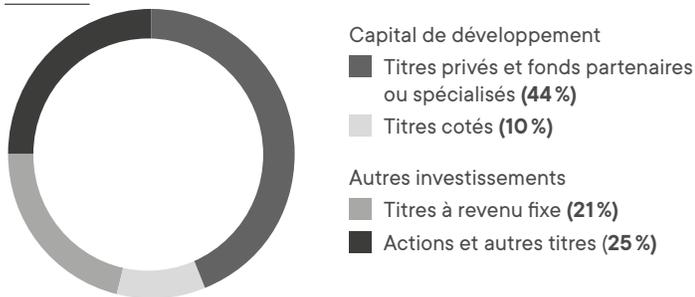
Allocation d'actif et rendement

Investissements par catégorie d'actifs au 31 mai
(en % de l'actif net)

2022



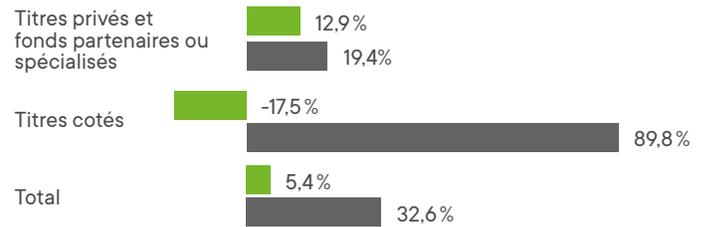
2021



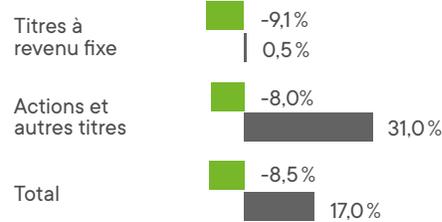
Rendement brut par catégorie d'actif

■ 2022 ■ 2021

Investissements en capital de développement



Autres investissements



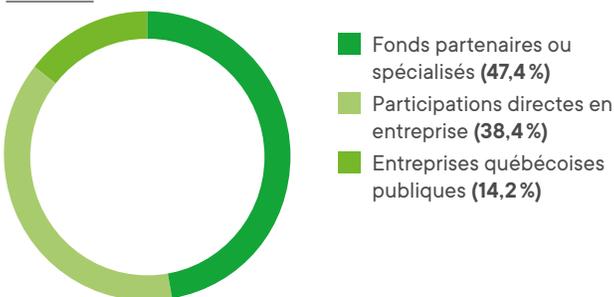
Fondation



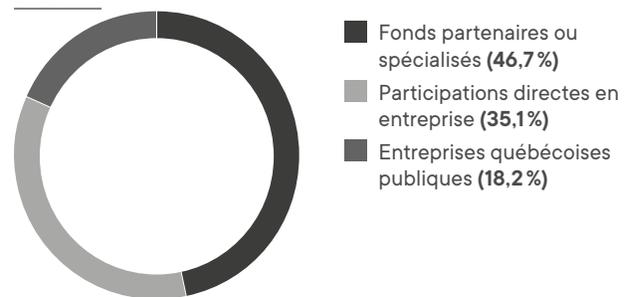
Répartition des investissements en capital de développement

Par catégorie d'investissement

2022

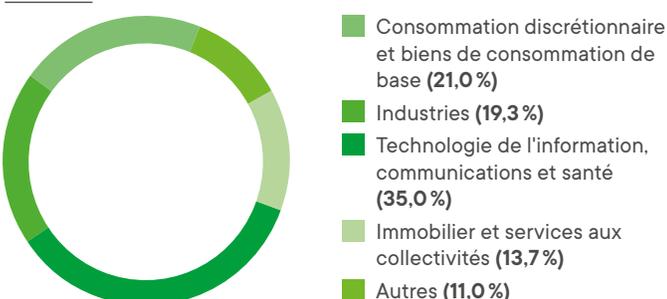


2021

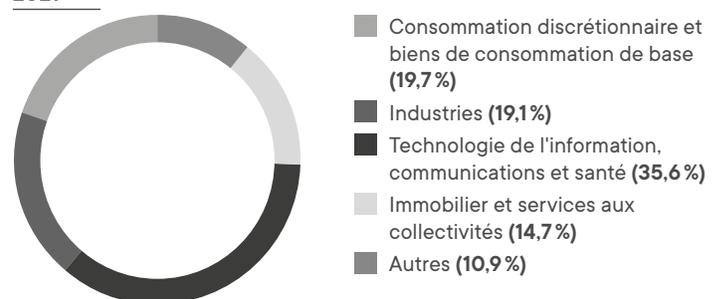


Par secteur d'activité

2022



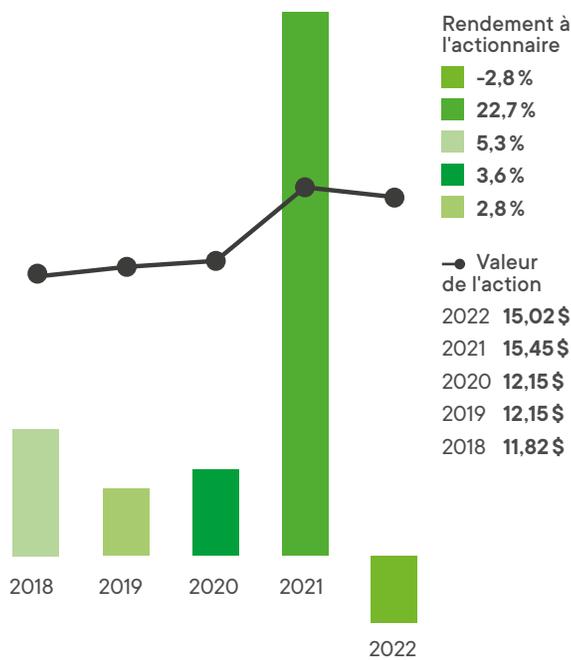
2021



Rendement à l'actionnaire

Rendement annuel à l'actionnaire et valeur de l'action

(au 31 mai)



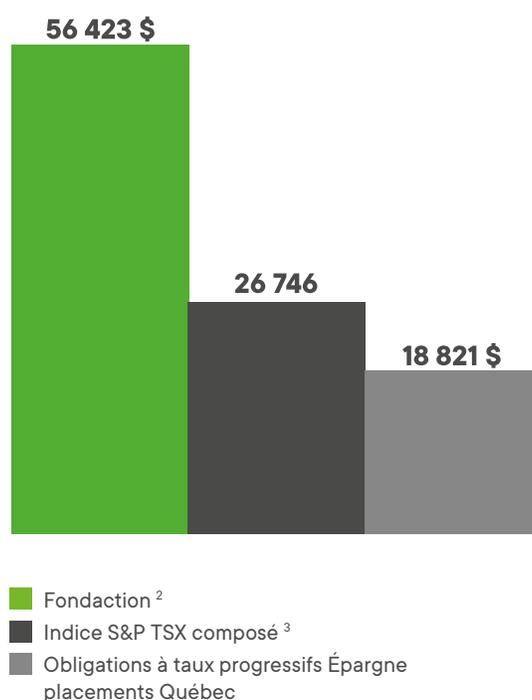
Les épargnants peuvent combiner les crédits d'impôt à la déduction REER pour les premiers 5 000 \$ par année versés dans leur REER Fondation. Avec des crédits d'impôt en vigueur de 30 % en 2021, le coût net estimé pour l'actionnaire pourrait ne s'établir qu'à 2 123,50 \$ ou moins, selon le niveau de revenu imposable alors que les rendements futurs s'accumuleront sur une contribution de 5 000 \$. Difficile de trouver un autre type de REER qui offre une pareille opportunité.

C'est pour cette raison que, pour un même dollar versé après avantages fiscaux, les fonds de travailleurs permettent dans nombre de cas d'accumuler un capital plus important par rapport à d'autres véhicules de placement – et ce, même dans l'éventualité où ceux-ci obtiennent une meilleure performance sur le plan des rendements annuels générés a posteriori. Dans l'exemple ci-contre, le rendement de Fondation s'applique sur les contributions réalisées avec un montant après avantages fiscaux de 1 000 \$.

Il est pertinent de rappeler que les investissements en capital de développement, au cœur de la mission de Fondation, sont réalisés essentiellement auprès d'entreprises non cotées en Bourse et auprès de fonds spécialisés. De plus, l'approche globale de Fondation en matière de gestion de l'actif vise à constituer un portefeuille diversifié.

Comparaison de la valeur au REER au 31 mai 2022¹

(10 cotisations annuelles effectuées le 1^{er} janvier depuis 2013)



1. Cotisation annuelle réalisée au 1^{er} janvier de chaque année nécessitant un déboursé net de 1 000 \$ après avantages fiscaux. La dernière cotisation a été réalisée au 1^{er} janvier 2022. Le taux marginal d'imposition utilisé est de 40 %.
2. Calculs effectués selon le nombre d'actions détenues et la valeur de l'action selon les états financiers du 31 mai 2022. Le total d'actions détenues est déterminé avec les crédits d'impôt en vigueur et les valeurs réelles de l'action au moment des souscriptions.
3. Valeur accumulée calculée avec les rendements annuels de chaque année complète et le rendement à jour pour la fraction d'année écoulée depuis la dernière cotisation. Source des rendements : Bloomberg.

5. Index GRI et annexe

5.1 Index du contenu GRI

Ce rapport a été préparé en conformité avec les normes GRI : option de conformité étendue. Pour le Materiality Disclosure Service, les services GRI ont révisé l'index du contenu GRI afin qu'il soit clairement présenté et que les références aux divulgations 102-40 à 102-49 s'alignent sur les sections appropriées dans le corps du rapport.



Éléments d'information		Pages	Non- publication	ODD
GRI 101 Principes généraux 2016				
GRI 102 Éléments généraux d'information 2016				
Profil de l'organisation				
102-1	Nom de l'organisation	2		
102-2	Activités, marques, produits et services	7, 8, 80		
102-3	Lieu géographique du siège social	1, 2		
102-4	Lieu géographique des sites d'activité	10		
102-5	Capital et forme juridique	7, 8		
102-6	Marchés desservis	31		
102-7	Taille de l'organisation	7, 8		
102-8	Informations concernant les employés et les autres travailleurs	22 à 24		
102-9	Chaîne d'approvisionnement	13, 27		08 10
102-10	Modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	Aucune		
102-11	Principe de précaution ou approche préventive	38		
102-12	Initiatives externes	71 à 74		
102-13	Adhésion à des associations	71 à 74		

Éléments d'information		Pages	Non- publication	ODD
Stratégie et analyse				
102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé	6		
102-15	Principaux impacts, risques et opportunités	38, 47 à 53		
Éthique et intégrité				
102-16	Valeurs, principes, normes et règles de conduite	40		
102-17	Mécanismes internes et externes pour signaler des préoccupations en matière d'éthique	40		16
Gouvernance				
102-18	Structure de gouvernance	15 à 17		
102-19	Délégation de l'autorité	2, 15 à 19		
102-20	Responsabilité de la direction en lien avec les enjeux économiques, environnementaux et sociaux	2, 15 à 19		
102-21	Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	9 à 11		
102-22	Composition du C.A. et de ses comités	14 à 17		16
102-23	Présidence du C.A.	16-17		05 16
102-24	Nomination et sélection des membres du C.A.	14 à 17		16
102-25	Conflits d'intérêts	40		05 16
102-26	Rôle du C.A. dans la définition de l'objet social, des valeurs et de la stratégie	14 à 17		16
102-27	Connaissance partagée du C.A.	14 à 17		
102-28	Évaluation de la performance du C.A.	14-15		
102-29	Identification et gestion des impacts économiques, environnementaux et sociaux	19, 38		
102-30	Efficacité des procédures de gestion des risques	38		16
102-31	Examen des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	15 à 19, 41 à 44		
102-32	Rôle du C.A. dans l'approbation du rapport	2		
102-33	Communication des préoccupations majeures	38-40		
102-34	Nature et nombre total de préoccupations majeures	Aucune		
102-35	Politiques de rémunération	17, 23-24		
102-36	Procédure de détermination de la rémunération	17, 23-24		
102-37	Implication des parties prenantes dans la rémunération	17, 23-24		
102-38	Ratio de rémunération totale annuelle la mieux payée par rapport à la rémunération médiane	23		16
102-39	Pourcentage d'augmentation du ratio de rémunération totale annuelle	23		

Éléments d'information		Pages	Non- publication	ODD
Implication des parties prenantes				
102-40	Liste des groupes de parties prenantes	9		
102-41	Accords de négociation collective	23-24-25		
102-42	Identification et sélection des parties prenantes	9 à 11		08
102-43	Approche de l'implication des parties prenantes	9 à 11		
102-44	Enjeux et préoccupations majeurs soulevés	9 à 11		
Aspects et périmètres pertinents identifiés				
102-45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	2		
102-46	Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	9 à 11		
102-47	Liste des enjeux pertinents	11		
102-48	Réaffirmation des informations	96		
102-49	Modifications relatives à la reddition de compte	2, 9 à 11, 96		
Profil du rapport				
102-50	Période de reddition de compte	2		
102-51	Date du rapport le plus récent	2		
102-52	Cycle de reddition de compte	2		
102-53	Point de contact pour les questions relatives au rapport	98		
102-54	Déclarations de reddition de compte en conformité avec les normes GRI	2, 82		
102-55	Index du contenu GRI	82 à 94		
102-56	Vérification externe	Aucune		

GRI 200 Enjeux pertinents économiques

Enjeux pertinents	Approches managériales et éléments d'information		Pages	Non-publication	ODD
Performance économique					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	13, 9 à 11, 35 à 37, 42 à 70		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	13, 18, 19, 35 à 37, 42 à 70		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	37 à 42, 53 à 59, 60 à 80		
GRI 201 Performance économique 2016	201-1	Valeur économique directe créée et distribuée	8, 77 à 80		08 09
	201-2	Implications financières et autres risques et opportunités liés aux changements climatiques	44 à 47, 58, 59, 75, 76		13
	201-3	Étendue de la couverture des régimes de retraite à prestations définies	23		
	201-4	Aides publiques reçues	Aucune		
Présence sur le marché					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	9 à 11		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	22 à 24		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	22 à 24		
GRI 202 Présence sur le marché 2016	202-1	Ratios entre le salaire d'entrée standard par genre comparé au salaire minimum	23		01 05 08
	202-2	"Proportion des cadres dirigeants embauchés localement sur les principaux sites opérationnels"	23		08
Impacts économiques indirects					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	9 à 11		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	18 à 27, 60 à 77		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	60 à 77		
GRI 203 Impacts économiques indirects 2016	203-1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	Aucun		05 09 11
	203-2	Impacts économiques indirects significatifs	24 à 27, 48 à 80		01 03 08
Pratiques d'achats					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	9 à 11		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	27, 28, 51,		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	27, 28, 51		
GRI 204 Pratiques d'achats 2016	204-1	Part des dépenses réalisées avec les fournisseurs locaux sur les principaux sites opérationnels	27, 43, 70		08

Enjeux pertinents	Approches managériales et éléments d'information		Pages	Non-publication	ODD
Lutte contre la corruption					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	9 à 11, 38		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	14, 38-40		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	14, 38-40		
GRI 205 Lutte contre la corruption 2016	205-1	Pourcentage et nombre de domaines d'activité soumis à des évaluations de risques en matière de corruption	40		16
	205-2	Communication et formation sur les politiques et procédures en matière de lutte contre la corruption	40		16
	205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises	Aucun		16

Comportement anticoncurrentiel					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	9 à 11		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	14, 38-40		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	14, 38-40		
GRI 206 Comportement anticoncurrentiel	206-1	Nombre total d'actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, infractions aux lois antitrust et pratiques monopolistiques	Aucun		16

Fiscalité					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	9 à 11		
	103-2	Approche managériale et ses composantes		s.o. ¹	
	103-3	Évaluation de l'approche managériale		s.o. ¹	
GRI 207 Fiscalité 2019	207-1	Approche de la politique fiscale		s.o. ¹	
	207-2	Gouvernance fiscale, contrôle et gestion des risques		s.o. ¹	
	207-3	Implication des parties prenantes et gestion des questions liées à la politique fiscale		s.o. ¹	

Portefeuille de produits					
Portefeuille de produits	FS6	Pourcentage du portefeuille par région, taille (p. ex., microentreprise, PME ou grande société)	42-43, 48-68, 78-79		
	FS7	Valeur monétaire des produits et des services conçus en vue de générer un bénéfice social	48-68, 78-79		
	FS8	Valeur monétaire des produits et des services conçus en vue de générer un bénéfice environnemental	44-68, 78-79		

Audit					
Audit	FS9	Portée et fréquence des audits d'évaluation de la mise en œuvre des politiques environnementales et sociales et des procédures d'évaluation des risques	38, 44-55, 75-76		

Propriété active					
Propriété active	FS10	Pourcentage et nombre d'entreprises détenues dans le portefeuille de l'institution avec laquelle l'entreprise répondante a eu des échanges portant sur des questions environnementales et sociales	42-68		
	FS11	Pourcentage des actifs faisant l'objet d'un filtrage/tamissage positif ou négatif en matière environnementale ou sociale	42-68		

¹ En raison du statut légal de Fondation, l'enjeu de la fiscalité n'est pas pertinent pour Fondation.

GRI 300 Enjeux pertinents environnementaux

Enjeux pertinents	Approches managériales et éléments d'information		Pages	Non-publication	ODD
Matières					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	9 à 11, 25 à 28		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	25 à 28		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	25 à 28		
GRI 301 Matières 2016	301-1	Matières utilisées par poids ou par volume		s.o. ¹	08 12
	301-2	Matières recyclées utilisées		s.o. ¹	08 12
	301-3	Produits et matériaux d'emballage valorisés		s.o. ¹	08 12
Énergie					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	9 à 11, 25 à 28		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	25 à 28		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	25 à 28		
GRI 302 Énergie 2016	302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	26		07 08 12 13
	302-2	Consommation énergétique en dehors de l'organisation	26		07 08 12 13
	302-3	Intensité énergétique	26		07 08 12 13
	302-4	Réduction de la consommation énergétique		s.o. ²	07 08 12 13
	302-5	Réduction des besoins énergétiques des produits et des services	25 à 28		07 08 12 13
Eau					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	9 à 11		
	103-2	Approche managériale et ses composantes		s.o. ³	
	103-3	Évaluation de l'approche managériale		s.o. ³	
GRI 303 Eau et effluents 2018	303-1	Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée		s.o. ³	06 12
	303-2	Gestion des impacts liés au rejet d'eau		s.o. ³	06
	303-3	Prélèvement d'eau		s.o. ³	06
	303-4	Rejet d'eau		s.o. ³	
	303-5	Consommation d'eau		s.o. ³	06

1 Les bureaux de Fondation n'ont pas été occupés au cours de la période visée.

2 En raison de la baisse des activités à cause de la COVID et l'absence des salariés aux bureaux de Fondation, la baisse de la consommation énergétique est anormalement élevée et ne permet pas de faire des estimations adéquates.

3 En raison de la nature de ses activités et de l'emplacement de ses bureaux, la gestion de l'eau et des effluents n'apparaît pas comme un enjeu pertinent pour Fondation.

Enjeux pertinents	Approches managériales et éléments d'information		Pages	Non-publication	ODD
Biodiversité					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	9 à 11		
	103-2	Approche managériale et ses composantes		s.o. ¹	
	103-3	Évaluation de l'approche managériale		s.o. ¹	
GRI 304 Biodiversité 2016	304-1	Prélèvement d'eau par source		s.o. ¹	06 14 15
	304-2	Sources d'eau fortement affectées par le prélèvement d'eau		s.o. ¹	06 14 15
	304-3	Recyclage et réutilisation de l'eau		s.o. ¹	06 14 15
	304-4	Sites d'activité détenus, loués ou gérés, situés dans ou bordant des aires protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des aires protégées		s.o. ¹	06 14 15
Émissions					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	9 à 11, 25 à 28		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	25 à 28		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	25 à 28		
GRI 305 Émissions 2016	305-1	Émissions directes de GES (champ d'application 1)	26		03 12 13 14 15
	305-2	Émissions indirectes de GES (champ d'application 2)	26		03 12 13 14 15
	305-3	Autres émissions indirectes de GES (champ d'application 3)	26		03 12 13 14 15
	305-4	Intensité des émissions de GES	26		13 14 15
	305-5	Réduction des émissions de GES		s.o.	13 14 15
	305-6	Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)	Aucune		03 12
	305-7	Émissions d'oxydes d'azote (NOx), d'oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques significatives	Aucune émissions significatives		03 12 14 15
Effluents et déchets					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	9 à 11, 25 à 28		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	25 à 28		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	25 à 28		
GRI 306 Déchets 2020	306-1	Génération de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	Aucun impact significatif		03 06 12 14
	306-2	Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	Aucun impact significatif		03 06 12
	306-3	Déchets générés		s.o. ²	03 06 12 14 15
	306-4	Déchets non destinés à l'élimination		s.o. ²	03 12
	306-5	Déchets destinés à l'élimination		s.o. ²	06 14 15

1 En raison de la nature de ses activités et de l'emplacement de ses bureaux, la biodiversité n'apparaît pas comme un enjeu pertinent pour Fondation.

2 Les bureaux de Fondation n'ont pas été occupés au cours de la période visée.

Enjeux pertinents	Approches managériales et éléments d'information		Pages	Non- publication	ODD
Conformité environnementale					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	9 à 11, 25 à 28		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	25 à 28, 52		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	25 à 28, 52		
GRI 307 Conformité environnementale 2016	307-1	Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales	Aucune		16
Évaluation environnementale des fournisseurs					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	9 à 11, 25 à 28		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	25-28		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	25-28		
GRI 308 Évaluation environnementale des fournisseurs 2016	308-1	Pourcentage de nouveaux fournisseurs contrôlés à l'aide de critères environnementaux	27, 69		
	308-2	Impacts négatifs, réels et potentiels sur l'environnement dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	27, 69		

GRI 400 Enjeux pertinents sociaux

Enjeux pertinents	Approches managériales et éléments d'information		Pages	Non-publication	ODD
Emploi					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	9 à 11,		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	37 à 41		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	37 à 43		
GRI 401 Emploi	401-1	Effectif total par type d'emploi, contrat de travail et zone géographique	37		05 08 10
	401-2	Avantages sociaux offerts aux salariés à temps plein	37 à 41		03 05 08
	401-3	Retour au travail et maintien en poste après un congé parental	37		05 08
Relations employés/direction					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	9 à 11, 22 à 24		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	22 à 24		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	22 à 24		
GRI 402 Relations employés/direction 2016	402-1	Périodes minimales de préavis pour les modifications opérationnelles	45 jours		08
Santé et sécurité au travail					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	9 à 11, 22 à 24		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	22 à 24		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	22 à 24		
GRI 403 Santé et sécurité au travail 2018	403-1	Système de management de la santé et de la sécurité au travail	22 à 24		08 16
	403-2	Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	22 à 24		08 16
	403-3	Services de santé au travail	22 à 24		08 16
	403-4	Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	22 à 24		08 16
	403-5	Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	22 à 24		08
	403-6	Promotion de la santé des travailleurs	22 à 24		03
	403-7	Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	22 à 24		08
	403-8	Travailleurs couverts par un système de management de la santé et de la sécurité au travail	22 à 24		08
	403-9	Accidents du travail	24		03 08 16
	403-10	Maladies professionnelles	24		03 16

Enjeux pertinents	Approches managériales et éléments d'information		Pages	Non- publication	ODD
Formation et éducation					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	9 à 11, 22 à 24		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	22 à 24		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	22 à 24		
GRI 404 Formation et éducation 2016	404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	23		04 05 08 10
	404-2	Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	23		08
	404-3	Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	23		05 08 10
Diversité et égalité des chances					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	9 à 11, 22 à 24		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	22 à 24		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	22 à 24		
GRI 405 Diversité et égalité des chances 2016	405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	8, 22		05 08
	405-2	Rapport du salaire de base des hommes / femmes par catégorie professionnelle ¹	23		05 08 10
Lutte contre la discrimination					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	9 à 11, 22 à 24		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	22 à 24		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	22 à 24		
GRI 406 Lutte contre la discrimination 2016	406-1	Cas de discrimination et mesures correctives prises	Aucune		05 08
Liberté syndicale et droit de négociation collective					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	9 à 11, 22 à 24		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	22 à 24		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	22 à 24		
GRI 407 Liberté syndicale et négociation collective 2016	407-1	Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril	23-24, 27		08
Travail des enfants					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	9 à 11		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	48, 49		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	48, 49		
GRI 408 Travail des enfants 2016	408-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	49		08 16

¹ Salaire d'entrée de la classe médiane par catégorie professionnelle

Enjeux pertinents	Approches managériales et éléments d'information		Pages	Non-publication	ODD
Travail forcé ou obligatoire					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	9 à 11		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	48, 49		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	48, 49		
GRI 409 Travail forcé ou obligatoire 2016	409-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	49		08
Pratiques de sécurité					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	9 à 11		
	103-2	Approche managériale et ses composantes		s.o. ¹	
	103-3	Évaluation de l'approche managériale		s.o. ¹	
GRI 410 Pratiques de sécurité 2016	410-1	Formation du personnel de sécurité aux politiques et procédures relatives aux droits de l'homme		s.o. ¹	16
Droits des peuples autochtones					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	9 à 11		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	27, 28		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	27, 28		
GRI 411 Droits des peuples autochtones 2016	411-1	Cas de violations des droits des peuples autochtones	Aucun		02
Évaluation des droits de l'homme					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	9 à 11		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	27, 28, 44 à 68		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	27, 28, 44 à 68		
GRI 412 Évaluation des droits de l'homme 2016	412-1	Opérations ayant été soumises à des contrôles du respect des droits de l'homme ou des évaluations des impacts	27, 44 à 68		
	412-2	Nombre total d'heures de formation des salariés sur les politiques et procédures relatives aux droits de la personne applicables dans leurs activités ; pourcentage de salariés formés	27, 44 à 68		
	412-3	Pourcentage et nombre total d'accords d'investissement significatifs incluant des clauses relatives aux droits de la personne	44 à 68		
Communautés locales					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	9 à 11		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	27 à 33, 44 à 68, 71 à 74		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	27 à 33, 44 à 68, 71 à 74		
GRI 413 Communautés locales 2016	413-1	Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	27, 44 à 68, 71 à 74		
	413-2	Activités générant des impacts négatifs substantiels, réels ou potentiels sur les communautés locales	Aucune		01 02
	FS13	Points d'accès dans les zones à faible population ou économiquement défavorisées	29-33		
	FS14	Initiatives pour améliorer l'accès des personnes défavorisées à des services financiers	29-33		

¹ En raison de la nature de ses activités et de l'emplacement de ses bureaux, Fondation n'emploie pas de services de sécurité.

Enjeux pertinents	Approches managériales et éléments d'information		Pages	Non-publication	ODD
Évaluation sociale des fournisseurs					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	9 à 11		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	27, 28, 69, 70		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	27, 28, 69, 70		
GRI 414 Évaluation sociale des fournisseurs 2016	414-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	27, 28, 69, 70		05 08 16
	414-2	Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	27, 28, 69, 70		05 08 16
Politiques publiques					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	9 à 11, 74		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	71 à 74		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	71 à 74		
GRI 415 Politiques publiques 2016	415-1	Contributions politiques	Aucune		16
Santé et sécurité des consommateurs					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	9 à 11		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	29 à 33		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	29 à 33		
GRI 416 Santé et sécurité des consommateurs 2016	416-1	Évaluation des impacts des catégories de produits et de services sur la santé et la sécurité	Aucun		
	416-2	Cas de non-conformité concernant les impacts des produits et des services sur la sécurité et la santé	Aucun		16
Commercialisation et étiquetage					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	14 à 17		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	29 à 33		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	29 à 33		
GRI 417 Commercialisation et étiquetage 2016	417-1	Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage	97		12
	417-2	Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	Aucun		16
	417-3	Cas de non-conformité concernant la communication marketing	Aucun		16

Enjeux pertinents	Approches managériales et éléments d'information		Pages	Non-publication	ODD
Confidentialité des données des clients					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	14 à 17, 33, 58, 59		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	33, 58, 59		
	103-3	Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients	Aucun		
GRI 418 Confidentialité des données des clients 2016	418-1	Nombre total de plaintes fondées pour atteinte à la vie privée et de perte de données relatives aux clients	Aucun		16
Conformité socio-économique					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	9 à 11, 38 à 40		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	9 à 11, 38 à 40		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	9 à 11, 38 à 40		
GRI 419 Conformité socio-économique 2016	419-1	Non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques	Aucune		16

Lexique

BNQ	Bureau de normalisation du Québec
CCBA	Climate Community & Biodiversity Alliance
CDP	Conférence des Parties
EQP	Portefeuille d'entreprises québécoises
ESE	Entreprise de services écoénergétiques
ESG	Enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance
FSR	Finance socialement responsable
FUS	Fiducie d'utilité sociale
GES	Gaz à effet de serre
GIFCC	Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques
GIIN	Global Impact Investing Network
GNR	Gaz naturel renouvelable
GRI	Global Reporting Initiative
ILPA	Institutional Limited Partners Association
LEED	Leadership in Energy and Environmental Design
OBNL	Organisation à but non lucratif
ODD	Objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations unies
ONU	Organisation des Nations unies
PRI	Principes pour l'investissement responsable
RF	Responsable Fondation
RFR	Responsable Fondation Régional
TCFD	Task Force on Climate-related
TOD	Transi-Oriented Development
VCA	Voluntary Carbon Standard

5.2

Annexe

Réaffirmation des informations

Les enjeux de développement durable sur lesquels les parties prenantes ont été consultées diffèrent entre ce rapport et le précédent. Le tableau dresse les deux listes d'enjeux :

Enjeux 2020	Enjeux 2022
1. Faciliter l'accès à un produit d'épargne-retraite aux personnes disposant d'une plus faible capacité financière, et ce, dans l'ensemble des régions du Québec.	1. La création et le maintien d'emplois de qualité
2. Favoriser la sélection de fournisseurs de produits et services responsables ayant leurs activités au Québec.	2. La lutte contre les inégalités sociales
3. Contribuer, principalement par ses activités d'investissement, au développement des entreprises et à la création et au maintien d'emplois de qualité.	3. La lutte contre les changements climatiques
4. Contribuer, principalement par ses activités d'investissement, au développement du tissu économique et social des régions du Québec.	4. La lutte contre les discriminations
5. Offrir des emplois valorisants contribuant au maintien de la santé et du mieux-être des salariés de Fondation tout en facilitant la formation et le développement de leurs compétences.	5. Le développement et promotion de l'économie sociale
6. Faciliter la formation et le développement des compétences des salariés de Fondation.	6. Le développement économique du Québec
7. Favoriser, en associant les salariés, une gestion collaborative des opérations fondée sur les valeurs de Fondation.	7. L'amélioration de l'accessibilité à l'épargne-retraite
8. Promouvoir des pratiques internes soucieuses de retombées environnementales, principalement sur la gestion des matières résiduelles et d'émissions de gaz à effet de serre.	8. L'appui à la recherche et à l'innovation
9. Promouvoir ses valeurs et sa vision du développement en partageant son expertise sur différentes tribunes et en soutenant des organisations sociales, communautaires et de recherche scientifique.	9. Le soutien aux organisations sociales, scientifiques et de développement économique
10. Offrir aux entreprises des solutions de financement innovantes et un accompagnement approprié dans une perspective d'amélioration de leur performance environnementale, sociale, économique et financière ainsi qu'en matière de gouvernance en tenant compte des Objectifs de développement durable de l'ONU.	10. Les conditions de travail des employés de Fondation
11. Exercer un rôle de chef de file en investissement et en placement durable, notamment par l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la sélection et la gestion des différentes classes d'actif.	11. Des pratiques d'achats responsables qui favorisent le développement local
12. Participer au développement de la société québécoise, notamment en contribuant au maintien et à la création d'emplois, à la lutte contre les changements climatiques et à la réduction des inégalités.	12. Des règles de conduites, de gouvernance et d'éthique rigoureuses
13. Par ses investissements et son accompagnement dans les entreprises, favoriser la participation des travailleuses et travailleurs à l'organisation de leur travail, notamment en appuyant le développement des entreprises d'économie sociale (OBNL, coopératives et mutuelles).	13. La promotion des Objectifs de développement durable des Nations unies
14. Maintenir et appliquer des règles rigoureuses de gouvernance, de conduite et d'éthique.	14. Le développement de l'investissement d'impact
15. Utiliser et promouvoir les Objectifs de développement durable des Nations Unies comme cadre de référence en matière de développement durable pour l'ensemble de ses activités.	15. L'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans sa gestion d'actif
	16. La confidentialité des données

Exigences relatives à l'information sur les produits, services et l'étiquetage

Les personnes qui souscrivent des actions reçoivent un exemplaire **du prospectus en vigueur**. Après leur souscription initiale, les personnes qui cotisent par débit préautorisé ou par retenue sur le salaire peuvent recevoir annuellement, sur demande, la version la plus récente du prospectus. Ils ont aussi accès en tout temps à ce document légal sur le site Internet de Fondaction. Le prospectus contient toute l'information pertinente sur les actions dont, entre autres :

- ▶ les caractéristiques, l'administration et les activités du Fonds;
- ▶ le capital-actions et les droits des actionnaires;
- ▶ l'adhésion, les modes de paiement, le coût et les aspects fiscaux;
- ▶ le rachat et l'achat de gré à gré des actions, leur transfert et leur valeur;
- ▶ les normes et les politiques relatives à l'investissement en entreprise.

Sources de données pour empreinte carbone

a. Données issues de Statistiques Canada

- i. Compte de flux physique des émissions de gaz à effet de serre, Tableau: 38-10-0097-01
- ii. Production, selon le secteur et l'industrie, provinciaux et territoriaux, Tableau: 36-10-0488-01

b. S&P Capital IQ Pro Trucost, données au 31 mai 2022 compilées entre le 15 juin et 15 août 2022

Dans le but de maintenir et d'améliorer la qualité de son rapport en matière de développement durable, Fondaction vous invite à transmettre vos commentaires et suggestions à l'adresse suivante :

developpementdurable@fondaction.com

Contenu : Fondaction

Graphisme : Anne-Laure Jean

Photographies :

Couverture – GoGo Quinoa, Lü – Aire de jeux interactive, CarbiCrete

p. 5 – CSN

p. 6 – Fondaction, Olivier Samson Arcand

p. 7 – Shutterstock

p. 8 – Shutterstock

p. 16 – Fondaction

p. 17 – Shutterstock

p. 18 – Shutterstock

p. 21 – Fondaction, Olivier Samson Arcand

p. 24 – Shutterstock, Fondaction

p. 25 – Fondaction,

p. 28 – Shutterstock

p. 29 – Shutterstock

p. 30 – Shutterstock

p. 33 – Shutterstock

p. 37 – Shutterstock

p. 39 – Shutterstock

p. 42 – Shutterstock

p. 43 – Sollum

p. 44 – Plaquettes de frein B.B

p. 45 – Shutterstock

p. 46 – Shutterstock

p. 47 – Shutterstock

p. 48 – Technostrobe

p. 52 – Viandes biologiques de Charlevoix

p. 53 – Fondaction, Jérôme Langevin

p. 56 – Nectar Technologies

p. 58 – Moulins de Soulanges, Still Good

p. 59 – CarbiCrete

p. 61 – Groupe ONYM, Recyclage Lithion

p. 62 – Société de développement Angus

p. 64 – CarbiCrete, Société Laurentide

p. 65 – Lü - Aire de jeu interactive

p. 67 – Lü - Aire de jeu interactive, Moozoom

p. 70 – Unsplash, Sean Pollock

p. 73 – Copticom

p. 74 – Club des petits déjeuners

Montréal (siège social)

2175, boul. De Maisonneuve Est, bureau 103
Montréal (Québec) H2K 4S3
Téléphone : (514) 525-5505 – 1 800 253-6665

Québec

125, boul. Charest Est, bureau 501
Québec (Québec) G1K 3G5
Téléphone : (418) 522-8650 – 1 800 253-6665

fondaction.com